

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé et plus chaud.
Maximum hier : 56
Maximum aujourd'hui : 65
Aperçu pour dimanche : Ensoleillé et également chaud.

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR

STE MARIE SALOME

LES ÉMISSIONS

TEMOIGNAGE

sur 50 postes
du lundi au samedi

Pays de Galles: une avalanche de charbon tue au moins 75 enfants

ABERFAN — L'avalanche noire de Aberfan a pris l'importance d'une catastrophe nationale. A minuit, 75 cadavres avaient été retirés du poussoir et plusieurs enfants manquaient encore à l'appel.

D'après les dernières estimations, 254 enfants auraient dû se trouver dans l'école au moment du drame, 88 d'entre eux sont rentrés sains et saufs à la maison, 36 ont été hospitalisés et environ 60 sont portés manquants. Cinq instituteurs enterrés sous le terril de l'école ont été retirés vivants. L'école de ce petit village du pays de Galles a été complètement ensevelie hier matin sous les milliers de tonnes de poussière de charbon, qui ont également écrasé au passage une série de maisons. Le glissement n'a pas duré plus de deux ou trois minutes et la masse de poussière s'est abattue en tonnant.

Le premier ministre, M. Harold Wilson, est arrivé sur les lieux de la tragédie vers 10 heures hier soir.

Dans un silence subit, les bulldozers s'étaient arrêtés à son passage. Le premier ministre, marchant dans la coulée de boue qui lui arrivait aux chevilles, est entré dans l'école, où il s'est recueilli cinq minutes. Il s'est ensuite rendu au village voisin, d'où il devait suivre les opérations de sauvetage.

L'état d'urgence a été déclaré dans le petit village minier, où un millier de personnes participent aux opérations de dégagement, sous la direction personnelle du ministre des affaires galloises, M. Cledwyn Hughes. Résumant en une phrase l'ampleur du drame, l'un des nombreux membres du gouvernement britannique accourus sur les lieux a déclaré: "C'est toute une génération qui a été décimée".

Les pluies abondantes, endiguées par les amoncellements de charbon, ont probablement été la cause de ce glissement de terrain. Les ingénieurs essaient de congeler l'eau qui imbibe le poussoir afin d'empêcher de nouveaux éboulements, tandis qu'à la nuit tombée les projecteurs illuminent de reflets blêmes les gigantesques amas noirs qui se dressent de tous côtés. La police a interdit à toute la population de fumer: sous le poids énorme du poussoir saturé d'eau, des conduites de gaz se sont sans doute rompues et un nouveau danger plane sur la ville sinistrée.

Selon des témoins, le cratère d'Aberfan a commencé à se déplacer dès jeudi soir. Hier en soirée, 30 maisons avaient été évacuées. Les parents des élèves ont été invités à se ras-



Manille: les travaux préliminaires débutent en présence de Rusk

tandis que Johnson reçoit à Melbourne un accueil enthousiaste marqué d'un incident

MANILLE — "Amener le conflit vietnamien à sa conclusion heureuse", c'est sur ce programme aussi vague qu'ambitieux que s'ouvrent, ce matin, à Manille, les entretiens préliminaires de la conférence "au sommet" des sept nations.

C'est par ces mots que M. Dean Rusk a ainsi "défini", si l'on peut dire, les objectifs de la conférence. Il devra préciser, ce matin, les solutions que le gouvernement américain propose aux quatre autres ministres des affaires étrangères déjà à Manille. Hier soir ces derniers étaient encore dans l'incertitude quant au "ton" de la conférence qui va s'ouvrir: ligne dure ou amorcée d'ouverture. Les déclarations faites à l'aéroport par les secrétaires d'Etat de la Corée du Sud, d'Australie et du Vietnam, montrent clairement que le travail préparatoire à la conférence au sommet n'a pas été fait. Il commencera ce matin et se poursuivra dimanche. Les discussions entre ministres des affaires étrangères seront probablement plus vives que celles des chefs d'Etat, lundi et mardi.

Les sondages auprès des délégations déjà arrivées montrent que si l'on ne peut parler de méfiance des uns à l'égard des projets des autres, on constate une nette réserve. On s'attend un peu à tout des uns ou des autres. Chacun arrive avec son plan et aussi ses réponses aux solutions proposées par l'un ou par l'autre.

La délégation des Etats-Unis, a-t-on tendance à dire à Manille, jouera sans mal le rôle de modérateur et devrait, en fin de compte, rallier à sa thèse l'unanimité des six autres participants, même si

pour cela certains points doivent rester dans la vague.

M. Dean Rusk a commencé à jouer ce rôle dès hier soir.

L'accueil de Melbourne

Entre temps, le président Johnson se souviendra sans doute longtemps de l'accueil défilant que lui a réservé hier la ville de Melbourne malgré un incident regrettable venu gâcher momentanément un triomphe partiellement sans précédent dans les annales australiennes.

700.000 personnes se sont dérangées pour saluer le chef de l'exécutif américain qui a passé cinq heures au milieu de foules enthousiastes.

Le service d'ordre a renoncé, dès l'arrivée du Boeing présidentiel, à retenir les admirateurs de M. Johnson, qui se pressaient autour de sa voiture, arrachant le chef de la Maison-Blanche de son siège pour le porter en triomphe malgré les protestations de principe des "gorilles" de service. "Le succès" qu'il a connu hier a dépassé celui des Beatles qui avait lui-même dépassé de trois fois celui de la Reine Elizabeth, ont reconnu les policiers australiens. De son côté, M. Harold Holt, le premier ministre, a confié aux journalistes, qu'il n'avait assisté à une telle liesse qu'au moment de la visite du prince de Galles, entre les deux guerres, avant qu'il ne devint Edouard VIII.

L'incident

C'est un étudiant âgé d'un peu moins de 30 ans qui a lancé, hier, les deux pots de peinture contre la voiture du président Johnson. Il a ensuite

Voir à la page 8: Manille

M. Johnson imposera une double taxation s'il échoue à Ottawa

QUEBEC ("Le Devoir") — "Si ça ne va pas, on revient ici. On taxe. On marche. C'est Ottawa qui portera l'odieux de la double taxation."

Le premier ministre a fait hier cette brève déclaration avant la séance du cabinet qui devait élaborer la stratégie que suivra la délégation du Québec au cours des conférences fédérales-provinciales qui se dérouleront à Ottawa la semaine prochaine.

On a demandé à M. Daniel Johnson s'il avait vraiment soutenu, au cours d'une interview la veille, au réseau anglais de Radio-Canada, que le gouvernement du Québec exigerait "la récupération des impôts, ou alors, c'est la séparation."

"Je n'ai jamais dit cela de ma vie, a répliqué le premier ministre. Je n'ai pas vu cette émission, tout ce que je sais c'est qu'on a tiré une demi-heure d'émission d'un enregistrement qui avait duré de 40 à 50 minutes. Je ne sais pas de quelle façon on a découpé le film."

M. Johnson a expliqué qu'à une question de son intervieweur, M. Charles Lynch, il avait répondu qu'il s'attendait, par des pres-

sions économiques ou fiscales, à vouloir priver le Québec de revenus essentiels à l'exercice de pouvoirs que lui donnait la constitution, ce ne serait pas le Québec qui se séparerait du reste du pays, mais que ce serait le Canada anglais qui forcerait notre province à poser un tel geste.

M. Johnson a déclaré que le Québec n'avait pas à demander à Ottawa la permission d'imposer des taxes directes.

"Ce pouvoir, a-t-il dit, la cons-

titution l'accorde à toutes les provinces. Ce pouvoir, nous l'avons. Cependant, si les provinces imposent de nouvelles taxes directes, pouvoir qui relève nettement de leur juridiction, et qu'Ottawa refuse de leur laisser le champ li-

bre, ce sera alors la double taxation.

"Nous voulons éviter de créer une telle jungle fiscale. C'est pourquoi nous nous réunissons à Ottawa, la semaine prochaine," a conclu le premier ministre.

mais qu'on voulait à tout prix expliquer son action par un conflit de personnalité.

M. Camp a dit qu'il ne peut y avoir de direction efficace si l'unité n'existe pas dans le parti. Voilà pourquoi il convient d'avoir une remise en question périodique de cette direction. Les deux grands partis canadiens ont donné à leurs chefs des pouvoirs considérables, pour ensuite abdiquer leurs propres responsabilités. Ces partis devraient être des mécanismes d'expression de la volonté populaire, mais tel n'est pas le cas.

M. Camp a répété que lui-même n'était pas candidat à la tête du parti, et que de toute façon l'éventualité de sa candidature n'avait rien à voir avec la question. Il a ajouté qu'il est à peu près certain qu'il est à peu près certain qu'il aura lieu dans 24 mois.

TROIS JOURS AVANT LA CONFERENCE SUR L'ÉDUCATION

Davis s'en prend aux déclarations de Sharp au sujet des prêts aux étudiants

TORONTO — Le ministre fédéral des finances, M. Mitchell Sharp, s'est fait dire hier que l'Ontario n'apprécie pas sa tentative visant à blâmer les provinces pour certains aspects peu attrayants du régime canadien de prêts aux étudiants.

Le ministre de l'éducation et des affaires universitaires de l'Ontario, M. William Davis, a déclaré qu'il est entièrement inacceptable de la part de M. Sharp de décrire la responsabilité de son gouvernement pour les éléments impopulaires du programme fédéral.

M. Davis a reproché au ministre fédéral d'avoir tenté de mettre cette responsabilité sur le dos des provinces et il a souligné l'absence de fierté de M. Sharp à l'endroit du régime de prêts aux étudiants.

Le ministre ontarien a ajouté que cela est "compréhensible, à la lumière du fait qu'en 1966-67 l'intérêt sur les prêts consentis aux étudiants ontariens par le gouvernement fédéral représentera un engagement de moins de \$1.000.000."

En commentant une déclaration que M. Sharp avait faite la veille aux Communes, M. Davis a ajouté: "Au lieu de s'excuser d'un programme presque complètement inadéquat, M. Sharp ferait mieux d'appuyer un régime conforme aux ressources financières de son gouvernement, à sa reconnaissance maintes fois proclamée de l'importance de l'éducation dans l'intérêt national et au respect d'engagements qui ont été pris à plusieurs occasions."

fait qu'en trois ans, le montant des décaissements sur l'ensemble des caisses n'a été que de \$320.

Un effort particulier au niveau de l'éducation des membres. La Fédération dépense de 35 à 40 pour cent de son budget à ce titre, et la dernière assemblée annuelle a décidé de créer 7 conférences régionales où les administrateurs de caisses se rencontreraient pour coordonner leurs activités éducatives.

Les services aux membres établis selon les possibilités de chaque caisse et qui comprennent dans certains cas un véritable service de secrétariat en vertu duquel la caisse se charge gratuitement de payer les comptes fixes des membres et dans d'autres cas — pour ceux des membres qui sont accablés par les dettes — la prise en charge de l'administration du budget familial.

Les contacts avec le mouvement coopératif international. Ces jours derniers, M. Pierre Lacour, président de la caisse centrale du crédit coopératif de France, est venu à Ottawa.

Comment la direction de la Banque Canadienne Nationale a-t-elle réagi à cette campagne?

Quelques jours après la création du Syndicat national des employés de la Banque Canadienne Nationale, création qui remonte au 5 août, le directeur général de la BCN, M. R. Leclerc, a adressé au personnel des cadres (gérants, généraux adjoints, surintendants, chefs de service, gérants de succursales et leurs adjoints) une lettre circulaire établissant la position de la Banque à l'égard de cette campagne d'organisation syndicale. Renseignements pris à diverses sources, nous n'avons aucun doute sur l'authenticité de cette lettre (dont nous possédons une copie photostatique), une lettre de trois pages qui ne porte aucune date. Toutefois, on peut en situer la diffusion vers la mi-octobre.

Rappelant aux cadres qu'une campagne d'organisation est en cours à la BCN, M. Leclerc écrit: "Je crois opportun de vous indiquer l'attitude à adopter, en pareille circonstance, la conduite de la direction est généralement l'objet d'un examen minutieux de la part des organisateurs syndicaux. Il est donc d'une extrême importance que cette lettre (dont nous possédons une copie photostatique), une lettre de trois pages qui ne porte aucune date. Toutefois, on peut en situer la diffusion vers la mi-octobre.

Comment la direction de la Banque Canadienne Nationale a-t-elle réagi à cette campagne?

Quelques jours après la création du Syndicat national des employés de la Banque Canadienne Nationale, création qui remonte au 5 août, le directeur général de la BCN, M. R. Leclerc, a adressé au personnel des cadres (gérants, généraux adjoints, surintendants, chefs de service, gérants de succursales et leurs adjoints) une lettre circulaire établissant la position de la Banque à l'égard de cette campagne d'organisation syndicale. Renseignements pris à diverses sources, nous n'avons aucun doute sur l'authenticité de cette lettre (dont nous possédons une copie photostatique), une lettre de trois pages qui ne porte aucune date. Toutefois, on peut en situer la diffusion vers la mi-octobre.

Les caisses d'économie veulent s'assurer qu'elles ne deviennent pas des institutions capitalistes

De notre envoyée spéciale, Evelyn DUMAS-GAGNON

QUEBEC — Pour la première fois de sa brève histoire, la Fédération des caisses d'économie du Québec tient un congrès d'étude réunissant plus de 400 dirigeants locaux dans le but de dégager les orientations du mouvement pour la prochaine année.

"Ce qu'on veut dire, a expliqué hier soir au cours d'une conférence de presse le gérant général de la Fédération, M. Robert Supras, c'est de ramasser le plus possible d'idées neuves. Nous voulons être certains que la Fédération reste fidèle aux principes coopératifs et ne devient pas une institution capitaliste comme les autres."

En compagnie du président de la Fédération, M. Robert Girard et entouré de ses collaborateurs, M. Supras a souligné quelques-unes des initiatives prises par la Fédération, fondée en 1964 avec 32 caisses et un capital de \$6 millions et qui compte aujourd'hui 134 caisses, 60.000 membres à travers la province et un capital de \$35 millions. Parmi ces initiatives on compte:

• la décision de la dernière assemblée, au printemps, pré-

voyant qu'aucun président général n'exercerait son mandat pendant plus de deux années consécutives et qui a amené le remplacement du président fondateur, M. Albert Remillard, par M. Robert Girard; "comme ça, dit M. Supras, on ne risque jamais d'avoir une direction bien installée, sclérosée" (sentiment que partage M. Remillard);

• la décision, prise à cette même assemblée, d'inviter un représentant de chacune des centrales syndicales, la FTQ et la CSN, à siéger en permanence au conseil d'administration; à l'heure actuelle, 32 ont été formées par des sections de la CSN, 38 par celles de la FTQ;

• la protection de tous les dépôts dans toutes les caisses au moyen d'une caution globale, intitulée il y a un an, et qui couvre toute fraude jusqu'à concurrence d'un million de dollars par événement, par réclamation et par administrateur.

Cette protection est assurée d'un système d'inspection centrale de l'administration des caisses locales dont l'efficacité a été reconnue par le secrétariat de la province et a

fait qu'en trois ans, le montant des décaissements sur l'ensemble des caisses n'a été que de \$320.

Un effort particulier au niveau de l'éducation des membres. La Fédération dépense de 35 à 40 pour cent de son budget à ce titre, et la dernière assemblée annuelle a décidé de créer 7 conférences régionales où les administrateurs de caisses se rencontreraient pour coordonner leurs activités éducatives.

Les services aux membres établis selon les possibilités de chaque caisse et qui comprennent dans certains cas un véritable service de secrétariat en vertu duquel la caisse se charge gratuitement de payer les comptes fixes des membres et dans d'autres cas — pour ceux des membres qui sont accablés par les dettes — la prise en charge de l'administration du budget familial.

Les contacts avec le mouvement coopératif international. Ces jours derniers, M. Pierre Lacour, président de la caisse centrale du crédit coopératif de France, est venu à Ottawa.

La BCN réagit vivement à la campagne syndicale de la CSN dans son personnel

par Michel ROY

Une campagne de recrutement syndical se poursuit depuis le début d'août à la Banque Canadienne Nationale. C'est la première fois au Canada — peut-être même en Amérique du Nord — qu'une centrale syndicale, la CSN en l'occurrence, s'attaque aux institutions bancaires.

Comment la direction de la Banque Canadienne Nationale a-t-elle réagi à cette campagne?

Quelques jours après la création du Syndicat national des employés de la Banque Canadienne Nationale, création qui remonte au 5 août, le directeur général de la BCN, M. R. Leclerc, a adressé au personnel des cadres (gérants, généraux adjoints, surintendants, chefs de service, gérants de succursales et leurs adjoints) une lettre circulaire établissant la position de la Banque à l'égard de cette campagne d'organisation syndicale. Renseignements pris à diverses sources, nous n'avons aucun doute sur l'authenticité de cette lettre (dont nous possédons une copie photostatique), une lettre de trois pages qui ne porte aucune date. Toutefois, on peut en situer la diffusion vers la mi-octobre.

ration ne doit-on pénaliser des employés que l'on croit ou que l'on sait en faveur de la représentation syndicale ou pour favoriser ceux que l'on sait contre la représentation syndicale? Le gérant général précise davantage sa pensée comme suit:

"En d'autres termes, bien que la direction estime que nos employés n'ont pas besoin de syndicat pour les représenter, nous tenons à observer la lettre et l'esprit de la loi respectant le droit des employés de se mettre en campagne pour ou contre la représentation syndicale, sans faveur ou pénalité de la part des représentants de la Direction, pourvu que cela se fasse en dehors des heures de travail.

"Nous ne voulons pas fournir aux organisateurs syndicaux, poursuit M. Leclerc, l'occasion de prêtendre ou de démontrer que nous nous sommes conduits d'une manière préjudiciable aux droits de nos employés. Ceci ne signifie pas que vous ne pouvez exprimer vos opinions sur la question de la représentation syndicale quand les employés décident d'eux-mêmes d'en discuter avec respect. Ceci veut simplement dire que vous ne devez ni les appuyer ni les désapprouver en tant qu'individus en raison de leurs opinions à ce sujet."

Le gérant général annexe à sa lettre un guide qui, dit-il, aidera les cadres à "rester fidèles à cette ligne de conduite".

Ce guide se divise en deux parties: "Ce que l'on peut faire ou dire" en vertu des droits de la Direction prévus par les lois du travail fédérales et provinciales; et "Ce que l'on ne peut faire ou dire". En voici le texte:

Voir à la page 8: La BCN

Un accident du rail à Nevers: dix morts

NEVERS — Un autorail de plusieurs voitures faisant la navette entre Montargis et Nevers dans le centre de la France a eu un accident vendredi soir près de la gare de Cosne sur Loire, faisant aux dernières informations dix morts et treize blessés. Une des voitures a déraillé et s'est couchée sur la voie.

"Nous venions pratiquement de quitter la gare de Cosne lorsque nous avons ressenti de violentes secousses suivies d'un fracas épouvantable. Dès que le convoi eut stoppé nous avons vu la voiture de queue couchée sur le ballast", ont déclaré les rescapés.

Le sous-préfet de Nevers, le maire de Cosne sur Loire, et des membres du Parquet se sont rendus sur les lieux, tandis que la direction de la SNCF commençait son enquête.

Au terme d'une campagne électorale qui fut extrêmement paisible Plus comme maire que comme chef de parti, M. Drapeau incite les Montréalais à voter

par Gilles LESAGE

Au terme d'une campagne électorale on ne peut plus paisible, les contribuables montréalais éliront demain un maire, ainsi que quinze conseillers municipaux, les 33 autres — tous membres du Parti civique de M. Jean Drapeau — ayant été élus par acclamation.

A la fin de cette drôle de campagne, qui n'a eu quelque constance que dans quelques-uns des 17 districts de la ville, la grande question que l'on se pose est la suivante: étant donné l'absence de lutte réelle, combien d'électeurs inscrits se donneront la peine d'exercer leur droit de vote demain, entre dix heures du matin et huit heures du soir?

Même s'il n'y a pas de conseiller à élire dans le district où ils ont droit de vote, tous les contribuables montréalais peuvent voter à la mairie, poste auquel trois aspirants briguent les suffrages: MM. Jean Drapeau et Gilbert Croteau et Mlle Louise Parent. Personne ne doute que M. Drapeau, qui "régne" sur Montréal depuis six ans après avoir rempli un premier terme de 1964 à 1967, sera réélu d'emblée. Aussi, sa campagne d'information visait-elle à ramener l'attention aux citoyens qu'il y a électeur. La seule inquiétude du maire et de son équipe, c'est que les contribuables "oublient" de se prévaloir de leur droit, non seulement dans les neuf districts où seul le maire reste à élire.

M. Drapeau a lancé un appel hier, "non pas en tant que chef d'un parti, mais comme le maire d'une ville si chère à nous tous." "Afin de travailler effectivement au progrès de Montréal

et au bien-être de ses citoyens, dit le maire, une administration doit compter sur la confiance et l'appui d'une majorité appréciable d'électeurs. Une victoire obtenue à la suite d'un scrutin auquel participe un nombre insuffisant d'électeurs constitue, il est vrai, une décision électorale. Toutefois, dans un tel cas, l'administration ne peut faire face aux défis de l'avenir, ni traiter avec les autres gouvernements avec la même assurance que si elle avait reçu l'appui d'une majorité importante de tout l'électorat."

Chaque contribuable doit "s'imposer le devoir de déposer son vote", afin que le choix de l'administration soit l'expression du désir de tous les Montréalais, ajoute M. Drapeau.

Plusieurs se demandent si cet "appel pressant" sera entendu. Déjà, en 1962, alors que trois équipes briguaient les suffrages à tous les postes, à peine un peu plus de 42 p.c. des inscrits s'étaient rendus aux urnes; et M. Drapeau, avec plus de 130.000 votes en sa faveur, avait remporté la plus grande majorité jamais accordée à un maire de Montréal.

Cette année, alors que le nombre des votants est de 380.000, les membres de l'équipe Drapeau voudraient bien accroître la majorité de leur chef en décidant les Montréalais à exercer leur droit de vote, en guise d'appréciation pour la construction du métro, pour la tenue prochaine de l'Expo universelle et les autres réalisations de l'administration.

MM. Drapeau et Saulnier, ainsi que les conseillers déjà élus, ont mené une campagne discrète dans les districts où des coéquipiers font face à de l'opposition. Personne ne cache que

l'objectif est d'assurer l'élection de 48 membres du Parti civique à l'hôtel de ville pour les quatre prochaines années.

Mais cet objectif est contesté vigoureusement par quelques candidats indépendants, notamment par les quatre seuls membres de l'opposition depuis 1962, soit MM. H. "Pit" Lessard et Bruno Lépine, dans Saint-Henri, Gérard Loiselle et Frank Hanley, dans Sainte-Anne, qui tentent désespérément de garder leur poste. MM. Lessard et Loiselle sont députés libéraux à Ottawa, tandis que M. Hanley, qui est également député indépendant à Québec, est le doyen du conseil, où il siège depuis 1940.

L'objectif du parti unique est aussi contesté dans les districts de Snowdon et de Notre-Dame-de-Grâce, où des indépendants contestent cinq des six postes au PCM.

Outre le maire, un seul membre du comité exécutif fait face à un adversaire: il s'agit de M. Gerry Snyder, conseiller du siège numéro 1 de Snowdon.

La lutte semble assez vive dans le district de Saragay, qui compte un seul siège et où trois citoyens aspirent à représenter les 142 électeurs.

Outre le Parti civique, qui convoite les 15 postes de conseillers, 18 indépendants briguent les suffrages de même que deux membres, dont une femme, du groupe de M. Croteau, qui a été surnommé "l'homme en blanc" en raison de l'accroissement dont il s'est affublé durant la campagne. L'on pense généralement que si quelques indépendants sont élus, ils le seront dans l'un ou l'autre des cinq districts déjà mentionnés.

Bref, Montréal s'apprête à vivre une journée de scrutin fort paisible et dont l'issue est déjà scellée.

"Dimanche, on vote", tel est le slogan d'un groupe de citoyens désintéressés mais préoccupés de sens civique, dont le *Devoir* parlait dans sa livraison d'hier. Jeudi, il ne nous avait pas été possible d'identifier les auteurs du communiqué dont nous avions néanmoins fait état, vu l'intention louable qui l'animait. Aujourd'hui, nous connaissons quelques membres du groupe en question, qui est présidé par le journaliste Jacques Francoeur. Les objectifs du groupe sont d'inciter le public de la métropole à voter aux élections municipales qui auront lieu demain.

Un groupe de 44 journalistes de ce qu'il est convenu de nommer le "clou d'appel" est actuellement en visite au Québec sous l'égide de l'Union canadienne des journalistes de langue française et de l'Association des hebdomadaires du Québec. Après avoir visité l'Expo, la Manie et la capitale où ils ont été reçus par les autorités municipales et gouvernementales, les journalistes qui représentent 128 publications reliées dans 28 langues différentes passeront la journée de samedi à Montréal où ils seront les hôtes de la ville et des journaux locaux. Ils rentreront dimanche dans l'Ouest du pays où ils se proposent de recevoir à leur tour, au printemps prochain, des journalistes du Québec.

Cette visite a été patronnée par l'Expo, la Commission du Centenaire du Canada, le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec, plusieurs municipalités du Québec et diverses entreprises.

M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'éducation, sera fête dimanche, à 6 heures p.m., à l'occasion d'un grand souper-casualité organisée par l'exécutif de l'Union nationale du Comité de Montcalm. Plusieurs ministres et députés ont accepté l'invitation des organisateurs et seront présents. Fait à souligner, plus de 1.000 personnes ont retenu leur billet afin d'assister à ce grand banquet qui aura lieu à l'hôtel Manoir des Laurentides, à St-Donat, comté de Montcalm.

La reconstruction du pavage à l'intersection de la rue de Vitre et du boulevard Saint-Laurent rendra la circulation impossible durant la fin de semaine, sur le boulevard Saint-Laurent, entre les rues Craig et Lauchet. Les travaux ont commencé hier soir et se poursuivront sans interruption durant toute la fin de semaine de façon à ce que lundi prochain, la circulation soit rétablie dès 7 heures du matin, sur le boulevard.

M. David M. Baird, qui est depuis huit ans président du département de géologie à l'université d'Ottawa, sera le premier directeur du nouveau Musée national des sciences et de la technologie. Il s'est classé premier au concours tenu par la Commission de la fonction publique dans tout le pays pour remplir ce poste. Le nouveau Musée, qui est établi à Ottawa, se propose d'illustrer l'histoire des progrès scientifiques et technologiques en s'attachant surtout, mais pas exclusivement, au Canada.

M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'éducation, sera le conférencier à la séance d'ouverture du congrès annuel de l'Association provinciale des professeurs catholiques de langue anglaise, à Montréal, le 28 octobre. Les délégués des syndicats locaux de l'UCC de la région du Saguenay viennent d'élire leurs dirigeants pour la présente année. Ce

sont MM. Joseph Bouchard, président, Xavier Fortin, Henri-Paul Gagnon et Régis Larouche, vice-présidents, Jean-Marie Couet, secrétaire, Paul-Emile Doré, trésorier, Paul Pedneault, Paul-Emile Gagnon, Jacques Jean, Marius Larouche, Hubert Doré, Paul-Armand Bouchard, Joseph Roy, Florian Imbeault et Louis-Marie Larouche, administrateurs... S.E. le cardinal Léger participera à une rencontre organisée par les petits Frères des pauvres, le jeudi 27 octobre, à l'auditorium du Plateau, et au cours de laquelle M. Nicolas Zay exposera le problème social du vieillissement.

Une galerie-observatoire érigée sous les auspices du club Lions de Magog sera inaugurée dimanche prochain... L'Association des radio-diffuseurs étudiants du Québec a adopté un code d'éthique au cours de son récent congrès annuel. Les dirigeants du groupement Real St-Jean, les journalistes du Québec, président, Francis La Roche, de Montréal, secrétaire, Michel Boyer, de Montréal, Gérard Paquette, de Québec, et Dino Corbo, de Montréal, vice-présidents... Les photographes Mac Juster, John Daggett, René Bénard, Maurice Roy, Harold Poitras, Paul Coucké et Jean Laurence, ont été honorés par les pompiers de Montréal, à l'issue du concours annuel de photos et de reportages dans la presse montréalaise.

La Ligue des droits de l'homme a récemment repris ses activités et les prochains conférenciers seront MM. Philip Cutler, J.B. Boulanger et Joseph Cohen. Les diverses commissions de la ligue font actuellement porter leurs travaux sur les questions suivantes: la peine de mort, le crime politique, le racisme au Québec, le projet de loi fédéral sur la propagande haineuse, l'assistance judiciaire, Mme Thérèse Casgrain est présidente de la ligue, dont l'adresse est 8517, boulevard St-Laurent, téléphone 387-2486... L'Office de la langue française du ministère des affaires culturelles organise un colloque sur les terminologies, du 27 au 29 octobre, à la bibliothèque de Saint-Sulpice de Montréal... L'Association du camionnage du Québec demande à tous les corps publics de l'appuyer dans sa lutte pour obtenir l'abolition du péage sur le pont Champlain.

Au cours d'une conférence de presse à Montréal, le Dr Linus Pauling, lauréat de 2 prix Nobel, a fait une mise en garde contre la menace du cancer du poulmon. Chaque bouffée de cigarette aspirée par un fumeur raccourcit sa vie de deux minutes, a-t-il dit... M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'éducation et Jean-Paul Cloutier, ministre de la santé, participeront au 4e congrès du conseil du Québec de l'enfance exceptionnel, qui se tiendra à Montréal, les 2, 3 et 4 décembre prochain... M. Claude Ryan, directeur du journal "Le Devoir" parlera du rôle des catholiques de langue anglaise au Québec au cours de la cérémonie de remise des diplômes aux élèves du collège Marianopolis, le 25 octobre. Plusieurs étudiantes se verront remettre des bourses d'études.

Le Dr André Boudreau, directeur général de l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des toxicomanies, au ministère provincial de la santé, participe cette semaine à trois colloques internationaux à Lucerne, en Suisse. Il participera d'abord à une réunion d'experts de l'Organisation mondiale de la santé, puis à un symposium scientifique organisé par le Bureau international contre l'alcoolisme, au cours duquel il prononcera une conférence. Le Dr Boudreau participera enfin à des journées d'étude organisées par la Ligue catholique internationale contre l'alcoolisme, dont il est vice-président... La conférence nationale sur "La pollution et notre milieu" se tiendra à Montréal à la fin de ce mois. M. O.M. Solandt, président du Conseil des sciences du Canada sera l'un des conférenciers à ces journées d'étude.

M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, s'adressera aux congressistes de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe, le dimanche 30 octobre... Le jeudi 27 octobre, à 20h. 30, au centre social de l'université de Montréal, Mlle Judith Jamin présentera des films documentaires réalisés en 1962 par Radio-Canada en Israël, Mlle Jamin répondra aux questions de l'auditoire et fera le point de la situation en Israël. Le prince Bertil de Suède dirigera une délégation d'hommes d'affaires et d'industriels qui visitera le Canada au cours du mois de novembre.

"Dans le domaine de la forêt, ce sont les compagnies, non le gouvernement, qui mènent"

QUEBEC — Le directeur de la section forestière de l'Union catholique des cultivateurs, M. Léopold Lévesque, affirme que dans le domaine forestier, c'étaient toujours les compagnies qui continuaient de mener et non le gouvernement.

Cette solution serait d'accorder des limites permanentes pour une période de 5 ans aux chantiers coopératifs à condition qu'ils respectent les conditions de leurs contrats.

"M. Johnson nous a écoutés et a remis nos problèmes dans les mains de M. Gosselin qui doit voir à régler les difficultés auxquelles nous faisons face pour le moment, et pour ensuite établir une politique afin de faire cesser les pérégrinations à Québec," a dit M. Lévesque.

Par ailleurs, le ministre des terres et forêts a déclaré à des journalistes que les revendications de l'UCC en matière de problèmes forestiers étaient réglées dans une proportion de 80 pour cent.

Le Centre commercial de Montréal vient de lancer une campagne d'embellissement et de rénovation des édifices commerciaux, en prévision de l'exposition universelle et internationale de 1967.

C'est le président de l'organisme, M. Emile "Butch" Bouchard, qui a accueilli les invités à cette réunion. Il était entouré de MM. Gilles Marchand, architecte, président du comité d'urbanisme de l'association, Lucien Hétu, vice-président de Dupuis et Frères, Jean Martineau et Jean Desrosiers.

La campagne mise sur pied par le Centre commercial de Montréal englobe le territoire compris entre les rues Bleury et Rachel, l'avenue de Lormier et le fleuve Saint-Laurent.

Au cours d'un forum qui a suivi une série d'exposés, de nombreux marchands ont expliqué qu'ils favorisaient la campagne d'embellissement et de rénovation mais qu'en général, beaucoup d'entre eux faisaient preuve d'apathie.

Participant aux discussions, le curé de l'église Saint-Jacques, l'abbé Gérard Lalonde, a invité les marchands à ne pas perdre confiance, rappelant que lors de sa première rencontre avec ses paroissiens, seulement 17 d'entre eux (sur une population de 4.000) s'étaient rendus à son invitation.

"Combattre avec les soldats que vous avez sous la main et vous pouvez être sûr que quelque chose se produira", a-t-il ajouté.

Pour sa part, l'ex-président du Centre commercial M. François LaSalle, a déploré le fait que les marchands semblaient indifférents au problème, préférant souligner la baisse du chiffre d'affaires et ne faisant rien pour remédier à la situation.

terres et forêts, a déclaré à des journalistes que les revendications de l'UCC en matière de problèmes forestiers étaient réglées dans une proportion de 80 pour cent.

Le Centre commercial lance une campagne d'embellissement

Le Centre commercial de Montréal vient de lancer une campagne d'embellissement et de rénovation des édifices commerciaux, en prévision de l'exposition universelle et internationale de 1967.

C'est le président de l'organisme, M. Emile "Butch" Bouchard, qui a accueilli les invités à cette réunion. Il était entouré de MM. Gilles Marchand, architecte, président du comité d'urbanisme de l'association, Lucien Hétu, vice-président de Dupuis et Frères, Jean Martineau et Jean Desrosiers.

La campagne mise sur pied par le Centre commercial de Montréal englobe le territoire compris entre les rues Bleury et Rachel, l'avenue de Lormier et le fleuve Saint-Laurent.

Au cours d'un forum qui a suivi une série d'exposés, de nombreux marchands ont expliqué qu'ils favorisaient la campagne d'embellissement et de rénovation mais qu'en général, beaucoup d'entre eux faisaient preuve d'apathie.

Participant aux discussions, le curé de l'église Saint-Jacques, l'abbé Gérard Lalonde, a invité les marchands à ne pas perdre confiance, rappelant que lors de sa première rencontre avec ses paroissiens, seulement 17 d'entre eux (sur une population de 4.000) s'étaient rendus à son invitation.

"Combattre avec les soldats que vous avez sous la main et vous pouvez être sûr que quelque chose se produira", a-t-il ajouté.

Pour sa part, l'ex-président du Centre commercial M. François LaSalle, a déploré le fait que les marchands semblaient indifférents au problème, préférant souligner la baisse du chiffre d'affaires et ne faisant rien pour remédier à la situation.

terres et forêts, a déclaré à des journalistes que les revendications de l'UCC en matière de problèmes forestiers étaient réglées dans une proportion de 80 pour cent.

Le Centre commercial lance une campagne d'embellissement

Le Centre commercial de Montréal vient de lancer une campagne d'embellissement et de rénovation des édifices commerciaux, en prévision de l'exposition universelle et internationale de 1967.

C'est le président de l'organisme, M. Emile "Butch" Bouchard, qui a accueilli les invités à cette réunion. Il était entouré de MM. Gilles Marchand, architecte, président du comité d'urbanisme de l'association, Lucien Hétu, vice-président de Dupuis et Frères, Jean Martineau et Jean Desrosiers.

La campagne mise sur pied par le Centre commercial de Montréal englobe le territoire compris entre les rues Bleury et Rachel, l'avenue de Lormier et le fleuve Saint-Laurent.

Au cours d'un forum qui a suivi une série d'exposés, de nombreux marchands ont expliqué qu'ils favorisaient la campagne d'embellissement et de rénovation mais qu'en général, beaucoup d'entre eux faisaient preuve d'apathie.

Participant aux discussions, le curé de l'église Saint-Jacques, l'abbé Gérard Lalonde, a invité les marchands à ne pas perdre confiance, rappelant que lors de sa première rencontre avec ses paroissiens, seulement 17 d'entre eux (sur une population de 4.000) s'étaient rendus à son invitation.

"Combattre avec les soldats que vous avez sous la main et vous pouvez être sûr que quelque chose se produira", a-t-il ajouté.

Pour sa part, l'ex-président du Centre commercial M. François LaSalle, a déploré le fait que les marchands semblaient indifférents au problème, préférant souligner la baisse du chiffre d'affaires et ne faisant rien pour remédier à la situation.

La sécurité routière sera à l'ordre du jour de la conférence féd.-provinciale

OTTAWA — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a déclaré vendredi aux communes que les problèmes de sécurité routière seront vraisemblablement abordés par la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres qui débutera lundi dans la capitale fédérale.

En réponse à une question du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, le premier ministre a souligné que ces problèmes relèvent des deux niveaux de gouvernement.

En formulant sa question M. Diefenbaker a fait état de statistiques selon lesquelles "10 p.c. des lits d'hôpitaux au Canada sont occupés par des victimes de la route".

Le premier ministre a par ailleurs déclaré que le gouvernement fédéral est disposé en tout temps à rencontrer des représentants du Conseil canadien de la sécurité routière en vue de travailler à une coopération de tous les intérêts en faveur de la sécurité routière.

"C'est une question, a noté M. Pearson, qui relève du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et peut-être pourrions-nous en discuter avec les provinces lors de la conférence fédérale-provinciale la semaine prochaine."

En outre, en réponse à une question de M. Maurice Allard (Ind. Sherbrooke) faisant état d'une offre récente du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion de participer avec les provinces à l'établissement de la télévision éducative, M. Pearson a déclaré que ce sujet n'est pas à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale.

rale - provinciale mais que "n'importe quelle province pourra la soulever sous l'article de l'ordre du jour désigné par 'autres questions'".

Guy Rocher, au B.G.R.

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, a annoncé la nomination de quatre nouveaux membres à temps partiel au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.

Il s'agit de M. Guy Rocher de Montréal, Mlle Edouardina Dupont, de Trois-Rivières, M. Gordon Waddell Thomas, de St. Anthony, T.N. et du major Reid de Souris, l'île-du-Prince-Edouard.

Diplômé de l'université de Montréal, de l'université Laval et de Harvard, M. Rocher a fait partie de la commission Parent. Il est professeur de sociologie à l'université de Montréal.

Mlle Dupont a été présidente de la section du Québec de la fédération canadienne des Business and Professional Women's Clubs et elle s'est dévouée auprès de la Société de la Croix-Rouge, de la Société canadienne de lutte contre le cancer et d'autres organismes de bien-être de sa ville natale, Trois-Rivières.

Ces nominations ramènent la composition du BGR à son effectif complet de 15 membres en vue de ses importants débats sur la question des lignes de conduite devant avoir lieu à Ottawa la semaine prochaine.

Reprise des travaux à la "Place des arts" de Québec

QUEBEC — Le ministre des affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, a révélé jeudi soir que le gouvernement provincial a décidé de reprendre les travaux de la construction de la "Place des Arts" de Québec, interrompus le 28 juillet dernier pour permettre la révision de la liste "libérale" des travaux prioritaires dans la province.

M. Tremblay a annoncé cette nouvelle au cours d'un banquet qui a suivi la proclamation des lauréats des concours littéraires et scientifiques, organisés par son ministère.

"Le conseil exécutif du ministère a décidé, après étude des documents, plans, dossiers et calculs se rapportant au projet, de permettre la poursuite de la construction de la "Place des Arts" de Québec," a-t-il déclaré.

Sous l'administration libérale, on avait déjà lancé des appels d'offres pour la construction de la superstructure, mais le gouvernement de l'Union nationale au pouvoir depuis l'élection du 5 juillet dernier, s'était aperçu qu'il en coûterait \$12.000.000 au lieu des \$6.000.000 initialement prévus par l'administration de M. Lesage.

Jusqu'à maintenant, on n'a

terminé que les travaux d'excavation.

M. Tremblay a déclaré que la forme initiale du projet n'a pas subi de modifications importantes.

M. Guy Beaulne, directeur du conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, a déclaré pour sa part, au cours d'une conversation téléphonique, que le gouvernement fédéral ne retirait pas sa participation à la réalisation de ce projet.

On sait que le gouvernement fédéral défraie une partie de la construction de cet édifice, en vertu d'une entente signée pour fêter le centenaire de la Confédération.

Amende de \$1,000 pour avoir pollué les eaux du port

Le capitaine D. J. Alvarez, maître de bord du navire Dagan, a été condamné à \$1.000 d'amende et aux frais pour avoir pollué les eaux du port de Montréal avec de l'huile.

Selon la preuve présentée en cours de procès, le navire avait déversé environ 25 barils d'huile dans l'eau, le 12 octobre. Il s'agit d'un bâtiment enregistré en Israël.

Winters est déçu de la participation des entreprises privées à l'Expo 67



M. Robert Winters, ministre du Commerce, a affirmé que l'entreprise privée ne participerait pas aussi grandement qu'on le prévoyait à l'Exposition universelle de 1967.

Le ministre fédéral du Commerce, M. Robert Winters, a affirmé que l'entreprise privée ne participerait pas aussi grandement qu'on le prévoyait à l'Exposition universelle de 1967.

A la suite d'une réunion du Conseil d'administration de l'Expo, M. Winters s'est dit déçu de voir que certaines des plus importantes entreprises du Canada n'ont pas encore contribué à l'exposition internationale.

Le commerce et l'industrie du Canada ont jusqu'à présent pris des engagements se chiffant par environ \$20 millions, a-t-il souligné, mais l'on s'attendait à un chiffre beaucoup plus élevé grâce au secteur privé.

Le ministre du Commerce a noté qu'il y a encore d'importants projets à l'Expo qui peuvent être de bons investissements pour les sociétés privées.

Toutefois, selon M. Winters, en dépit du manque d'intérêt des maisons d'affaires, les travaux de l'Expo se poursuivent au rythme prévu et il n'y a aucune raison de croire que l'exposition universelle ne sera pas prête à recevoir le public le 28 avril 1967, jour de son inauguration.

Québec créera un comité de la radio-télévision éducative

QUEBEC — Les études faites au ministère de l'éducation amènent à croire que le Québec aurait besoin, dans un avenir prochain, d'au moins trois canaux de télévision, pour la diffusion de programmes de télévision éducative et cela dans la bande à ultra haute fréquence (UHF).

Dans cette perspective, le ministère de l'éducation créera sous peu un comité du plan de développement de la radio et de la télévision scolaire. Ce comité serait composé de personnes désignées par les institutions d'enseignement, de fonctionnaires et de spécialistes choisis pour leur compétence particulière dans le domaine.

Le comité étudiera particulièrement l'orientation générale du développement de la radio-télévision éducative, l'implantation d'un réseau, le recrutement et la formation du personnel requis et les programmes à élaborer à l'intention des diverses clientèles à desservir.

Le ministère de l'éducation, en collaboration étroite avec le ministère du travail, souhaiterait réaliser, dès 1967, une expérience pilote d'enseignement télévisé aux adultes de certaines régions du Québec. Ces enseignements expérimentaux serviraient principalement pour compléter la formation professionnelle d'adultes ou pour le recyclage des travailleurs et des personnes sans emploi.

A la lumière de l'énoncé de politique contenu dans le livre blanc sur la radiodiffusion, publié en juin dernier par le gouvernement fédéral, le ministère de l'éducation du Québec est disposé à faire connaître ses besoins et le détail de ses projets afin de collaborer avec le B.G.R. Toutefois, il est clair dans l'esprit du ministère qu'il sera entièrement responsable des horaires et du contenu des émissions de radio-télévision éducative qu'elles soient. De plus, le ministère produira lui-même ses propres émissions et à cette fin disposera des studios et des services nécessaires.

Le ministère de l'éducation, en collaboration étroite avec le ministère du travail, souhaiterait réaliser, dès 1967, une expérience pilote d'enseignement télévisé aux adultes de certaines régions du Québec. Ces enseignements expérimentaux serviraient principalement pour compléter la formation professionnelle d'adultes ou pour le recyclage des travailleurs et des personnes sans emploi.

Dans cette perspective, le ministère de l'éducation créera sous peu un comité du plan de développement de la radio et de la télévision scolaire. Ce comité serait composé de personnes désignées par les institutions d'enseignement, de fonctionnaires et de spécialistes choisis pour leur compétence particulière dans le domaine.

Le comité étudiera particulièrement l'orientation générale du développement de la radio-télévision éducative, l'implantation d'un réseau, le recrutement et la formation du personnel requis et les programmes à élaborer à l'intention des diverses clientèles à desservir.

Le ministère de l'éducation, en collaboration étroite avec le ministère du travail, souhaiterait réaliser, dès 1967, une expérience pilote d'enseignement télévisé aux adultes de certaines régions du Québec. Ces enseignements expérimentaux serviraient principalement pour compléter la formation professionnelle d'adultes ou pour le recyclage des travailleurs et des personnes sans emploi.

A la lumière de l'énoncé de politique contenu dans le livre blanc sur la radiodiffusion, publié en juin dernier par le gouvernement fédéral, le ministère de l'éducation du Québec est disposé à faire connaître ses besoins et le détail de ses projets afin de collaborer avec le B.G.R. Toutefois, il est clair dans l'esprit du ministère qu'il sera entièrement responsable des horaires et du contenu des émissions de radio-télévision éducative qu'elles soient. De plus, le ministère produira lui-même ses propres émissions et à cette fin disposera des studios et des services nécessaires.

Le comité sur les pénitenciers déplore le manque de soins psychiatriques à St-V.-de-P.

OTTAWA — Les présidents conjoints du comité du Sénat et de la Chambre sur les pénitenciers ont déclaré que le comité avait été "chocqué" par le manque de soins psychiatriques au pénitencier de St-Vincent de Paul et à l'Institut Leclerc, près de Montréal.

Dans un communiqué conjoint remis à la presse, le sénateur William Benidickson et le député Ian Watson de Chateauguay-Huntingdon-Laprairie ont commenté la visite faite mercredi dans ces prisons par le comité. Ils ont également critiqué "l'absence de moyens de réhabilitation" à Saint-Vincent de Paul, mais ont déclaré que les membres avaient été favorablement impressionnés par l'entraînement en ateliers à l'Institut Leclerc.

Le comité effectuera des visites dans d'autres pénitenciers, au cours des prochaines semaines.

M. Watson, commentant la déclaration dans une interview ultérieure, a révélé qu'il n'y avait à Saint-Vincent de Paul qu'un psychiatre employé à temps partiel pour traiter les 1.100 prisonniers. "On a tenté d'engager des psychiatres, a-t-il dit, mais il en manque dans le pays, et encore plus rares sont ceux intéressés à travailler dans les prisons". M. Watson a précisé que des postes de ce genre étaient présentement offerts, avec une rémunération de \$17.000 par an.

LOVE
(Voir pages 15-16)

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les
GOUTTIERES
"PRIMEAU"
GALVANISÉES • ALUMINIUM
COUTURES
Estimation gratuite
* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

Procurez-vous votre ALMANACH DU PEUPLE 1967 EN VENTE PARTOUT \$1.00

Des milliers de réponses aux milliers de questions que vous posez sur des domaines divers...

- Température • Guide astrologique général • La Catéchèse • Education • Expo '67
- Sports • Alimentation • Artisanat et couture • Votre santé et le carnet du docteur
- Encyclopédie et Variétés

BEAUCHEMIN
éditeur, imprimeur
Maison établie depuis 1842
450, avenue Beaumont, Montréal 15
Tél.: 273-5181

La rigidité d'Ottawa est-elle justifiée?

Quelles qu'en soient les données techniques, les débats des rencontres fédérales - provinciales qui débutent lundi à Ottawa graviteront autour d'un thème principal : le partage des impôts directs entre Ottawa et les provinces.

Le gouvernement fédéral a tenu jusqu'à maintenant une attitude rigide. Il veut bien concéder 17 points additionnels de l'impôt sur le revenu des particuliers aux provinces qui seront appelées à assumer des responsabilités déjà acceptées par le Québec. Il veut bien, aussi, augmenter de \$138 millions les paiements de péréquation. Pour le reste, il ne semble pas vouloir bouger. Si les provinces veulent plus de revenus, semble dire Ottawa, qu'elles prennent la responsabilité d'aller les chercher elles-mêmes dans la poche des contribuables.

Ce raisonnement d'Ottawa doit être examiné à la lumière des projections de revenus et de dépenses établies pour les cinq prochaines années par le comité du régime fiscal. Ces projections établissent — on le sait de manière certaine sans toutefois connaître les chiffres exacts — que les dépenses des provinces et des municipalités augmenteront beaucoup plus rapidement que celles d'Ottawa. La conclusion nette est claire : Ottawa veut que les provinces assument seules aux yeux de l'opinion la responsabilité des dépenses accrues qu'elles devront encourir.

A première vue, la position d'Ottawa se défend. Les nouvelles dépenses devront être affectées à des fins provinciales : il est assez normal, en principe, qu'elles soient financées à même des revenus provinciaux.

Mais on décèle vite une faille importante dans ce raisonnement d'Ottawa. L'impôt direct dont Ottawa veut se garder la part du lion n'appartient pas en exclusivité, ni même en priorité à Ottawa. C'est, au mieux, un bien commun qui appartient également aux deux ordres de gouvernement, ou en tout cas un bien que chacun peut légalement s'approprier sans encourir le risque d'un désaveu juridique.

Dans ces conditions, le problème central est un problème, non plus de propriété jalouse, mais de responsabilité et de priorité concrètes. Vu dans cette perspective, le problème apparaît sous un jour différent, que M. John Roberts a fort bien résumé lors de la conférence de septembre. Pour le premier ministre de l'Ontario, "un système viable de relations fédérales-provinciales devrait reposer sur un partage des ressources fiscales qui tienne compte de manière rigoureuse des responsabilités financières des deux ordres de gouvernement. Cela signifie que les ressources fiscales doivent être distribuées de telle manière qu'après un certain temps, les revenus aux niveaux fédéral et provincial augmentent proportionnellement à l'accroissement prévu des dépenses à chaque niveau".

De ces prémisses, M. Roberts tire une conclusion tout à fait logique : "cela veut dire également que les ressources fiscales actuelles doivent être partagées de manière à équilibrer les fardeaux respectifs du fédéral et des provinces en regard de l'obtention subséquente de revenus fiscaux supplémentaires".

C'est ce principe de l'égalisation proportionnelle des responsabilités en face des déficits à venir que refuse d'accepter Ottawa. Si telle est bien l'attitude du gouvernement central, nous n'hésitons pas à dire qu'elle n'est guère compatible avec le véritable esprit du fédéralisme.

Déficit du service postal

Le comité des comptes publics de la Chambre des Communes a reproché au gouvernement, lundi dernier, de n'avoir pas pris de mesures efficaces pour réduire le déficit du service postal, attribuable selon le rapport à l'insuffisance des taux pour les envois de deuxième classe. Pour l'année 1964-65, les pertes encourues ont été de \$35 millions et sont la cause d'un déficit d'ensemble de \$11.500.000 pour tout le service.

Le ministre des postes, M. Côté, n'a pas tardé à répondre que le gouvernement se propose de demander au Parlement, dès l'an prochain, d'augmenter ses tarifs postaux, de manière à faire entrer dans le trésor fédéral un revenu plus conforme au coût réel du service. On sait que le courrier de deuxième classe comprend les journaux, magazines et autres périodiques qui sont livrés à des tarifs spéciaux.

Au moment où les postiers réclament des hausses de salaires, et où le public est inquiet devant la menace d'une nouvelle grève postale, beaucoup de gens auront pensé que c'est vraiment une anomalie inacceptable que de livrer une partie du courrier à perte et de grever le budget fédéral d'un pareil déficit. Le problème n'est pourtant pas aussi simple.

Le rapport O'Leary

Des 1953, le comité des comptes publics avait recommandé une hausse de ces tarifs, et il constate que rien n'a été fait. Toutefois, depuis ce temps-là, la question a fait l'objet d'une étude par la Commission d'enquête O'Leary; l'objet principal de cette enquête était la concurrence que

A l'appui de sa thèse, Ottawa invoque des arguments d'ordre économique. Pour pouvoir agir efficacement sur les mouvements cycliques de l'économie, le gouvernement central, soutient-on, doit disposer d'un pouvoir de taxation qui ne saurait descendre à moins de 50 p.c. de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Le rôle régulateur de la politique fiscale en économie est difficilement contestable. Mais il ne suffit pas d'affirmer ce principe pour résoudre le problème complexe qui se pose aujourd'hui.

On peut soutenir que, moyennant l'existence de certaines normes communément acceptées et pourvu qu'on prévoit des modalités appropriées d'intervention du gouvernement central, Ottawa pourrait très bien, avec une part d'environ 20 p.c. de l'impôt sur le revenu des particuliers, conserver un pouvoir efficace d'intervention dans la marche de l'économie. Un éditeur non signé du dernier numéro du Canadian Tax Journal (septembre-octobre 1966) examine tour à tour les deux hypothèses, celle d'Ottawa et celles des deux provinces principales. L'auteur, sans tirer de conclusion définitive, envisage qu'en retenant 16 p.c. de l'impôt sur le revenu des particuliers, et moyennant certaines modalités techniques dont l'auteur dernier budget de M. Sharp (celui qui réduisit temporairement — j'allais dire électoralement — de 10 p.c. l'impôt des particuliers) fournit un excellent exemple, Ottawa pourrait, à la rigueur, conserver un pouvoir d'infléchissement de l'économie qui peut être considéré comme suffisant dans le contexte actuel. "Entre le pourcentage de 50 p.c. (qu'Ottawa paraît disposé à concéder) et celui de 84 p.c. (qui marquerait le 'point of no return' d'une politique maximale de concession), il y a, conclut l'auteur de l'article, amplement de marge pour des négociations pratiques".

M. Roberts avait dit pratiquement la même chose à Ottawa le mois dernier. "Nous ne croyons pas, affirmait le premier ministre ontarien, à la nécessité de définir par un chiffre arbitraire de 50 p.c. la portion de l'impôt sur le revenu qui devrait rester à Ottawa... Nous croyons qu'avec un pourcentage moindre de l'impôt des particuliers, Ottawa pourrait très bien s'acquitter de ses responsabilités en matière de politique économique".

Venant d'un homme qui a déclaré à plusieurs reprises depuis quelques années sa foi en la nécessité d'un gouvernement central fort, ces propos montrent que la position d'Ottawa n'est pas aussi inexpugnable que semblent le croire certains porte-parole du gouvernement central. Ils indiquent surtout qu'Ottawa serait mal avisé de fermer la porte à tout assouplissement de ses positions premières.

Une situation où prévaudrait une disproportion trop grande entre les déficits des provinces et ceux d'Ottawa serait très malsaine pour l'équilibre et l'esprit de notre fédéralisme. Un refus de collaboration qui aboutirait à la création d'une jungle fiscale serait également nocif au progrès économique et politique du Canada.

Si l'on veut éviter ces dangers redoutables, il faudra qu'Ottawa consente à des concessions majeures dans le partage des impôts directs. A défaut de telles concessions, il faudra s'attendre, au cours des prochains mois, à des événements politiques spectaculaires.

Claude RYAN

BLOC-NOTES

transport des céréales et pour certaines régions sous-développées pour des services essentiels dans des secteurs isolés.

Le même principe vaut pour Radio-Canada, parce que la télévision et la radio d'Etat ne peuvent ni ne doivent restreindre leurs services et leurs émissions à ce qui serait directement rentable sur le plan financier. Les subventions qui couvrent les déficits d'opération sont justifiées par le rôle essentiel de ces techniques de diffusion.

Frais élevés

Le service postal doit faciliter la diffusion et la circulation des idées et des opinions par les périodiques de toutes sortes, ce qui justifie le tarif spécial de deuxième classe. Pour les quotidiens, le tarif tient compte de la proportion d'annonces dans chaque numéro et le coût varie en conséquence. Cela représente déjà à l'heure actuelle des frais assez élevés.

Pour un quotidien comme Le Devoir dont le tirage est relativement modeste, dont la proportion d'annonces est peu élevée, le coût de l'expédition du journal par la poste est de l'ordre de \$70.000 par année. Or cela ne comprend pas la livraison à domicile dans la



L'Afrique des colonels et des paysans III- L'armée au pouvoir

par J. de BENOIST, P.B.

"Les militaires qui réfléchissent font de mauvais soldats, mais de bons citoyens."

Cette boutade est lancée avec un bon rire par un jeune ministre dahoméen. Les théorèmes marxistes de ce professeur de philosophie en font un étonnant pour les bien pensants. En fait il est très poliste et ouvert au dialogue. Et il reconnaît volontiers que le régime militaire de son pays est fort civil...

Tous les coups d'Etat ne se ressemblent pas

L'épidémie de coups d'Etat militaires a pu faire illusion aux observateurs peu au courant de la réalité africaine. Si dans plusieurs pays l'armée a pris le pouvoir, c'est pour des raisons et avec des objectifs très différents.

Au Togo, des anciens militaires, mécontents de leur reclassement, voulaient s'emparer du président Olympio pour obtenir de lui des avantages substantiels. Il fallait leur échapper et ils furent alors effrayés de la possible répression. Malheureusement pour lui ils le retrouvèrent, et leur peur les conduisit à le tuer. Ils se trouveront alors bien embarrassés du pouvoir qui était tombé entre leurs mains.

Au Congo Kinshasa voyant que les dirigeants congolais étaient incapables d'entendre et que le pays s'enfonçait dans une gabegie toujours plus grande, le général Mobutu prit le pouvoir avec d'autant plus de détermination que son ambition personnelle l'y poussait.

Au Dahomey, trois hommes politiques, représentant trois partis et aussi trois régions géographiques se déchiraient depuis l'indépendance, avec pour seul résultat une aggravation catastrophique de la situation économique de leur pays. L'armée était déjà intervenue en 1963 mais avait rapidement rendu le pouvoir aux civils. Ce fut pire qu'avant. C'est pourquoi le général Soglo n'a pas fait cette fois beaucoup de difficultés pour prendre le pouvoir. Il n'a cer-

tes aucune ambition personnelle, mais l'empire croissant des Chinois l'inquiétait.

Et cette fois il est bien décidé à laisser s'apaiser les esprits et à mettre le pays réellement au travail avant de procéder à de futures élections.

L'équipe ministérielle, presque entièrement civile, est jeune et compétente. Elle travaille à l'abri de l'armée, qui intervient de façon fort discrète. Ainsi, au mois de mars un meeting se tenait en présence du président de la République et de plusieurs ministres, et groupait plusieurs milliers de personnes. Les "forces de l'ordre" étaient composées de deux gendarmes et quatre policiers...

En République Centrafricaine, le jeune président Bokassa se trouvait entouré d'hommes corrompus, et d'une faction qui se préparait à faire un coup d'Etat avec l'appui des Chinois. Son cousin, le colonel Bokassa, prit de vitesse les putschistes et s'installa au pouvoir avec l'intention d'épurer sérieusement le pays.

En Haute-Volta, ce sont les syndicats qui se sont soulevés contre le chef d'Etat à moitié pour défendre leur salaire menacé de réduction, à moitié pour protester contre les dépenses exagérées du président. Celui-ci qui venait d'être élu avec presque 100% des voix (mais on sait ce que vaut la démocratie en Afrique...) ne voulait pas céder. Devant la menace de guerre civile, le colonel Lamizana installa bien à contre cœur un gouvernement militaire.

En Nigéria, ce géant de l'Afrique, les choses sont extrêmement complexes. Les rivalités entre régions ethniques, les différences de religions et de culture, ont toujours rendu l'équilibre de ce pays très fragile. Devant le désordre qui menaçait de s'installer à l'état d'urgence, un groupe de jeunes officiers, de tendance dure, fit un coup d'Etat. Mais ils furent pris de justesse par le chef de l'Etat-major, le général Ironsi, qui avec beaucoup d'habileté réussit à capter ce putsch au bénéfice de la tendance modérée.

C'est là un des points qui fait la popularité de l'armée. Les soldats sont soumis à une discipline, à une formation sérieuse qui manquent à beaucoup de cadres politiques et administratifs en Afrique. Ils donnent confiance.

Dans un pays où les sectes secrètes et mystérieuses sont nombreuses, les parachutistes avec leur tenue camouflée et leur démarche souple et silencieuse, ne sont pas sans rappeler vaguement les hommes léopards auxquels croient bon nombre d'Africains.

Enfin l'armée s'est toujours tenue en dehors des luttes politiques, c'est un corps indépendant qui a évité de prendre part aux rivalités qui divisaient les leaders africains.

Les masses, auxquelles l'autorité donne un sentiment de confiance, sont heureuses de se sentir gouverner par des hommes qui savent commander.

Au Ghana enfin, le Dr Kwame Nkrumah, le héros de l'indépendance de l'Afrique, était devenu peu à peu un mégalomane qui éliminait impitoyablement tous ses adversaires. Plusieurs tentatives ayant échoué contre lui, la croyance en son invulnérabilité était bien établie.

C'est pourquoi, inquiet de la situation économique du pays, les militaires profitèrent d'un voyage du président à Pékin pour s'emparer du pouvoir et s'efforcer de remettre de l'ordre dans un pays acrosé par le culte de la personnalité.

Des gens sérieux

Il est cependant remarquable de constater un point commun à tous ces coups d'Etat. La population a accueilli avec satisfaction, voire avec allégresse la prise de pouvoir par l'armée. Cette attitude s'explique par la très grande popularité dont jouissent actuellement les armées africaines.

Du temps de la colonisation un administrateur s'efforçait de retrouver le coupable d'un petit délit. Il savait qu'il venait d'un village voisin et il avait de fortes raisons de croire qu'il s'agissait d'un ancien militaire. Il rassembla donc tous les hommes du village et commença à les interroger, mais sans succès, car la loi de la solidarité et du silence jouait. Il n'arrivait même pas à savoir lesquels parmi ces hommes étaient d'anciens soldats. Brusquement, il s'écria : "garde à vous" aussitôt deux hommes se figèrent dans une attitude impeccable, les petits doigts à l'oreille, les yeux regardant l'horizon... Le réflexe avait été plus fort que la méfiance. Des années de formation avaient modelé ces hommes.

C'est là un des points qui fait la popularité de l'armée. Les soldats sont soumis à une discipline, à une formation sérieuse qui manquent à beaucoup de cadres politiques et administratifs en Afrique. Ils donnent confiance.

Dans un pays où les sectes secrètes et mystérieuses sont nombreuses, les parachutistes avec leur tenue camouflée et leur démarche souple et silencieuse, ne sont pas sans rappeler vaguement les hommes léopards auxquels croient bon nombre d'Africains.

Enfin l'armée s'est toujours tenue en dehors des luttes politiques, c'est un corps indépendant qui a évité de prendre part aux rivalités qui divisaient les leaders africains.

Les masses, auxquelles l'autorité donne un sentiment de confiance, sont heureuses de se sentir gouverner par des hommes qui savent commander.

Gare au réveil des paysans

Un autre trait caractéristique de ces coups d'Etat, c'est que les masses paysannes n'ont généralement pas bougé; tout s'est déroulé dans les grandes villes, sans que les ruraux se sentent concernés.

S'il en était besoin, ce serait une preuve supplémentaire que la démocratie n'a encore aucune prise dans les milieux agricoles, qui forment les 90% des populations africaines.

Mais il serait dangereux de croire que cette inertie va se prolonger pendant longtemps. Les paysans sont pauvres, ils sont sans doute même plus pauvres qu'avant l'indépendance, mais la grande différence est qu'ils savent maintenant qu'ils sont pauvres et défavorisés par rapport aux privilégiés de l'administration et des villes. L'action politique et ses slogans pénètrent peu à peu dans les campagnes. Et surtout le très rapide développement des postes de radio à transistor transportent rapidement l'information d'un bout à l'autre des territoires.

Le paysan n'est plus isolé, il peut faire des comparaisons. Il sait que dans d'autres lieux, des hommes vivent mieux que lui. Et il a de plus en plus l'impression qu'il est exploité. De sa situation économique aggravée, il rend responsable les dirigeants africains actuels. Et

P. S.

Louis Riel et PACELF

La présente a pour but de demander à l'Acclif (Association pancanadienne des éducateurs de langue française) pourquoi elle n'a pas profité de son séjour à Regina pour protester, durant son congrès, contre le mépris qu'affiche la Royal Canadian Mounted Police contre le Canada français et le simple respect de l'Histoire en son "musée" de vieilleries de cette ville.

En effet, là où les membres de l'Acclif (tous d'un certain âge, Dieu merci) ont tenu leur dernier congrès pour flatter les anglophones de Saskatchewan et d'ailleurs, ceux qui ne leur accordent rien (il n'y a que le fédéral qui consente à tous les dix ans à leur accorder des miettes, comme certains affichages bilingues ou quelques émissions en langue française... aux heures impossibles), la dis-je, s'élevaient deux "monuments": le lieu dit ou fut condamné Louis Riel par la "justice" britannique-canadienne, édifice fédéral situé en face de l'hôtel Saskatchewan, et le "Musée" des horreurs de la P.J. ou RCMP, près des écuries des habitants rouges, à Regina.

Tous les congressistes ont été invités à visiter ces lieux célèbres. Les membres de l'Acclif, sans broncher, ont vu le bout de corde qui a servi à occire Riel, ils ont vu son misel, son crucifix... au beau milieu des poignards, des coups de hache, des revolvers, des assassins, des bandits de grand chemin, des voleurs, des violenteurs de droit commun du Far West canadien. C'est en effet parmi ces objets écoeurants, couteaux tachés de sang, bottines maculées, carabines de tel agent à chemise, que l'on n'a pas manqué son homme, etc., etc., que l'on peut voir les touchantes reliques de Louis Riel.

Les températures moyennes d'une chambre sans chauffage

En 1964, à Montréal, le climat chaud avait commencé vers le 12 avril. (Le Devoir, vol. LV), tandis que le climat froid avait subitement suivi commençant pendant la nuit entre le 16 et le 17 octobre quand la première neige de Québec s'était abattue dans le Parc des Laurentides (Micro-Express, vol. I, no 67, p. 3).

Pendant cette période de temps, et durant une période similaire en 1965, et une autre période similaire en 1966, une chambre bien aérée naturellement a été maintenue sans chauffage central.

Cette chambre, en coin, exposée du côté sud-sud-ouest,

Louis Riel qu'aujourd'hui même les anglophones éclairés, historiens, journalistes, considèrent comme le vrai Père du Manitoba et qu'ils ont complètement réhabilité.

Et qu'attend l'Acclif pour réclamer le retour de ces objets au Manitoba, à St-Boniface, où Riel a été pendu et où il repose maintenant en paix... sous une pierre tombale d'ailleurs médiocrement installée, d'une pauvreté indigne de sa grandeur.

Il y a tout de même une limite à l'abrutissement et à l'aplâtrisme. Je pose ici solennellement la question : quel est le bilan, quel est l'acte de l'Acclif depuis sa fondation? Qu'a apporté l'Acclif aux Canadiens français? Qu'a-t-elle obtenu pour nos frères au Québec ou ailleurs?

Non pas que cela ne soit pas touchant de voir de vieux ecclésiastiques ou éducateurs aux cheveux blancs pleurer de joie en chantant tous ensemble de vieilles rangelines françaises et québécoises; "Auprès de ma blonde...", "Il était un petit navire" et autres. Il est également touchant de voir ces gens par ailleurs dévoués, qui ont travaillé pendant des décennies et n'ont rien obtenu ou presque pour les leurs. Mais la sentimentalité ne suffit plus, et nos jeunes n'attendront plus 50 ans pour obtenir que soit traduit une affiche unilingue sur un édifice fédéral ou autres balivernes.

En attendant, Riel, sa mémoire, ses reliques sont bafouées. Il ne faut pas permettre à la RCMP, corps fédéral, de ridiculiser celui qui de l'avis général fut le Père du Manitoba et, par cela, le vrai Père de l'Ouest pancanadien.

P. BRUNET.

La température de la chambre a été enregistrée journalièrement, à environ six heures du matin, pendant les trois périodes des observations. Les températures moyennes mensuelles et semi-annuelles ont été calculées. Le tableau donne les températures moyennes qui représentent les valeurs les plus répandues pour cette chambre.

PERIODE	1964	1965	1966
	*F (°C)	*F (°C)	*F (°C)
Avril (16-30)	64.2 (17.9)	61.5 (16.4)	63.3 (17.4)
Mai	68.3 (20.3)	69.6 (20.9)	61.5 (16.7)
Juin	73.3 (22.9)	73.5 (23.1)	77.0 (25.0)
Juillet	78.1 (25.6)	75.2 (24.0)	79.9 (26.6)
Août	71.3 (21.8)	74.5 (23.6)	76.2 (24.6)
Septembre	69.4 (20.8)	69.6 (20.9)	68.4 (20.2)
Octobre (1-15)	59.5 (15.3)	57.1 (13.9)	62.5 (16.9)
Avril 16 - octobre 15	70.44 (21.36)	70.32 (21.29)	72.04 (22.24)

La température maximum atteinte dans la chambre au cours de la période sous observation en 1966 était de 93°F (33.9°C), comparativement à 90°F (32.2°C) pour la même période de 1965, et 92°F (33.3°C) pour la période correspondante de 1964. Chaque des températures maximum a été atteinte l'après-midi au mois de juillet, le plus chaud mois de tous les trois ans. La température moyenne semi-annuelle, dans la période du 16 avril au 15 octobre 1965 était 72.04°F (22.24°C). Dans les périodes correspondantes en 1965 et en 1964, ces températures étaient respectivement de 70.32°F (21.29°C) et de 70.44°F (21.36°C). La sensation du froid a été subie aux températures sous environ 61°F (16.1°C) alors que la transpiration a été éprouvée

aux températures à et au-dessus 79°F (26.1°C).

Théoriquement, la température d'un enclos défini, à chaque temps spécifié, est en relation avec la température de ses environs. En pratique, la température d'une chambre est affectée en plus par l'intensité et la durée des nombreux éléments externes et internes, chaque élément contribuant seulement ou en combinaison. Quelques-uns de ces éléments étaient observés, tels que : le vent (et sa direction), les nuages, la pluie et le courant d'air dans la chambre.

Ces observations sont d'intérêt général. Elles sont un guide pour l'ajustement du chauffage des habitations.

J. Tosic

lorsqu'un Blanc se rend dans la campagne, il n'est pas rare que de vieux paysans s'approchent de lui pour lui demander : "Quand finira donc l'indépendance?"

Ceci n'est pas trop grave tant que les paysans sont organisés. Mais il suffit qu'un agitateur politique les aide à exprimer leurs revendications, et cristallise leur mécontentement sur les gouvernements actuels, et le pire est à craindre. Ceci n'est pas un rêve : il suffit de regarder ce qui s'est passé malheureusement au Congo, au Kinshasa. Excités contre les pouvoirs publics, des paysans dans la misère, des jeunes désœuvrés, ont ravagé tout ce qui représentait l'autorité établie.

Ils ont voulu faire table rase de tout ce qui représentait à leurs yeux la "première indépendance" faite par des privilèges à leurs dépens. Et ils veulent maintenant établir une "deuxième indépendance" qui sera faite au profit des paysans. C'est alors la guerre civile avec toutes ses horreurs et les luttes fratricides qui laissent des traces profondes.

C'est ce qu'il faut éviter à tout prix en essayant de combler le fossé qui sépare les cadres qui jouissent de la plupart des avantages de l'indépendance, et les masses rurales dont la situation ne s'est pas améliorée.

(A SUIVRE)

MONTREAL, SAMEDI 22 OCTOBRE 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOU

Directeur de l'information : Mario CARDINAL

Traitement : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Selon la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et Hamilton : 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada : 12 mois \$29.00, 6 mois \$15.00, 3 mois \$8.00. A l'étranger : 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi : 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : 844-3361

DES IDÉES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Hong-Kong: une colonie qui subsiste grâce à l'accord tacite de tous les intéressés

par Stephen HUGH-JONES

La Chine est, naturellement, la vraie ennemie de l'impérialisme. Encore moins de cinq ans et le seul vestige significatif de l'empire britannique sera Hong Kong. C'est seulement l'un des paradoxes d'une colonie qui contredit la plupart des théories habituelles de l'impérialisme.

La Grande-Bretagne acquit le territoire de façon assez traditionnelle. Après avoir combattu entre 1839 et 1842 pour soutenir le droit des marchands britanniques à droquer la population de la Chine avec de l'opium, la Grande-Bretagne a obtenu la cession de Hong Kong en tant que base commerciale, quelque peu au mécontentement de lord Palmerston, qui la qualifia d'"île déserte sur laquelle il y a à peine une maison". Aujourd'hui, l'île déserte — 29 milles carrés, après l'assèchement d'une partie de la mer — est le centre d'affaires de la colonie.

Trois milles carrés de plus sur le continent opposé — actuellement la ville de Kowloon — furent ajoutés en 1860, après une guerre effectuée pour de non moins honorables desseins. En outre, 365 milles carrés, maintenant connus sous le nom de Nouveaux-Territoires, revinrent aux Anglais en 1898, sans guerre, mais à la suite de ce qui, d'après des documents du gouvernement britannique, est taxé aujourd'hui avec délicatesse de "négociations" avec la Chine, à l'époque où la politique de démembrement de la Chine par les Européens et les Japonais, qui marqua la fin du 19e siècle, battait son plein.

Cependant, à la différence de l'île de Hong Kong et de Kowloon, que l'on dit anglais à perpétuité, ces Nouveaux-Territoires sont données à bail pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Ils constituent cependant l'arrière-pensée rurale de la colonie: la plus grande partie de leur étendue urbaine et la plupart des installations importantes — sauf leurs réservoirs — pourraient théoriquement rester à la Grande-Bretagne pour toujours.

C'est ainsi qu'est née une colonie de 400 milles carrés, insignifiante quant à ses dimensions, mais, d'après des critères coloniaux — et même asiatiques — d'une grande richesse. Ses quatre millions d'habitants constituent approximativement la moitié de ceux qui, à travers le monde, vivent encore sous le regard bienveillant des fonctionnaires coloniaux de la Grande-Bretagne (la Rhodesie non comptée, pour des raisons de fait). Le dernier précieux joyau, on l'imagine, de la couronne de plus en plus dépeuplée de Sa Majesté. Malgré les accusations de néo-colonialisme, qui ne sont pas sans raison à cause du maintien d'une présence militaire à l'isthme de Suez, Hong Kong mériterait plutôt de figurer comme l'exemple d'un plus vieux phénomène:

Un centre d'observation

Mais Hong-Kong n'est pas, militairement parlant, sans valeur. C'est de tout évidence un centre d'observation pour "surveiller" la Chine et, plus crûment, pour l'espionner. Un immense état-major d'Américains à peine déguisés en officiels consulaires se livrent à ces activités, comme font les partisans de Taiwan. Le régime de Pékin utilise sans doute Hong-Kong pour les mêmes desseins, et les autorités britanniques formulent occasionnellement une désapprobation formelle en déportant impatiemment des agents subalternes, sauf — ouvertement ou moins — ceux des Etats-Unis. En même temps, un grand nombre d'Américains revenant du Vietnam visitent Hong-Kong, malgré les protestations chinoises. La question de savoir si ces visites américaines vont au-delà du repos et du divertissement est un

motif de dispute entre Hong-Kong et Pékin.

Economiquement, Hong-Kong, malgré toute sa prospérité, n'est pas une possession importante pour la Grande-Bretagne. C'est un fait bien connu que cette colonie n'est pas à charge, comme certaines autres: à l'exception de 3 millions de livres de prêt fait il y a quelques années pour le développement de l'aéroport, elle se suffit à elle-même. La colonie aussi contribue dans la proportion de 2 millions et demi par an à la défense de ses propres côtes, qui est estimée généralement à 16 millions de livres par an. Ses réserves officielles sont conservées en livres sterling. En l'absence d'élites de statisticiens financiers, il est impossible d'évaluer l'influence qu'elle a sur la solidité ou la faiblesse de la livre. Sa balance commerciale visible est constamment défavorable, la Chine, le Japon et les Etats-Unis étant ses principaux fournisseurs. La Grande-Bretagne figure seulement pour 11% dans ses importations et prend 13% de ses exportations. Cependant les recettes invisibles et le flot pratiquement incontrôlé de capitaux en provenance de l'étranger ou expédiés à l'étranger de ce centre bancaire de grande importance échappent à toute possibilité d'estimation.

On pourrait du moins supposer que Hong-Kong enrichit les compagnies et les banques britanniques, s'il n'enrichit pas le gouvernement de Londres. Il en est effectivement ainsi, mais la nation d'une colonie exploitée sans pitié par les finances métropolitaines s'estompe devant la réalité des finances chinoises. Bien qu'il ait des noms britanniques célèbres dans le commerce de Hong-Kong, les affaires y tombent de plus en plus dans les mains des Chinois résidents dans la colonie. La scandaleuse exploitation qui existe indubitablement est celle des employés par les employeurs, chose à laquelle il faut s'attendre dans une région qui vit uniquement de compétition avec le marché mondial et dont le gouvernement, par conséquent, est attaché à un capitalisme du laissez-faire à la façon de celui du dix-neuvième siècle. L'exemple: beaucoup de travailleurs de textile travaillent trois cent cinquante-neuf jours par an.

On pourrait bien se demander pourquoi la Grande-Bretagne conserve cette colonie. La raison pour laquelle elle n'en a pas été chassée depuis longtemps est qu'elle est très précieuse pour la République populaire de Chine comme source de devises étrangères: le fait de tolérer l'impérialisme au pas de la porte de la Chine rapportait à celle-ci environ 140 millions de livres l'année dernière, sans mentionner les envois de fonds en devises étrangères. Aucune pression ne s'exerce sur les Anglais de ce côté ni de l'extérieur: il n'existe aucune apparence de démocratie populaire, et ceux qui la veulent constituent une infime minorité.

Le départ de la Grande-Bretagne ne pourrait se faire qu'en faveur de la Chine: même si c'était une possession anglaise plutôt qu'une concession à la Grande-Bretagne, Hong-Kong ne pourrait pas plus que Goa ou Gibraltar, devenir libre avec l'espoir de survivre. La Grande-Bretagne, naturellement, pourrait partir avant la date prévue (c'est-à-dire avant 1997, lorsque vraisemblablement tout ce qu'elle possède ou a pris à bail devra être abandonné). Ce serait conforme à notre politique coloniale proclamée de trouver des "compromis alternatifs" pour les territoires qui ne peuvent pas devenir indépendants.

Mais quelles que soient les qualités d'un gouvernement communiste chinois, l'abandon volontaire d'une colonie britannique à un pouvoir communiste est inconcevable pour un gouvernement britannique quel qu'il soit.

Mais au-delà de tout cela, la vraie raison pour laquelle les Anglais restent est qu'ils y sont. L'inertie est la plus grande force de Whitehall, et de tous ses nombreux bureaux aucun ne s'est fait moins connaître par des opinions radicales que le — désormais célèbre — Colonial Office. Et l'on ne peut guère s'attendre à ce qu'il se produise une hérésie dans la colonie elle-même: les travailleurs peuvent être exploités mais ils sont moins exploités — ou croient l'être — qu'en Chine; les employeurs font des affaires; les fonctionnaires supérieurs jouissent de la petite grandeur laborieuse d'une survie de l'empire et visent à voir leur salaire déjà élevé augmenter de 50%.

(Le Monde)

Un livre magistral

ISLAM ET CAPITALISME de Maxime Rodinson

par Régis BLANCHER

Pendant quelque quinze ans M. Maxime Rodinson, directeur d'études à l'Ecole des hautes études, s'était surtout signalé par des travaux linguistiques attestant une connaissance vaste et profonde du domaine sémitique et singulièrement de celui de l'arabe. Depuis quelques années ses recherches semblent se tourner définitivement vers la sociologie historique et religieuse relative à ce dernier domaine: un approfondissement nouveau de la biographie de Mahomet nous a en particulier valu un livre de l'islam. Le présent ouvrage s'inscrit dans la même voie. C'est à la fois une oeuvre de science et de conscience, où l'auteur, selon sa propre affirmation, entend servir et ne point garder pour soi le fruit de ses réflexions, de ses recherches, non plus que l'avantage d'un recul dû à sa position.

Dès le début le problème est posé: le monde de l'islam portait-il en soi les éléments de toute nature qui ont présidé, par leur existence en Europe occidentale après la Renaissance, à la naissance et au développement du capitalisme? Ainsi énoncé ce problème revient dès l'abord à révoquer en doute une vue de l'esprit trop vite admise en Occident, à savoir que la religion de l'islam et la société qui en est née sont irréductiblement fermées aux principes sur lesquels se sont édifiées l'économie et la civilisation industrielles. Sans doute ne s'agit-il point d'ailleurs pour M. Rodinson de procéder par simple affirmation: bien des apparences donnent en effet à croire que l'islam a senti des ses origines la nécessité d'un refus définitif opposé à tout ce qui viole l'esprit de justice. Le chapitre II est consacré à l'étude de cette question en partant des données coraniques complètes et objectives par ce que fournit de toute main la Tradition ou *Sunnah* (mot transcrit dans l'ouvrage par *Sonnah*).

Comme il faut s'y attendre, une large place est ici faite aux problèmes du prêt usuraire et du profit commercial, assimilés par les juristes musulmans aux bénéfices ou aux dividendes résultant d'une activité "capitalistique". Ce faisant, ces docteurs se réfèrent à un principe fondamental de la morale commerciale en islam, qui refuse de faire droit à un profit fondé sur l'usure. En pratique, comme on doit s'y attendre, la loi de l'islam a dû composer avec la réalité. Un rigorisme sans faille n'aurait d'ailleurs aucune chance de prévaloir dans ce sens car il aurait tendu à condamner tout trafic commercial. Or, comme le remarque M. Rodinson, "l'activité économique, la quête du profit, le commerce et par conséquent la production pour le marché sont gardés avec autant de ferveur par la Tradition que par le Coran". Des aphorismes comme "Le marchand de confiance sera assis à l'ombre du trône de Dieu au jour du Jugement" donnent le ton à la fois sapientiel et naïf de ces affirmations et illustrent le genre de protestations sur lequel on se fonde pour légitimer le négoce.

L'essentiel, comme le martèlent les textes invoqués judicieusement par M. Rodinson, est que toute activité aboutissant à un profit se fonde à la fois sur le refus de l'alca et sur l'intégrité des personnes (ainsi pp. 34 et suivantes). De ce principe on infère sans peine que toute fraude, toute malversation, portent en soi leur condamnation, ce qui est un moyen de renforcer le devoir d'honnêteté. Rien en islam ne pousse au surplus atteinte fondamentale au droit de propriété en dépit des interprétations plus subtiles que convaincantement relevées chez des juristes musulmans du Pakistan par exemple (pp. 38 et suivantes); ici M. Rodinson s'élève contre un mode de raisonnement fondé sur un transfert d'idées: "N'importe quelle chose sous son influence par les musulmans au Moyen Age ne sont ce que l'idéal moderne appelle ainsi. Il vaut mieux en être conscients".

De subtils assoupissements

Ce principe ainsi reconnu, reste à définir le système économique vécu par le monde de l'islam. Dans son chapitre III l'auteur s'y emploie avec la méthode qu'il a suivie précédemment. Tout d'abord il rappelle un aspect essentiel de l'activité commerciale et des modes de production au Moyen Age dans les pays musulmans: "Le secteur capitaliste a été indubitablement développé sous divers aspects. L'aspect le plus visible est le commercial". Le négoce, lié à l'activité artisanale, a naturellement évolué au cours des siècles et selon les régions; divers types de marchands, rappelant ceux qu'a définis Max Weber, coexistent tant sous le califat abbasside que sous l'autorité des princes qui, à partir du dixième siècle, ont fondé des dynasties sur ses vestiges (pp. 47 et suivantes).

Est-il besoin de dire que dans une telle ambiance l'interdiction de l'usure et de la commande avec alca est destinée à recevoir les plus subtils assoupissements; quelques exemples savoureux en sont fournis par M. Rodinson pour illustrer cette revanche de la vie quotidienne sur

de facilité l'idée que le capitalisme s'est implanté avec retard dans le monde de l'islam à cause d'une indolence et d'un fatalisme qui ont étouffé ou paralysé l'esprit d'entreprise; pas davantage il n'est permis d'invoquer le privilège de la rationalité, dévolu selon Max Weber au seul Occident, pour justifier la lenteur de l'implantation capitaliste dans le domaine arabo-islamique.

Le Coran accorde en effet une place de choix à l'activité rationnelle de l'homme et fait même de la faculté de penser un devoir réglant l'activité de la créature humaine; la déontologie est certes dominante en islam, mais la foi engage l'homme total et l'oblige à se surpasser lui-même sur tous les plans, y compris celui de l'intellect, pour mériter l'aide divine sans laquelle nul succès n'est concevable; le problème de la prédestination dans le Coran est posé en des termes tels que l'invitation à l'action et, par voie de conséquence, l'esprit d'entreprise peuvent trouver leur justification sans peine dans l'ensemble d'une éthique fondée sur la seule révélation coranique; toute la vie de Mahomet n'a-t-elle d'ailleurs pas été action, lutte contre l'esprit du mal, certitude en l'assistance divine? Il n'est jusqu'à la magie (dans laquelle le Max Weber avait dénoncé une force ou un élément freinant l'ascension à la totale liberté intellectuelle) qui n'ait été intégrée dans l'idéologie islamique par le canal du Coran (pp. 110 et suivantes); par là aussi l'évolution vers une exploitation rationnelle du monde s'est trouvée facilitée aux yeux de ceux qui cher-

chent leur appui dans les seuls textes coraniques.

Tout bien considéré, le monde de l'islam n'a pas présenté à l'implantation du système capitaliste une résistance supérieure à celle qu'offrit l'Occident (pp. 128-129). Tout au plus peut-on dire, et on sent combien cela est essentiel, qu'il y eut retard dans cette implantation.

Ce retard n'a pas été le même dans tous les pays musulmans. Il tend à disparaître, et l'extension du secteur capitaliste est fonction de l'emprise coloniale dans les pays concernés. Un tableau montre à l'évidence les modalités du phénomène (p. 33). Le cas particulier de l'Egypte révèle d'ailleurs au début du dix-neuvième siècle l'ébauche d'un capitalisme d'Etat cédant la place à une activité artisanale d'allure traditionnelle, laquelle à son tour est évincée à partir de 1882 du fait de l'entrée en jeu du capital français et anglais; la fondation par Talat Hârd de la banque Misr, en 1920, consacre le triomphe d'un capitalisme appuyé sur de puissantes participations étrangères.

Un livre magistral

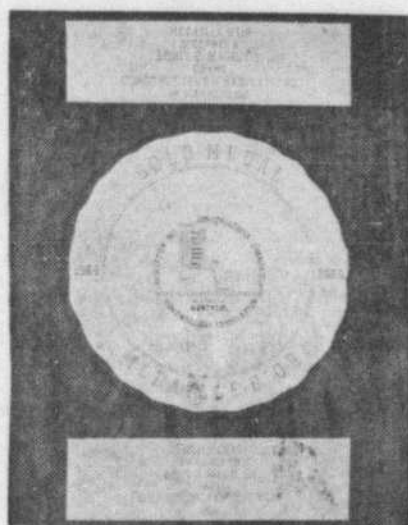
Le développement du système bancaire hérité de l'Europe devait finalement conduire à s'incliner devant une réalité que les consciences strictes ne condamnaient plus que de fond du cœur (p. 159). Il n'est ni téméraire ni excessif d'affirmer que l'opposition du monde de l'islam aux structures capitalistes est un mythe. Tout au plus peut-on concéder qu'en son aspect actuel ce mode d'exploitation du monde est

indiscutablement modelé sur des types exogènes. Que certaines attitudes mentales ou sociales aient conduit à marquer ce capitalisme musulman de traits particuliers, qu'il soit possible d'y relever notamment une hésitation à investir pour des profits lents ou aléatoires, que la tendance à la dispersion des investissements en des entreprises hétérogènes ait caractérisé cette forme "capitalistique", il est difficile de le nier. Il n'en demeure pas moins que, dans l'ensemble, la perspective d'un long avenir est à reconnaître à cette révolution économique du monde musulman. A des signes non douteux on peut prévoir que des structures socialistes et étatiques auront leur place en des ensembles où l'islam s'intégrera bon gré mal gré à la faveur de mutations ou d'abandons.

Il n'est nullement excessif d'affirmer que ce livre est magistral. La diversité et la complexité des problèmes étudiés ont en effet exigé d'immenses lectures, une rare capacité d'analyse et un courage intellectuel auquel chacun rendra justice. La densité de la formulation n'arrête pas le lecteur tant celui-ci est entraîné par la démarche de l'auteur. On admirera partout le soin avec lequel une documentation de première main vient renforcer des exposés de doctrine. L'ouvrage que nous offre Maxime Rodinson est non seulement un livre courageux, mais aussi l'oeuvre d'un savant capable de faire réfléchir le spécialiste et de convertir les esprits curieux à d'indispensables renouvellements.

(Le Monde)

GAGNANT de la MÉDAILLE d'OR



LOUIS B. MAGIL
elm park
DOLLARD DES ORMEAUX
POURQUOI

l'Association des Constructeurs de Montréal a-t-elle choisi: "LE CONSTRUCTEUR DE L'ANNÉE"?

Pour stimuler l'éthique professionnelle.

Magil Co. a mérité ce titre, après 25 années de travail soutenu comme constructeur de maisons dans la région de Montréal.

Les propriétaires des maisons Magil constatent qu'on a enfin réuni l'utile à l'agréable.

Les architectes de Magil n'ont qu'un but: celui d'améliorer leurs plans afin de donner aux maisons Magil le plus de confort possible tout en conservant un cachet bien particulier. C'est pourquoi ils sont constamment en relations avec les propriétaires actuels.

Les ingénieurs des maisons Magil, consultent régulièrement le bulletin publié par le National Research Council afin de connaître ce qu'il y a de plus nouveau dans les matériaux de construction.

Nos artisans devancent les désirs et les besoins de ceux qui achètent une maison signée Magil.

Nos contremaîtres sont constamment sur les chantiers de construction afin de voir à ce que la politique de Magil qui est: "Tout ce qui vaut la peine d'être construit doit être bien construit," soit respectée.

Si vous recherchez ce qu'il y a de mieux en construction, n'hésitez pas à venir nous voir, et constatez par vous-mêmes la qualité des maisons Magil.

m
SYMBOLE DE QUALITÉ

Pour vous rendre, suivez la route Transcanadienne vers l'ouest sortez à la montée St-Jean. Continuez vers le nord jusqu'à Elm Park.

Téléphones: le soir, 695-5061; les fins de semaine, 626-6898.

CENTRE D'ETUDES SUR LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT
UNIVERSITE MCGILL
présente
Des conférences publiques "Keith Callard" — 4e série
données par le
DR. AUDREY I. RICHARDS
ancien directeur du Centre d'Etudes africain
de l'Université de Cambridge

EXPLOITATION DE L'EST AFRICAIN — CERTAINS PROBLEMES SUR LES ETATS MULTI-CULTURELS
Les deux dernières conférences
débuteront à 20 h. 15.

51ème conférence 24 octobre — Les problèmes du gouvernement
local dans les Etats multi-culturels.
52ème conférence 26 octobre — L'intégration des forces et le rôle
dans les nouvelles universités africaines.

Edifice Stephen Leacock, chambre du conseil, 8e étage

LE DEVOIR

PUBLIERA JEUDI LE 27 OCT. UN NUMÉRO
SPÉCIAL SUR LA LITTÉRATURE À L'OCCASION
DU SALON DU LIVRE DE QUÉBEC.

Les collèges et les institutions qui aimeraient
se procurer des exemplaires de ce
numéro sont priés de
remplir ce coupon
et de le retourner
au service du tirage.

Le coût de ce numéro
est de .10¢

LE DEVOIR.

434 est, Notre-Dame, Montréal

Nom

Adresse

Ville

Le transport aérien est le facteur clé du développement du tourisme

par Knut HAMMARSKJOLD
directeur général de l'I.A.T.A. (1)

Dans les années qui viennent, les compagnies aériennes, les associations touristiques et les gouvernements, devront, plus que jamais, travailler ensemble à réaliser le plein achèvement du tourisme mondial.

Je serais tenté de dire que l'activité aérienne est actuellement dans une période de transition et que nous sommes même à un tournant de notre histoire. Toutefois, à la réflexion, je pense que depuis la création de l'IATA en 1919 les compagnies sont toujours restées à un stade de transition: les améliorations techniques constantes ne leur ont jamais permis de réaliser la stabilité.

Il est certain que pendant les 21 ans d'existence de l'IATA, (Association du transport aérien international), l'activité aérienne mondiale, toujours en devenir, n'a jamais connu un instant de répit.

Toutefois, il est bon de peser calmement les incidences sur l'activité touristique de

quelques-uns des nouveaux types d'appareils qui doivent entrer en service dans les années à venir. Je voudrais mentionner en particulier l'avion à réaction à grande capacité, familièrement connu sous le nom de Jumbo Jet. Ces appareils qui pourront recevoir jusqu'à cinq cents passagers, entreront en service en 1969. Bien que prévus à l'origine sur les seules routes de l'Atlantique, on les verra rapidement sur le Pacifique et finalement aux quatre coins du monde. J'ai eu récemment l'occasion de parcourir cinq grandes villes d'Extrême-Orient et j'en ai retiré la nette impression qu'au-delà du potentiel que les problèmes inhérents au Jumbo Jet pourraient ne pas être suffisamment compris, même des milieux professionnels de l'aviation civile et du tourisme. La plupart des aéroports de l'Extrême-Orient seraient complètement submergés par l'arrivée d'un de ces géants de l'air, libérant brus-

quement une masse de cinq cents passagers. Qu'arriverait-il quand trois ou quatre de ces mastodontes arriveront simultanément, éventuellement les horaires actuels rendent parfaitement plausible. (2)

De notre côté, celui de l'aéronautique, par des réalisations marquantes, nous avançons à grands pas vers l'avènement du Jumbo Jet. Les diverses incidences en rapport avec l'étude du Jumbo Jet sont actuellement coordonnées en vue de prendre leur place, une place toute nouvelle, dans l'activité de l'IATA. Sur le plan opérationnel, aucun doute que le Jumbo Jet ne soit un instrument de succès aux mains des compagnies, mais que serait cette réussite si l'infrastructure ne répondait pas aux nouveaux besoins? Non seulement les opérations d'embarquement et de débarquement des passagers seraient perturbées, mais encore, l'avantage économique du nouvel appareil se trouverait compromis. A l'heure actuelle, de nombreux aéroports dans le monde ne peuvent déjà permettre aux appareils à réaction de décoller avec le poids total normallement prévu. Le revenu théorique de l'appareil est ainsi diminué et les conséquences économiques en sont déjà sérieuses. Certains aéroports ont tendance à refuser les travaux d'allongement ou de renforcement des pistes, car disent-ils, les appareils qui les utilisent ne sont que des moyens courriers et de plus, ils ne décolent pas à pleine charge. C'était peut-être vrai dans le passé, ça ne le sera plus certainement demain.

On a déjà pu observer que grâce à l'accroissement des facilités de la société moderne et du fait d'un niveau de vie toujours plus élevé, les usagers demandent de plus en plus de vols directs entre les grands centres touristiques du monde. Voyons par exemple, ce qui se passe à Hong-Kong. Le tourisme y a pris la deuxième place dans l'activité et les revenus de la ville; de plus, grâce aux réalisations remarquables des autorités touristiques, l'île a cessé l'école d'Hong-Kong est devenue une obligation pour tous les touristes voyageant en Extrême-Orient, mais il faut bien constater qu'il n'existe pas de vol direct à partir de Hong-Kong vers l'Amérique ou vers l'Europe. Les progrès techniques permettent aujourd'hui des vols directs de cette importance, encore faut-il que les aéroports permettent de leur côté, le décollage à pleine charge. Hong-Kong envisage aujourd'hui d'améliorer son aéroport mais à l'heure actuelle, un Boeing 707 ne peut y décoller à pleine charge. De plus, les Super 80 du modèle DC-8 qui doivent bientôt entrer en service, seront de ce même fait, encore plus gênés que le Boeing 707.

Ce qui se produit à Hong-Kong se répète aussi ailleurs, en particulier dans les pays qui font des efforts particuliers pour développer leur tourisme. C'est le cas par exemple, de Djakarta et de Manille. Ces deux importantes plates-formes du tourisme en Extrême-Orient ont encore besoin de sensibles améliorations. Je pense particulièrement aux commodités techniques et non à l'acheminement au sol des passagers, ce qui est encore un autre problème et d'une manière générale, un problème plutôt épineux. Il est maintenant grand

temps de faire un nouvel effort pour réduire les processus des formalités à terre et pour éviter l'attente aux services de santé, des passeports et de la douane (3). A l'ère du Jumbo Jet, pour ne pas parler du TSS, il devient nécessaire de réviser complètement notre point de vue sur ces problèmes. Peut-être pourrait-on envisager de suivre l'exemple du chemin de fer et du bateau en embarquant sur les avions des inspecteurs qui effectueraient en vol les formalités habituelles.

Ces questions de facilitation sont d'un intérêt primordial pour l'usager qui comprendrait mal de passer à terre en vue des formalités diverses, le tiers ou même plus du temps consacré au vol lui-même.

Mais le touriste de demain sera-t-il encore plus choqué de trouver à son arrivée, des possibilités hôtelières insuffisantes. La encore, je me permets d'insister pour que tous les intéressés prévoient la mise à disposition de chambres et autres facilités, à prix modérés, qui pourront convenir au touriste moyen. C'est très bien d'exercer des pressions sur les compagnies en vue d'obtenir de bas tarifs, mais ces pressions doivent s'appliquer également sur les autres secteurs de l'industrie touristique, si l'on veut vraiment attirer le touriste.

Les deux dernières années ont été marquées par l'augmentation des prix de toutes, ou presque toutes les commodités, que les touristes souhaitent trouver, au cours de leur voyage. Je pense aux visites organisées, taxis et même bagages, aussi bien qu'aux services essentiels, de l'hôtellerie, charges d'accueillir le touriste de le loger et de le restaurer. Les compagnies aériennes ont effectivement accepté au printemps dernier la mise en vigueur de nouveaux tarifs en baisse, sur les lignes de l'Atlantique Nord, mais les tarifs des divers services annexes, hôtelier ou autres, eux, ont paru augmenter dans une propor-

tion sensiblement égale aux taux de réduction des tarifs aériens. C'est pourquoi, en fin de compte, le touriste a vu le profit, dont il devait théoriquement bénéficier à la suite des accords réalisés grâce à l'IATA, se trouver réduit à néant, alors que les économies réalisées sur son billet d'avion passaient aux mains des hôteliers et responsables de visites organisées. Il est absurde, je le récite, de demander aux compagnies d'abaisser leurs tarifs, sans exercer la même pression sur les autres secteurs de l'industrie du tourisme, dans le cadre d'une politique générale de baisse des tarifs.

Les pères de la Convention de Chicago de 1944, convention qui constitue le cadre des règlements du transport aérien international, ne pouvaient prévoir le développement fantastique des soldisant "vois non-réguliers", et il s'ensuit aujourd'hui que ces transporteurs marginaux bénéficient de règlements internationaux des-

tinés au début à s'appliquer aux vols non réguliers d'avions ambulances ou autres services analogues.

A mon sens, il appartient aujourd'hui aux gouvernements d'assumer leurs responsabilités et de placer sur un seul et même plan les règlements de l'aviation internationale, qu'il s'agisse de réguliers ou non réguliers. Il aurait été étonnant qu'on ait pu attendre un tel but à plus courte échéance sur la base d'accords multilatéraux, toutefois les gouvernements avaient la possibilité de traiter la question par des accords bilatéraux.

Car, à l'heure actuelle, l'aviation et le tourisme sont, du fait de leur nature même, des activités d'ordre international, et toute tentative de monopolarisation faite par un pays ou par un autre, serait un pas en arrière. Une telle tentative amènerait les autres pays à suivre une politique protectionniste, comme cela se passe dans les secteurs du commerce et de la navigation internationale. En

vérité, cette attitude est extrêmement dangereuse, en ce qu'elle contribue plutôt au déclin du tourisme qu'à son développement. Ceci ne doit pas être. Il faut réussir à réaliser un équilibre, conciliant les intérêts de tous les participants, aussi bien ceux des gouvernements, des voyageurs et des promoteurs de l'industrie touristique, que ceux des transporteurs aériens.

De toute manière, qu'il s'agisse de transporteurs IATA ou non IATA, de lignes régulières ou non régulières, jamais l'avenir du transport aérien n'a été aussi prometteur.

N.D.L.R.: (1) Ce texte constitue l'essentiel de l'allocution prononcée par M. Hammariskjold récemment à Vancouver devant la Canadian Tourist Association, le Rotary Club et le Vancouver Board of Trade. Les parties imprimées en gras ont été soulignées à la rédaction du Devoir. Les intertitres sont également de nous. (2) Ces considérations respicient certains aspects souvent exprimés ici au sujet de l'organisation à Montréal-International. (3) Même remarque qu'en 2.



CE SERA DE NOUVEAU L'ÉTÉ EN CROISIÈRE "EMPRESS" AUX ANTILLES

Vous naviguerez à bord du luxueux paquebot amiral du Canadien Pacifique, l'"Empress of Canada". Vous explorerez des îles merveilleuses. Les jours sont chauds et ensoleillés, les nuits sont fraîches et étoilées. Nombreuses activités: natation (le "Canada" a deux piscines), soirées dansantes, spectacles, réceptions. La cuisine est exquise. Allez! vous vous réjouirez de ce second été. Choix de sept croisières merveilleuses "Empress".

DÉPARTS DE NEW YORK—saison 1966-67: 10 déc. (11 jours); 22 déc. (12 jours); 10 jan. (15 jours); 4 fév. (13 jours); 18 fév. (19 jours); 11 mars (12 jours); 24 mars (9 jours).

Tarifs à compter de \$265

Consultez votre agent de voyages ou un bureau du Canadien Pacifique.

Regardez "Gai, gai la belle province", le grand music-hall de Muriel Millard, au réseau français de Radio-Canada, le dimanche 12 novembre.

VOYAGEZ AVEC LE

Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

expo67

CANADIEN PACIFIQUE COMINCO

La pastorale du tourisme

CITE DU VATICAN — "Le tourisme, un des plus importants, plus justes et plus logiques phénomènes de notre temps, ne doit pas être seulement un élément de prospérité économique, mais aussi un facteur de paix par le développement de la connaissance réciproque et de la compréhension entre les hommes". C'est ce qu'a déclaré au cours d'une conférence de presse le père dominicain Giovanni Arrighi, responsable du nouveau bureau de pastorale du tourisme érigé au sein de la congrégation du Concile.



Venez à la fête...
c'est gratuit!

Prenez un jet de CPA pour Amsterdam et passez une journée aux frais des Hollandais

Commencez votre voyage en Europe à Amsterdam où vous goûterez à la célèbre hospitalité des Hollandais, gracieuseté de l'Association touristique d'Amsterdam. Dès votre arrivée, vous êtes convié à un cocktail de bienvenue suivi d'une excursion sur les canaux, en embarcation à toit de verre (la meilleure façon de voir Amsterdam), et d'un concert donné par l'orchestre du Concertgebouw. On vous offre de nombreuses autres petites attentions, 20 en tout.

CPA vole sans escale de Montréal à Amsterdam, à peu de distance de la plupart des grandes villes de l'Europe.

De Montréal, il n'en coûte que \$335 pour une excursion de 14 à 21 jours. Mais un versement initial de 10% est suffisant pour obtenir un billet.

VOTRE JOURNÉE AUX FRAIS DES HOLLANDAIS COMPREND

- un cocktail de bienvenue
- un déjeuner Broedjeswinkel
- une visite à la maison de Rembrandt
- une visite à un club de nuit
- une visite dans une brasserie et dégustation
- une excursion de 75 minutes en bateau sur les canaux
- une visite au Rijksmuseum
- le choix de trois délicieux repas
- une visite à la maison d'Anne Frank
- une tournée de diamantaires
- ... et beaucoup plus.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

LES LIGNES AÉRIENNES **Canadien Pacifique**

CANADIEN PACIFIQUE — TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

VISITEZ LE PAVILLON CANADIEN PACIFIQUE-COMINCO À L'EXPO 67-DU 28 AVRIL AU 27 OCT. 1967

CINEMA EN PLEIN CIEL

A 25,000 pieds d'altitude, vous ne serez jamais si près des étoiles... de cinéma. Films en couleur, grand écran, écouteurs individuels, c'est tout un programme... et une exclusivité AIR FRANCE au Canada.

VOLS QUOTIDIENS VERS PARIS ET CHICAGO

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE

AU BON ACCUEIL DES VOYAGEURS DEPUIS 1930

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

VOYAGES
TRAVELAIDE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES ET LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits

L'UN SEUL BUREAU A MONTREAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 — UN. 1-7272

Les lieux saints en Israël

Israël fait partie intégrante de la Terre Sainte. Il suffit de monter jusqu'au haut du mont Sion à Jérusalem ou du mont Tabor en Galilée, de se promener dans les rues de Nazareth ou au bord de la Mer de Galilée pour saisir l'importance de ces lieux qui ont été le théâtre des grands événements qui ont marqué le début du christianisme.

Si l'on voulait classer ces lieux par ordre d'importance historique, il faudrait, donc, commencer par Nazareth. Cette vieille ville, située sur les collines de Galilée, ressemble aujourd'hui à celle où vécut Marie et Joseph; Joseph y travailla comme charpentier et Jésus, lui, y passa sa jeunesse.

Les rues de la vieille Nazareth sont encore pavées comme dans le passé, et on y voit, à la fois, hommes, chameaux et ânes. De part et d'autre des rues, s'étendent de nombreux étalages où l'on trouve toutes sortes de poteries, articles ménagers, fruits et légumes, viandes, etc.

Au cœur même de Nazareth, s'élève la nouvelle basilique de l'Annonciation (ci-contre), qui est sur le point d'être achevée. Elle est située, parait-il, à l'endroit même où l'ange Gabriel annonça à Marie la naissance de son fils qu'elle nommerait Jésus.

Mais cela n'est pas tout. À Nazareth, mentionnons encore le Puits de Marie, la Synagogue-Eglise, l'Eglise de saint Joseph, tous soigneusement conservés aux lieux mêmes où commença l'histoire du christianisme.

Au sommet du mont Sion, dans une crypte de l'Eglise de la Dormition, on peut visiter une statue de Marie endormie. C'est là, semble-t-il, qu'elle s'endormit de son dernier sommeil.

Israël possède aussi d'autres lieux ayant été marqués par le Christianisme, tels que le Jourdain, Cana, Jaffa et Lod.



Mais il ne faut pas oublier d'autres lieux qui se sont inscrits plus tard dans l'histoire, là où les Croisés, poursuivant leur mission sacrée, se sont battus, conquirent et sont morts. Il s'agit de Saint-Jean-d'Acre, de Césarée, de Montfort et d'Ascalon; ils sont tous là pour témoigner du rôle, qui fut celui d'Israël, en Terre Sainte.



Nouveau Pelican

Air France annonce l'addition d'un troisième vol hebdomadaire à son service Pelican tout-cargo entre le Canada et l'Europe. Le service Pelican est effectué en Boeing 707-320C de Montréal les samedi, dimanche et jeudi avec correspondance immédiate à l'arrivée à Paris pour livraison le même jour à Londres.

Les appareils géants Bréguet à deux ponts assurent la liaison avec Londres, mais le Pelican peut aussi continuer jusqu'à la capitale de la Grande Bretagne lorsque des chargements très volumineux risqueraient de retarder le transit par transbordement à Orly. Des correspondances tout-cargo sont aussi disponibles à Paris pour toute l'Europe, l'Afrique et le Moyen Orient où se prolonge le réseau tout-cargo d'Air France dans vingt villes de dix pays.

Tarifs réduits

De nombreux tarifs promotionnels très bas ont été adoptés, à l'issue des négociations de l'Association du transport aérien international qui tenait à Honolulu une conférence de trafic-passagers. Ils concernent les relations à l'intérieur de la zone géographique comprenant l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique; leur entrée en vigueur est prévue pour le 1er avril 1967. Le 15 octobre dernier, la conférence avait ajourné ses délibérations sur les tarifs passagers et autres questions commerciales, se rapportant à ces régions. Les nouveaux tarifs envisagés sont soumis à la rectification finale après discussion de certains points non encore tranchés et aussi à l'approbation des gouvernements. Les agences de voyages sont également informées du détail des nouveaux tarifs afin qu'elles puissent en aviser l'usager du voyage aérien dès que possible.

Tourisme en France

M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, a commenté les résultats de la saison touristique en France et les projets de son administration tels qu'il les avait auparavant présentés au Conseil des ministres. Bien que sa balance en devises soit déficitaire, le tourisme français est en expansion. De 1961 à 1965 le nombre total des journées de vacances passées en France et à l'étranger a augmenté de 29 pour cent, tandis que le nombre total des journées de vacances passées en France a été de 27%. On comptait 4,1 millions de touristes étrangers en France en 1965, on en a compté 7 millions en 1965. Au cours de la dernière saison et par rapport à la précédente, le nombre de clients des hôtels a augmenté de 6%, celui des campeurs de 15%, celui des touristes étrangers de 12%. En revanche, la saison a été mauvaise pour les locations de meubles.

Lockheed se lance

PARIS — "Dix milliards de dollars c'est le chiffre d'affaires annuel des compagnies aériennes du monde libre. Et ce n'est qu'un commencement, car pour les dix années à venir on peut penser que les investissements de ces mêmes compagnies en matériels nouveaux atteindront 28 ou 30 milliards de dollars". Cette vue optimiste sur l'avenir de l'aviation commerciale revient à M. A. Carl Kitchin, vice-président de la "Lockheed Aircraft Corporation" qui parallèlement à la "Boeing Company", vient de lancer en Europe sa grande offensive commerciale en faveur de son avion supersonique, le "L-2000". Le feu vert pour la réalisation du prototype américain (Boeing ou Lockheed) est attendu pour la fin de la présente année.

En vue d'un accord aérien USA-URSS

WASHINGTON — Deux hauts fonctionnaires soviétiques spécialisés dans les questions techniques et juridiques de l'aéronautique sont arrivés récemment à Washington afin de participer aux conversations bilatérales tendant à la signature de l'accord aérien entre les Etats-Unis et l'URSS. Il s'agit de M. V. M. Danilichev et Kolesnik qui s'entreliendront dans la capitale fédérale avec des fonctionnaires américains et des représentants de la "Pan American World Airways". Un porte parole du département d'Etat a émis, à cette occasion, l'espoir que cet accord sera signé dans un proche avenir.

T.W.A. enquête

NEW YORK — La compagnie Transworld Airlines (TWA) a entrepris auprès de ses usagers une enquête au sujet des futurs avions qu'elle projette de mettre en service, le quadricoracteur géant Boeing 747 et les avions supersoniques américains SST et franco-britannique Concorde. En ce qui concerne cette dernière catégorie d'appareils la TWA demande à sa clientèle si elle est disposée à payer un supplément de prix pouvant atteindre 80 dollars ou plus pour une liaison de l'ordre de 2,000 milles. En ce qui concerne le "Jumbo Jet" 747 la TWA envisage de ne pas utiliser la capacité maximum de transport de 400 passagers mais de la réduire à 325 ou 400 personnes et d'utiliser l'espace demeuré libre pour divers aménagements.



Un igloo (climatisé) à l'aéroport de Dorval

L'igloo est un nouveau bar qui a été inauguré officiellement jeudi soir à l'aéroport international de Montréal. Il s'ajoute aux nombreux restaurants et établissements exploités par les Restaurants Kebec A.F.C. Limitée. La réception qui a marqué l'ouverture officielle réunissait des représentants d'un grand nombre d'industries canadiennes, ainsi que les rédacteurs touristiques et représentants de la presse, de la radio et de la télévision. Décoré de sculptures et de gravures esquimaudes authentiques, l'igloo évoque le grand nord canadien et la vie rude de ses habitants. Des outils primitifs, fabriqués à la main, ornent les murs. On trouve même une forçure "électrique" primitive. La collection artisanale comprend également des engins de pêche et de chasse, presque tous fabriqués en os de baleine et en cuir.

Les invités ont pu apprécier un menu vraiment original qui comprend le mukluk (chambre tendre de baleine blanche) relevé d'une sauce indienne apprêtée à l'esquimaude, trois plats de viande de baleine et d'os de l'Arctique, et une appétissante gamme de mets mieux connus des Montréalais.

Les garçons de l'igloo portent tous une veste de simili-peau de phoque, la peau de phoque authentique étant trop chaude pour se porter à l'intérieur, parait-il. L'aéroport international de Dorval compte quatre restaurants dont le Kebec, au premier étage, pouvant recevoir 350 clients à la fois, et le Casse-Croûte dans le grand hall, où 42 personnes peuvent manger à l'aise. La Confédération du premier étage, le plus grand des bars de l'aéroport, accueille 400 clients qui peuvent, en fin de semaine, se détendre, danser et assister à des spectacles.

Dès maintenant... pensez au printemps 67

En liaison avec la traversée du

S.S. FRANCE

Québec/Le Havre - 13-18 mai

nous vous proposons un choix de voyages

LA DORDOGNE, CARCASSONNE ET JUAN-LES-PINS

3 jours au château de Mercur avec excursion à Rocamadour et aux Grottes de la CAVÉ — 11 jours — **\$417.00**

SUISSE, ITALIE ET CÔTE D'AZUR — 15 jours — \$477.00

Montreux (Lac Lemman), Stresa (Lac Maggiore), Venise, Florence, Pise, Naples avec Pompei, Sorrente et Capri, Rome, Gênes, Nice et la Côte d'Azur au retour.

LES PAYS DE L'EUROPE DE L'EST — 17 jours (en avion) — \$765.00

Yugoslavie — Hongrie — Tchécoslovaquie — Berlin

Autres voyages: LA GRECE et les ILES GREQUES

Autocar EUROPRAMA: Belgique, Hollande, Allemagne, Autriche

A ajouter aux prix des circuits: le passage à bord du paquebot "FRANCE" et le retour (avion ou bateau) ainsi que les séjours à PARIS.

Renseignements et inscriptions:

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION — Montréal 2 — Tél. 845-8221

Pourquoi toujours la floride?

Le soleil luit sous d'autres cieux

AIR FRANCE
vous y conduira...

Vous découvrirez l'atmosphère excitante de l'Europe, les rives ensoleillées de la Méditerranée ou le charme exotique des Antilles Françaises. Des voyages "tout compris" à des prix très avantageux mettent ces paradis de vacances à la portée de tous. Dès votre arrivée à bord, vous découvrirez la merveilleuse hospitalité AIR FRANCE. Votre table sera celle du Ritz-Carlton, vos vins, les meilleurs crus de France. Vous assisterez au Festival en plein ciel... une exclusivité AIR FRANCE au Canada.

Quelques suggestions



L'EGYPTE:
Montréal-Le Caire (aller-retour) 11 jours en Egypte 3 jours dans la région de la Mer Rouge. Hôtels de 1ère classe, chambre avec bain. Repas, excursions organisées: les Pyramides, Louxor, Assuan, etc.
Tout compris: **\$870.**



LE MAROC:
Montréal-Casablanca (aller-retour) 10 jours au Maroc 4 jours à Paris. Excellents hôtels avec petit déjeuner compris. Excursions: Chefchaouen, Casablanca, Rabat, Meknès, Fès, Marrakech, etc. tout compris: **\$553.**



LES ALPES FRANÇAISES:
Montréal-Geneve (aller-retour) 14 jours aux sports d'hiver. Excellents hôtels avec repas, dans différentes stations: Courchevel, Chamrousse, Mégeve, Val d'Isère, Morzine. Tout compris: **\$410.**



LES ANTILLES FRANÇAISES:
Montréal-Pointe-à-Pitre (aller-retour) 14 jours sur l'île de la Guadeloupe. Hôtels de 1ère classe avec bain. Petit déjeuner et dîner. Tout compris: **\$502.**



LE FESTIVAL EN PLEIN CIEL
est une exclusivité AIR FRANCE au Canada. Films en couleur durant le vol, sur grand écran panoramique, écouteurs individuels, 7 programmes de musique stéréophonique. Voyager par AIR FRANCE... quelle détente!

AIR FRANCE Place Ville-Marie, Montréal, Qué.
Monsieur, Voulez-vous me faire parvenir vos brochures illustrées "TOURS D'HIVER".

Nom: _____

adresse: _____

Ville: _____ Province: _____

Nom de mon agent de voyage: _____

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

VISITEZ LE MONDE SANS PROBLÈMES

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

VOYAGES

TRAVELAIDE LTEE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES

ET LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

UN SEUL BUREAU A MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

quotidiens
Cet hiver, suivez le soleil... vers Les Bahamas, La Jamaïque, Antigua, La Barbade, La Trinité et Tobago

Fuyez les tracas de l'hiver! Choisissez une île... fixez la date et mettez le cap sur le soleil des îles du sud, par jet d'Air Canada. C'est l'endroit rêvé et Air Canada est le moyen idéal d'y arriver. Tous les jours, un jet décolle vers toutes les îles et le vendredi il y a un vol supplémentaire vers Nassau, sans escale. Et chaque envolée met à votre disposition le service ensoleillé Club Calypso.

Voyez votre agent de voyages et demandez plus de renseignements sur le meilleur service "Cap sur le soleil" que nous ayons jamais eu. Informez-vous entre autres du tour des îles qui vous est offert en direction de Saint Kitts, Ste-Lucie, La Martinique, La Guadeloupe, Grenade... des croisières air/mer... du Plan "Voyagez maintenant — Payez plus tard" et des "Voyages tout compris". Faites donc vos réservations d'hôtel dès maintenant: vous profiterez alors du meilleur service, celui des premiers arrivés. Vous pouvez aussi nous téléphoner à 937-5771.

Tarifs "Excursion 21 jours", aller-retour, classe économique — en vigueur du 16 décembre 1966 au 31 mars 1967, de Montréal.	
Les Bahamas	\$164
La Jamaïque	\$217
Antigua	\$219
La Barbade	\$256
La Trinité et Tobago	\$278

AIR CANADA
Bureaux de vente des billets d'Air Canada: Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert.



La production de papier journal canadien s'accroît sans cesse

potins financiers

Le marché des valeurs affichait hier une légère tendance à la hausse sur les places de New York, Toronto et Montréal. Mais le ton est demeuré assez ferme, sauf à Toronto où les pétroles de l'Ouest ont gardé la vedette.

Le conseil d'administration de l'Alcan Aluminium Ltee a déclaré un dividende trimestriel de 25 cents par action, en monnaie des États-Unis, sur les actions ordinaires de la compagnie, payable le 5 décembre 1966 aux titulaires d'actions ordinaires inscrits le 4 novembre à la fermeture des bureaux. Jusqu'ici, le taux trimestriel du dividende avait été de 22 1/2 cents par action, du dividende payé en décembre 1965. Au 30 septembre 1966, le nombre des actions ordinaires en cours de l'Alcan Aluminium Ltee se chiffrait par 31,336,598.

Le Gouverneur général, Son Excellence le général Sir Georges-P. Vanier, D.S.O., M.C., C.D., et le premier ministre du Canada, le très honorable Lester B. Pearson, seront présents au banquet d'État du mardi soir, le 1er novembre, de la Conférence nationale sur la pollution à Montréal. Le conférencier invité au banquet sera M. O. M. Soland, chancelier de l'université de Toronto et président du Conseil des sciences du Canada. A titre de scientifique et d'humaniste, M. Soland, situera la pollution dans l'histoire de l'humanité, envisagée par la conférence dans le contexte de l'action de l'homme sur son milieu.

La Chambre de commerce du Canada a fait parvenir un télégramme au comité parlementaire sur les services publics, lui demandant de recommander l'interdiction des grèves et des lock-out dans les services publics. Le message...

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les fonds mutuels ont maintenu leur valeur en grande partie et ont amorcé la reprise du marché

Les réserves que maintiennent les fonds mutuels ont été mises en œuvre pour enrayer la chute récente du marché boursier. Ce qui aurait pu se produire, comme l'expérience passée en fait foi, n'a pas eu lieu. Non seulement les fonds mutuels eux-mêmes, grâce à la diversification poussée de leur portefeuille ont-ils maintenu leur valeur au-dessus de la moyenne des titres boursiers, compte tenu du fléchissement de l'indice Dow Jones, mais, le réinvestissement des sommes reçues par les fonds de la chute de la cote boursière, il n'en a pas été de même cette année et c'est tout à l'honneur des administrateurs de ces fonds. L'indice Dow Jones avait fléchi en 1962 d'environ 27 p.c. Mais, il devait progresser de 83,9 p.c., de juin 1962 à janvier 1963. Au terme du troisième trimestre, les administrateurs de fonds mutuels canadiens disposaient de \$1.750.000.000, au prix du marché. Les participants s'élevaient au nombre de 548.891, près de 100.000 de plus en un an. L'association canadienne des fonds mutuels groupe 29 sociétés, dont les affaires, l'été dernier, jusqu'en fin de septembre, ont atteint \$37.926.000, soit un peu moins qu'un trimestre précédent, mais suffisamment pour témoigner de la confiance du public.

L'inflation ne menace plus l'économie selon les experts

Selon dix spécialistes des sciences économiques de l'université Carleton à Ottawa, il se peut que le gouvernement fédéral "poursuivre une ombre quand il s'agit de combattre l'inflation". La Canada n'a pas encore connu l'expérience d'une forte demande de produits et de services, ainsi que l'a fréquemment mentionné le ministre des Finances, M. Sharp. Les indices de majoration des prix ces deux dernières années ont grimpé à un rythme légèrement plus élevé que le taux annuel de la période 1949-1965. Les pressions dans certains secteurs économiques "ont vraisemblablement frappé certains secteurs de notre population ou affaibli la position de concurrence internationale de certains de nos produits". Le taux de chômage, qui est de 6,5 p.c., est le plus bas depuis la fin de 1967, à cause des projets du Centenaire et de l'Expo. L'offre de denrées alimentaires a augmenté d'août à septembre et l'indice des coûts des vivres a baissé de sept dixièmes de p.c. Les mesures déflationnistes du gouvernement devraient être adoucies, selon les économistes de Carleton.

L'industrie minière déplore l'indifférence du public à son endroit

L'industrie minière se place bien en tête de tous les autres secteurs industriels canadiens pour la production de devises étrangères a déclaré M. A.L. Fairley, fils, président de Hollinger Consolidated Gold Mines Limited, devant l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, à Sudbury. Il a ajouté: "Notre secteur fournit déjà plus de 30 p.c. des exportations du Canada, et il se développe à un rythme plus rapide que tous les autres. Aucun autre secteur industriel important n'offre, pour les dix prochaines années, des possibilités de développement aussi considérables que l'industrie minière." M. Fairley a déploré au cours des 20 dernières années, la valeur de la production annuelle de minéraux au Canada a augmenté de plus de 700 p.c., et a atteint, l'année dernière, \$3,7 milliards environ. Il a rappelé qu'en 1964, la valeur de la production de minéraux de fer avait dépassé, pour la première fois dans l'histoire moderne du Canada, celle de tous les autres minéraux métallurgiques, en 1963, cependant, le nickel reprit le premier rang, avec une production de quelque \$435 millions, contre \$419 millions pour le minéral de fer. Bien que très optimiste sur les possibilités de développement massif de l'industrie minière canadienne, le président de Hollinger a prédit une vive intensification de la concurrence étrangère sur le marché international. Dans divers pays, dont la Russie et la Chine, le secteur minier se développe à un rythme très rapide; de plus, l'Australie et l'Amérique du Sud possèdent des réserves considérables de minéraux de fer à haute teneur et jouissent de prix de revient inférieurs à ceux du Canada; quant au cuivre, dont la production joue également un rôle important dans l'économie canadienne, le Chili et divers pays africains peuvent le produire à meilleur marché que le Canada. "Les autorités fédérales et provinciales devront, a ajouté M. Fairley, tenir compte de cette situation quand elles établiront la répartition de la charge fiscale et fixeront leur politique à l'égard de l'industrie minière." M. Fairley a déploré l'indifférence que se manifeste à l'extérieur des villes et des milieux miniers à l'égard de l'industrie minière; il s'est déclaré convaincu que cette incompréhension "pourrait avoir des conséquences graves et coûteuses pour le secteur minier. Quelle en est la cause? Le secteur minier, lui-même n'a pas fait assez d'efforts pour faire connaître et apprécier son œuvre et son importance", a dit M. Fairley.

Campbell Chibougamau Mines a vu son gain hausser de 83 p.c.

La Société Campbell Chibougamau Mines Ltd. annonce que ses bénéfices nets, après déduction des sommes consacrées à l'amortissement se chiffrent à \$2.690.324, ce qui représente 60,7 cents par action, au cours de l'année fiscale qui s'est terminée le 30 juin 1966.

Au cours de l'année précédente, les bénéfices s'élevaient à \$1.468.007 ou 33,1 cents par action. On signale que l'augmentation résulte de l'accroissement des ventes de cuivre et de l'augmentation du prix du cuivre. Il s'agit d'une hausse de 83 p.c. des bénéfices.

La société, située dans le nord-est du Québec, à Chibougamau, mentionne dans son rapport que les ventes de minerai s'élevaient à \$13.802.959 contre \$11.546.983 en 1965. Aucune provision n'a été faite pour les impôts.

Le minéral traité à l'usine représente 964.072 tonnes, soit le plus fort tonnage de toute l'histoire de la société. Comparativement à l'an dernier, l'augmentation est de 3 p.c.

Denrées alimentaires

Cours de denrées transmis à Montréal, aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra gros 69,7, A-gros 67,5, A-moyens 64,3, A-petits 48,3. Beurre: arrivages courants 92,58, 93,59. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole 61.

Pommes de terre: prix de gros Québec: 90 à \$1 les 50 livres, 28 à 30 les 10 livres; N.B. \$1,10 à \$1,15 les 50 livres, 30 à 32 les 10 livres; I.P.E. \$1,15 à \$1,20 les 50 livres, \$1,35 à \$1,40 les 10 livres, 33 à 35 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: 18 à 19, procédé par rouleau, no 2 en sacs: 15-12 à 16-12, autre catégorie pour nourrissement: 12-12 à 13-14. Poudre de lait de brebis pour nourrissement: 12 à 12-12. Poudre de lait de chèvre 4 à 4-12 cents.

Cours du dollar

MONTRÉAL — Le dollar américain demeure inchangé hier et cotait à \$1,07 31-32 en fonds canadiens.

La livre sterling était pour sa part en baisse de 3-16 et cotait à \$3,01 3-8.

NEW YORK — Le dollar canadien était en recul de 1-4 hier et cotait à 92 39-44 en fonds américains. Il y a une semaine, il cotait à 92 43-64.

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: de fantaisie, Wolf River \$2,25, fameuses \$2, McIntosh \$2,75 à \$3,10, Russet \$4,50 à \$4,75, Cortland \$2,25 à \$2,50, délicieuses \$4 la boîte à verger.

Betteraves: 50 à 60 la douzaine de paquets, en sac de 50 livres \$1,25 à \$1,50, petites \$2.

Brocoli: \$3 à \$3,50 la douzaine.

Carottes: 50 à 60 la douzaine de paquets, \$1 à \$1,25 les 50 livres.

Chicorée et escarole: \$1 à \$1,25 la douzaine.

Céleri: \$2,50 à \$3,50 le cagot de 24.

Choux de Bruxelles: \$3,50 à \$3,75 les 16 pintes.

Choux: Verts \$1,25 à \$1,30, Rouges et Savoie \$2 pour 16, gros \$1,75, la douzaine, en sac de 50 livres \$1,25.

Choux-fleurs: \$2,50 à \$3 la douzaine.

Choux chinois: \$1,50 à \$1,75 la douzaine.

Citrouilles: \$2 à \$3 la douzaine.

Courges: marrow \$1 à \$1,25 la douzaine, Hubbard \$2,50, Pepper \$1,50 la douzaine.

Epinards: \$1,25 à \$1,50 le bouquet, \$2 à \$2,50 les 12 cellos de 10 onces.

Laitue: Boston ou Romaine \$1,50 à \$1,75 les deux douzaines, Iceberg, \$1 à \$2 le cagot de 18.

Navets: \$2 à \$2,25 le sac de 50 livres, \$2,25 à \$2,50 le bouquet.

Poireaux: 75 à 90 la douzaine.

Oignons: échalotes et gros 30 à 60 la douzaine, jaunes \$2,50, Rouges \$3 les 50 livres, en sacs de 10 livres, jaunes 40, rouges 45.

Panais: \$3,50 à \$4,50 le bouquet, \$2 la douzaine de cellos de 24 onces.

Persil: 75 la douzaine de paquets.

Pommes de terre: lavées \$1,50 à \$1,75 le bouquet, 90 à \$1 les 50 livres.

Radis: 50 à 60 la douzaine de paquets, \$2 les 30 cellos de 8 onces.

Tomates: rouges \$1,25 à \$1,50, roses \$2 à \$2,50 la boîte, vertes \$1,75 le bouquet.

La production de papier journal continue d'afficher de nouveaux records. Les usines de pâtes et papiers fonctionnent à 94,5 p.c. de leur capacité et la production au cours du mois de septembre augmentait de 677.332 tonnes, soit 6,4 p.c. de plus que la production du mois d'août. En neuf mois, 6.311.928 tonnes de papier journal, soit 10,9 p.c. de plus qu'à la période correspondante de l'an dernier, ont été livrées.

La hausse de la consommation aux États-Unis, en septembre, a permis d'atteindre un nouveau sommet d'utilisation dans ce pays: 771.432 tonnes.

La demande persiste et l'industrie canadienne du papier journal connaît une florissante activité.

La production canadienne du papier journal a marqué de nouveaux progrès chaque mois de cette année. La production quotidienne était de 24,846 tonnes, une augmentation de 0,3 p.c., en comparaison de l'an dernier, au cours du mois de septembre.

Le troisième trimestre de cette année a établi un niveau de production record, 2.110.514 tonnes au total. Mais, c'est au second trimestre cette année que dans toute l'histoire de l'industrie canadienne des pâtes et papiers, que l'on enregistrerait le plus forte production, soit 2.134.750 tonnes.

Les expéditions aux États-Unis ont été en progrès de 10,9 p.c., soit de 4.903.397 tonnes, au cours des neuf premiers mois de l'année. La consommation canadienne a augmenté de 7,6 p.c., 461.140 tonnes et les expéditions outre-mer sont en hausse de 3,8 p.c., à 825.186 tonnes.

Les échanges d'information entre Trans-Kébec et Végo-France s'effectuent selon l'esprit d'échanges culturels entre notre province et la France. S'il est vrai que la culture française est capable de nous apporter des valeurs certaines, sur le plan de l'alimentation et de l'habitat, Trans-Kébec et Normandie ont la conviction de contribuer à l'avancement de nos liens culturels avec la France.

Le fait d'appartenir à l'Alliance Trans-Kébec et Normandie d'échanger des idées avec tous les autres groupes volontaires du monde entier. Et quand l'on sait quels progrès ont atteint plusieurs groupements du monde, notamment en Suisse, en France, en Allemagne, au Danemark, on peut facilement conclure comme il est pré-

L'Alliance Trans-Kébec Limitée établit des contacts étrangers

La récente participation active et personnelle du directeur général de l'Alliance Trans-Kébec Ltee, au congrès de Copenhague, M. Gérard Bélair, économiste, l'Alliance Trans-Kébec Ltee est membre de l'Association internationale de la distribution alimentaire. Cette centrale assure des services complets de groupes volontaires et plus de 450 épiciers Trans-Kébec et Normandie aux quatre coins du Québec; elle a de plus noué des relations commerciales et culturelles avec une institution identique, Végo-France.

Rapports financiers

Reitman's Canada Ltd., pour le semestre terminé le 31 juillet 1966: \$360.372, soit l'équivalent de 636,5 cents l'action au regard de \$33,776, ou 36 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Hayes Steel Products Ltd., pour l'exercice terminé le 31 juillet 1966: \$1,551,987 au regard de \$1,309,717 pour l'exercice précédent.

Placer Development Ltd., pour l'exercice terminé le 25 avril 1966: \$5,994,300, soit l'équivalent de 15,15 l'action au regard de \$4,943,900, ou 93 c. pour l'exercice précédent.

Abitibi Paper Co. Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1966: \$12,138,000, soit l'équivalent de 69,7 cents l'action au regard de \$12,322,000, ou 70,9 cents durant la même période de 1965.

Cours des changes

Afrique du Sud, rand 1.51
Allemagne, deutsche M. 2.715
Angleterre, livre 3.0149
Argentine, peso 0.0651
Australie, dollar 1.21
Autriche, schilling 0.429
Belgique, franc 0.216
Brésil, cruzeiro 0.0050
Chili, escudo 2.295
Danemark, couronne 1.565
Espagne, peseta 0.181
France, franc 2.187
Hollande, florin 2.983
Italie, lire 901.729
Japon, yen 209.293
Mexique, peso 0.065
États-Unis, dollar 1.08
Norvège, couronne 1.512
N. élande, livre N. 3.0643
Pérou, sol 0.405
Suisse, franc 2.490
Suède, couronne 2.088
Suisse, franc 2.490
Tchécoslovaquie, cour. 1504
Venezuela, bolivar 2406

Accord intervenu entre 2 sociétés

LONDRES — Hughes Aircraft Company, de la Californie, et EMI Electronics Ltd. ont annoncé récemment qu'en vertu d'un accord intervenu entre les deux sociétés la EMI devient un associé de la Hughes International (UK) Ltd., de Glenrothes, Écosse, filiale de Hughes Aircraft Company.

La compagnie écossaise changera son nom en Emihus M. Electronics Ltd. de façon à mettre en lumière la participation conjointe de la EMI et de la Hughes dans l'expansion projetée dans le domaine des composants électroniques.

Au cours de la prochaine année la nouvelle compagnie étendra ses installations de génie de Glenrothes afin de profiter des nouvelles occasions offertes par l'association.

Le groupe EMI Electronics de Hayes Middlesex a également l'intention d'intensifier son activité dans le domaine de la recherche de façon à venir en aide à la nouvelle compagnie.

La perte de subsides diminuerait les profits du Pacifique Canadien

OTTAWA — Le Canadien Pacifique prévoit une réduction de ses profits si le projet de loi du gouvernement de finissant une nouvelle politique des transports est adopté dans sa forme actuelle.

Ce projet de loi, présentement à l'examen en comité des Communes, propose notamment d'éliminer sur une période de huit ans les subventions statutaires aux sociétés de chemins de fer.

Dans son mémoire présenté jeudi au comité permanent des transports et des communications des Communes, le Canadien Pacifique souligne qu'il serait plutôt favorable à des réductions moins fortes des subventions statutaires s'échelonnant sur une plus longue période.

Le projet de loi prévoit des subventions fixes de \$110 millions aux compagnies de chemins de fer pour la première année après adoption. Ce montant est identique aux subventions déjà versées en vertu de la loi actuelle. Le projet de loi prévoit toutefois que ces subventions seraient réduites de \$14 millions par année jusqu'à ce qu'elles soient supprimées tout à fait.

Tenant compte des revenus additionnels qui proviendront du transport des marchandises et d'une réduction des coûts d'exploitation résultant d'une efficacité accrue, nous devons prévoir une détérioration de nos revenus nets dans la première année qui suivra l'adoption du projet de loi, déclare le mémoire.

"Il est à prévoir que cette situation empirera dans les années subséquentes," ajoute-t-il.

Formation de la Société Panex

Pour rendre service aux exposants de l'Expo 1967

Une nouvelle société vient d'être formée afin de fournir tous les services nécessaires aux exposants, lors d'expositions commerciales et de congrès. Il s'agit de la société Panex, dont le président est M. Harvey Kalef.

Jusqu'à maintenant a déclaré M. Kalef, les exposants ont dû faire des démarches auprès de plusieurs fournisseurs pour obtenir ces services. Avec Panex, tous ces services sont groupés dans une seule société. Ces services comprennent la décoration, la location d'équipement, le service de douane, de réception et d'expédition, l'entretien, la publicité, la promotion des ventes et les réservations d'hôtel et de moyens de transport.

La Place Bonaventure, le plus grand édifice à bureaux du Commonwealth, a choisi cet organisme en raison de tous les services qu'il offre, a déclaré M. Kalef.

La nouvelle société appartient à National Sales Incentives Ltd., dont le président est aussi M. Kalef, à Southam Business Publications Ltd., Concordia Estates Ltd. et à MacLaren Advertising Co. Ltd. Wilding Inc.

Bourse de Toronto

TORONTO — Vendredi, à la Bourse d'eToronto, les investisseurs recherchaient les pétroles de l'Ouest. Les titres de autres secteurs manifestèrent de 2,01 à 11,92, tandis que les titres divers tendaient.

L'indice des pétroles a bondi nadien Superior acquiesça 1-7 à 26 1-4, Domes 1-2 à 28 3-4 et Provo Gas 25 cents à 513.

Ces compagnies avec Dekalt Petroleum ont versé \$3,000,000 au gouvernement de l'Alberta pour obtenir les droits d'exploitation dans la région du lac Zama.

Imperial Oil a acquis 1-3 à 53 1-8, BA 1-4 à 30 3-4. Les banques ont reculé de façon marquée, Banque de Montréal perdant 1-4 à 54-14, Banque Impériale de Commerce et Toronto Dominion un point chacune à 56 3-4 et 56 1-2. Banque de la Nouvelle Écosse et Banque royale 1-4 chacune à 63-78 et 68 3-4 respectivement.

Falconbridge a progressé de 1-2 à 85 et Denison de un point à 61 3-4.

Les pertes prédominantes sur les gains dans une proportion de 204 à 189.

Bourse de New York

NEW YORK — Le marché se raffermait dans l'après-midi vendredi après avoir pour suivi le mouvement de jeudi. L'activité se ralentit nettement en cette veille de weekend.

La baisse initiale est en partie inspirée par la décision de la compagnie U.S. Steel d'éteindre un haut fourneau et deux fours Martins à Pittsburgh.

On s'attendait également à l'intention de la compagnie d'acheter un million de ses propres actions tandis que la KLM repère une partie de la baisse importante inspirée la veille par l'émission annoncée de 499,875 actions nouvelles.

En dehors des pétroles, les compartiments les mieux tenus sont les métaux non ferreux, les pharmaceutiques et les constructions électriques, alors que les dégrègements l'emportent parmi les compagnies aériennes, les aérospaciales et les ordinateurs.

Parmi les canadiennes, Canadian Pacific a fléchi de 1-8, Hudson Bay Mining de 1, Granby Mining de 3-4, Massey-Ferguson de 3-8, Walker Gooderham de 1-4, Dome Mines de 1-8, Distilleries Seagrams et International Nickel ont toutefois progressé de 1-4 chacune, Alcan de 1-8.

Parmi les canadiennes à l'American Stock Exchange, Brazilian Light and Power et Scurry-Rainbow ont progressé de 1-3, mais Preston a fléchi de 1-4, Molibdenite et Fargo Oil de 1-16 chacune.

En clôture l'indice des industrielles s'inscrit à 787,30 en hausse de 3,62 points; 5,890,000 actions changent de main dont 730,000 au cours de la dernière demi-heure.

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote aujourd'hui 48.10F au marché libre de l'or français. L'agie, pièce américaine de \$20, vaut 124.80.

À noter...

Voici quelques-unes des expositions les plus importantes que South Ltd. lancera au cours des saisons 1967-68: "Canadian Western Farm and Ranch Show" à Edmonton, le Salon international de l'automobile à Montréal, le Salon national de la décoration à Toronto, et "Canadian Petroleum Show" à Calgary. Les expositions à Montréal auront lieu Place Bonaventure.

Le Canada accuse du retard sur les pays européens dans le genre d'exposition commerciale qui constitue chaque année un marché international où les acheteurs viennent de tous les coins du monde pour voir de nouveaux produits, glaner de nouvelles idées et se renseigner sur les nouveaux services.

M. Bruce MacKasey, député libéral de Verdun aux Communes, a déclaré que le gouvernement fédéral pourrait "d'un simple trait de plume" réduire de 10 pour cent le prix des produits pharmaceutiques en abolissant la taxe de vente qui passe actuellement sur ces produits.

M. MacKasey, qui est secrétaire parlementaire du ministre du travail, a fait ces remarques lors d'une séance du comité spécial des produits pharmaceutiques. Plusieurs fabricants de produits pharmaceutiques ont réclamé l'abolition de cette taxe.

HYDRO EXPLORATIONS LIMITED — En vertu d'un contrat daté du 29 septembre 1966 et conclu avec Rodney Knapett, de Downsview, en Ontario, ainsi qu'avec Donald Loudon, de Kenora, en Ontario, la compagnie a obtenu une option pour acheter deux claims miniers non enregistrés situés dans la région du lac Bamaji, de la division minière Patricia, en Ontario. En retour de cette option, la compagnie a effectué un paiement au comptant de \$1,000. Le contrat prévoit aussi un paiement additionnel d'option de \$2,000, le ou avant le 1er octobre 1968 ainsi qu'un autre paiement de \$22,000 qui sera effectué au moment de l'exercice.

Table de conférences

(Idéal pour conseil d'administration)
Recouvrer d'une vitre ("plate glass")
8' x 32"
Appeler : 256-8383

HOPITAL GENERAL FLEURY INC.

AVIS DE RACHAT PARTIEL POUR FONDS D'AMORTISSEMENT

Aux détenteurs des obligations première hypothèque 6 1/2% échéant le 1er juin 1967 de Hôpital Général Fleury Inc.

Hôpital Général Fleury Inc. (ci-après appelée la "Corporation") DONNE PAR LES PRÉSENTES AVIS que, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie souscrit par la Corporation en faveur de Trust Général du Canada comme fiduciaire le 15 juin 1960 devant Me Jean Guillet, notaire, et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1476653, les obligations ci-après énumérées de la Corporation d'une valeur nominale totale de \$94,000.00 ont été tirées au sort par le fiduciaire soussigné pour rachat à même les fonds disponibles au fonds d'amortissement et seront rachetées le premier (1er) décembre mil neuf cent soixante-six (1966), date dite de rachat, à 100% de leur valeur nominale plus les intérêts courus et impayés sur icelles à ladite date de rachat, savoir:

Obligations de \$5000, portant la lettre d'identification "D": 025, 037, 065, 088, 123, 132, 149, 178, 243, 348, 362, 387, 390, 435, 477, 479, 491, 493, 522, 545, 591, 602, 639, 721, 723, 762, 767, 803, 848, 850, 873, 900.

Obligations de \$1000, portant la lettre d'identification "M": 0018, 0076, 0096, 0099, 0122, 0144, 0183, 0213, 0228, 0249, 0294, 0321, 0323, 0341, 0344, 0360, 0386, 0392, 0519, 0530, 0559, 0591, 0640, 0644, 0665, 0796, 0801, 0819, 0856, 0884, 0920, 0949, 1068, 1076, 1101, 1111, 1118, 1136, 1141, 1144, 1183, 1186, 1196, 1206, 1213, 1275, 1286, 1307, 1316, 1344, 1369, 1373, 1387, 1398, 1457, 1480, 1485, 1501, 1635, 1647, 1694, 1709, 1717, 1752, 1762, 1785, 1786, 1804, 1825, 1867, 1854, 1897, 2003, 2006, 2011, 2013, 2025, 2034.

Le susdit prix de rachat sera payé en monnaie légale du Canada à toutes succursales dans la province de Québec de la Banque Canadienne Nationale, au choix du détenteur, sur présentation et remise de chacune des dites obligations premières hypothèques 6 1/2% avec y attachées, tous les coupons d'intérêts échéant le 1er juin 1967 et subséquentement.

De plus, Hôpital Général Fleury Inc. DONNE PAR LES PRÉSENTES AVIS que, conformément aux termes du susdit acte de fiducie, les intérêts sur les dites obligations appelées pour rachat passeront de courir et d'être payables à compter de ladite date de rachat, savoir le 1er décembre 1966 et subséquentement et que les coupons d'intérêts échéant après cette date et afférents aux dites obligations seront nuls et sans valeur.

Daté à Montréal, le 17 octobre 1966.

PAR ORDRE ET POUR LE COMPTE DE HOPITAL GENERAL FLEURY INC.,

PAR: TRUST GENERAL DU CANADA, fiduciaire.

ALBERTA GAS TRUNK LINE COMPANY LIMITED

AVIS DE DIVIDENDES

AVIS est par les présentes donné que les dividendes trimestriels suivants ont été déclarés payables le 15e jour de novembre 1966, sur actionnaires inscrits à la clôture des affaires ce 1er jour de novembre 1966.

ACTIONS PRIVILEGIEES

SERIE C

Dividende No. 5

Un dividende de \$1.1875 par action, sur les actions privilégiées en circulation, 4 1/2% cumulatif rachetables. SERIE C.

ACTIONS ORDINAIRES

CLASSES "A" ET "B"

Un dividende de \$0.30 par action sur les actions ordinaires Classe "A" et Classe "B".

Par ordre du Conseil.

J. M. BALLACHEY

Vice-président et Secrétaire.

Calgary, Alberta.

27 septembre 1966.

DOUZE

AUX QUATRE COINS
DU MONDE

WASHINGTON — Le sénat a approuvé vendredi la suspension pour 15 mois de l'abattement d'impôts égal à 7 pour cent des investissements dont bénéficiaient les entreprises américaines. Cette suspension rétroactive au premier octobre, avait été proposée par le président Johnson en septembre pour freiner les investissements et lutter contre l'inflation.

Le projet de loi avait déjà été approuvé par la chambre des représentants. La loi entrera en vigueur à la signature par le président Johnson.

DJAKART — Des milliers d'étudiants indonésiens ont manifesté vendredi à Medan, au nord de Sumatra, pour demander la démission du président Soekarno, annonce l'agence Antara.

Les murs de la ville — ajoute l'agence — sont couverts de slogans hostiles au président et à une de ses épouses, madame Hartini, accusée d'avoir été l'organisateur des femmes communistes "Gerwani".

PARIS — Une offensive de médecins en faveur de l'abrogation de la loi de 1920 et de la vente de la "pilule" en France est déclenchée en plusieurs points à l'Assemblée nationale. Les professeurs Monod et Jacob, prix Nobel de médecine et le professeur Comiti, ont plaidé en ce sens devant la commission spéciale parlementaire chargée d'examiner le projet de loi de M. Neuwirth député (UNR) qui prévoit la vente des contraceptifs dans les pharmacies. A Montpellier, le congrès de médecine légale s'est aussi prononcé pour l'abrogation de la loi de 1920. Les commentateurs soulignent l'importance de cet appui apporté par des hommes politiques aux efforts d'hommes de science dans un domaine particulièrement controversé et qui a été porté sur la scène politique.

BUDAPEST — Après les attaques violentes lancées contre le comité du parti communiste du ministère des affaires étrangères, les Gardes rouges demandent l'exécution du ministre des affaires étrangères, le maréchal Chen Yi, annonce l'agence hongroise MTI à Budapest.

"Fusillez Chen Yi" dit notamment une affiche, placardée sur les murs de l'immeuble du ministère.

Par ailleurs, toujours d'après MTI, d'autres affiches citent le discours du premier ministre Chou En-lai, prononcé le 3 octobre devant les Gardes rouges, annonçant que la révolution culturelle durera jusqu'au mois de février 1967.

LONDRES — Le secrétaire au Foreign Office M. George Brown a eu, vendredi, à sa requête, un entretien d'une vingtaine de minutes avec M. Mikhail Smirnovsky, ambassadeur de l'URSS à Londres. On ignore l'objet de cette conversation dont on se borne à dire, dans les milieux anglais, qu'elle a consisté en tour d'horizon de la situation internationale. Les observateurs diplomatiques pensent généralement qu'elle a pu porter sur la question du Vietnam et sur la visite que le chef de la diplomatie britannique se propose de faire à Moscou, soit au lendemain de Noël, soit au début de janvier, sur l'invitation du gouvernement soviétique.

WASHINGTON — La proposition de l'Association des Nations unies tendant à l'admission des "deux Chineses" à l'ONU émane d'un organisme privé, cette association, a précisé vendredi le porte-parole du département d'Etat, exprime une opinion qui lui est propre. Le représentant du département d'Etat a rappelé que la position américaine a été formulée à ce sujet par l'ambassadeur Arthur Goldberg, chef de la délégation des Etats-Unis à l'ONU, dans un discours le 22 septembre. Ce diplomate a fait savoir que Washington s'opposerait avec fermeté à

tout effort tendant à exclure la Chine nationaliste de l'ONU afin de donner ce siège vacant au gouvernement de Pékin.

WASHINGTON — Le département d'Etat a réitéré vendredi soir son invitation à Moscou d'envoyer des observateurs à l'occasion d'expériences sismiques projetées pour la fin de ce mois par des savants américains au large des Kouriles. Washington avait antérieurement invité les gouvernements soviétique et japonais à envoyer des observateurs qui assisteraient à cette opération. Elle portera sur la détection comparée d'éventuels essais nucléaires et des secousses sismiques, à l'aide notamment de petites explosions classiques. Tokyo, précise le département d'Etat, qu'il enverra des savants en qualité d'observateurs aux essais américains.

LAUSANNE — La Suisse pourrait, le moment venu, demander son admission à l'ONU ou une Suisse neutre pourrait continuer à servir la paix sans être en contradiction avec le droit et les pratiques de l'organisation, a déclaré vendredi, dans un discours prononcé à Lausanne, M. Willy Spühler, chef du département politique de la confédération helvétique.

PEKIN — Trois mille deux cent trente-trois journées de travail ont été perdues à Pékin entre le 10 septembre et le 10 octobre, par suite d'arrêts de travail de "pseudogrevistes", affirme une nouvelle affiche en gros caractères, apposée dans le centre de la capitale chinoise.

Bédigé le 14 octobre, l'affiche blâme le comité central du PC de Pékin pour n'avoir pas privé de salaire un groupe de 150 personnes, dont l'arrêt de travail se serait soldé pour la Chine par une perte de près de 200.000 yuans (\$100.000) en produits textiles.

L'affiche ajoute que, du fait de cette grève, certains ouvriers ont dû travailler 12 à 14 heures par jour et demande si les normes du troisième plan quinquennal lancée cette année pourront être observées.

LONDRES — L'Europe ne doit pas laisser le monopole des communications par satellites aux Etats-Unis et à l'URSS, a déclaré M. P. A. Bevan, président de l'Association des ingénieurs électroniques britanniques.

Déjà, a-t-il dit, pour "Early Bird" et le "Syncom III" les Américains sont en mesure d'exploiter des systèmes de télévision américains.

Pour remédier à cette situation, M. Bevan a préconisé la création d'une organisation européenne de télécommunication modélisée sur le "Comsat" américain, en vue de l'exploitation d'un satellite, environ quatre fois plus grand que "Early Bird", qui pourrait être mis sur orbite d'ici trois ou quatre ans grâce à la fusée "Europa" du "CECLES".

Washington doit appuyer l'entrée de Pékin à l'ONU

WASHINGTON — Un groupe de travailleurs de l'Association des Etats-Unis pour les Nations unies a demandé à l'administration Johnson de prendre immédiatement les devants pour assurer l'admission de la Chine populaire à l'ONU aux côtés de la Chine nationaliste.

Il a également suggéré au gouvernement américain de procéder à un réexamen des conditions dans lesquelles les Etats-Unis accepteraient de nouer des relations diplomatiques avec Pékin.

Dans son rapport final, publié au terme d'une étude menée pendant plusieurs mois, le groupe, composé de 27 membres, a déclaré que la nécessité "de prendre des mesures nouvelles et opportunes susceptibles d'encourager les éléments modérateurs qui subsistent encore en Chine".

Le rapport insiste sur le fait que "l'extrémisme maoïste" et les "excès des gardes rouges" ont mis en relief la nécessité "de prendre des mesures nouvelles et opportunes susceptibles d'encourager les éléments modérateurs qui subsistent encore en Chine".

Laos: Souvanna Phouma minimise le coup d'Etat

PARIS — "Il s'agit d'une affaire localement menée par le général Thao Ma. Malheureusement, on a adopté une attitude de mort et plusieurs blessés", a déclaré le prince Souvanna Phouma au cours d'une conférence de presse donnée à l'ambassade de Laos, hier après-midi, quelques heures après la rumeur d'un coup d'Etat au Laos.

Kroquant le coup d'Etat, le prince a ajouté: "Le gouvernement laotien a la situation bien en main, l'armée n'a pas suivi."

D'autre part, il a tenu à préciser qu'il était "incertain" que des généraux aient été arrêtés et emprisonnés. Ces généraux "travaillent actuellement à Vientiane, aux côtés du gouvernement".

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNA

Washington accepte de vendre à Paris des "super-ordinateurs" mettant ainsi fin à un embargo de près d'un an

PARIS — L'accord intervenu entre la France et les Etats-Unis pour l'achat d'ordinateurs perfectionnés que le gouvernement de Washington refusait jusqu'à la conclusion de cet accord, de fournir à la France, règle un problème irritant entre les deux pays. On se déclare satisfait à l'ambassade des Etats-Unis de l'aboutissement des négociations et l'on indique que l'accord est conforme aux obligations des Etats-Unis découlant de l'accord relatif à l'interdiction des essais nucléaires.

Cela dit, l'accord signé il y a quelques temps déjà permet l'achat des ordinateurs les plus perfectionnés fabriqués aux Etats-Unis. C'est ainsi que l'un de ceux commandés par la France n'existe qu'en trois exemplaires, c'est le cas du calculateur IBM 360-92.

Les ordinateurs serviront à des fins civiles. Le gouvernement français en a pris l'engagement, mais il ne semble pas que des conditions particulières soient attachées à la vente de ces appareils par les Etats-Unis. Ils serviront à des utilisations multiples, du son à Paris, notamment à la physique des hautes énergies et au réacteur surgénératrice destiné à Cadarache.

Ce sont, semble-t-il, au moins trois gros ordinateurs que la France va pouvoir acheter aux Etats-Unis à la suite de l'accord intervenu entre Paris et Washington qui met fin à l'embargo que le département d'Etat avait imposé à la livraison de ces puissantes machines de calcul aux clients français qui en avaient fait la demande depuis de nombreux mois.

L'un de ces ordinateurs sera l'IBM 360-92 destiné au Centre d'études nucléaires de Saclay où il servira, à des recherches en physique des hautes énergies, notamment au dépouillement des clichés obtenus dans les chambres à bulles. Le nombre de ces clichés va s'accroître d'un million par an, à partir de 1969, après l'installation de la chambre à bulles française mûrie, auprès de l'accélérateur géant de Serpukhov, en Union soviétique. On sait que les résultats de ces recherches qui seront menées en commun

taire général de l'OTAN, qui a assisté symboliquement à la première partie de ces travaux, était représenté hier par M. Hockaday directeur du groupe de planification de la défense.

En dépit du désir des britanniques, représentés par M. George Thomson, ministre chargé des affaires européennes et britanniques, de se limiter aux questions des compensations en devises, il a été convenu finalement d'étendre la discussion à l'ensemble des problèmes politiques et militaires. C'est ce que souhaitent les Allemands par la voix de M. Karl Carstens, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Ils ont trouvé à cet effet la compréhension des Américains dont la délégation était dirigée par M. John McCloy, ancien haut-commissaire en Allemagne.

La création de trois sous-comités a été en outre décidée: l'un s'occupera d'évaluer l'importance de la menace qui pèse sur l'Europe, le second des me-

asures à prendre pour y faire face et le troisième des problèmes financiers.

On note toutefois dans les milieux informés que les réunions de jeudi et de vendredi n'ont eu qu'un caractère préliminaire et que seules les questions de procédure ont été abordées. Il paraît donc difficile d'anticiper dans ces milieux, d'avancer un pronostic sur les décisions futures, notamment pour ce qui touche à la réduction des effectifs américains et anglais en Allemagne. On s'attend d'ailleurs à ce que les discussions durent plusieurs mois. Leur terme pourrait cependant être fonction de la volonté des Britanniques d'obtenir des engagements précis dans le domaine financier assez tôt pour pouvoir arrêter leur budget qui prend effet au 1er avril.

La prochaine réunion plénière aura lieu le 9 novembre à Washington et le conseil de l'OTAN sera informé en décembre de l'état des travaux du comité tripartite.

Le gouvernement français souhaite un interrogatoire

PARIS — Le gouvernement français souhaite que l'instruction du lieutenant-colonel Dili, un des principaux inculpés de l'affaire de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, qui s'est livrée mercredi à la justice française, se fasse le plus rapidement possible, indique-t-on dans les milieux proches du gouvernement.

Dans la mesure où le gouvernement peut faire quelque chose, cette affaire qui dépend uniquement de la justice, son action aura pour but de faire accélérer les choses, ajoute-t-on dans les milieux où l'on se montre très soucieux de ne pas voir se prolonger trop longtemps la confusion créée par l'arrivée soudaine du directeur adjoint de la Sûreté marocaine. A cet égard, on rappelle que tout dépend du recours en cassation introduit par le colonel Dili et on formule l'espoir que cette procédure ne s'étendra pas sur une trop longue durée.

Le gouvernement français ne peut qu'être satisfait de tenir l'un des coupables de cette affaire dans laquelle le chef de l'Etat lui-même a donné des instructions pour que "toute la vérité soit faite". L'on ajoute, dans les mêmes milieux, que si, par des stratagèmes divers, on tentait de jeter le discrédit sur la justice française, ces procédés seraient ressentis comme très désagréables. Par ailleurs, on affirme qu'il n'y a pas eu de tractation "ni l'ombre d'une ombre d'une tractation" entre le gouvernement français et le gouvernement marocain qui ait entraîné la décision de Dili de se livrer à la justice. Il y a certes eu de nombreux intermédiaires entre Paris et Rabat, mais Paris est resté sur ses positions, affirme-t-on.

Enfin, l'on déclare ignorer si le général de Gaulle traitera de cette question au cours de la conférence de presse qu'il tiendra vendredi prochain. On tient pour acquis qu'une question lui sera posée à ce sujet et l'on pense généralement dans ces milieux qu'il y répondra.

Début de la conférence de la Nlle-Delhi

LA NOUVELLE DELHI —

"Nous ne sommes pas réunis pour forger une nouvelle alliance mais pour procéder à un échange de vues sur les graves problèmes qui nous concernent", a déclaré hier Mme Indira Gandhi à l'ouverture de la conférence au sommet des 3 grands non alignés à la Nouvelle Delhi. Autour de la table ronde, spécialement construite pour l'occasion, le premier ministre indien, vêtu d'un sari doré, avait à sa droite le président Nasser et le président Tito à sa gauche.

"Le conflit brutal et tragique qui fait rage au Vietnam a ralenti la guerre froide", a déclaré notamment Mme Gandhi qui a précisé qu'il n'y avait qu'une solution au problème vietnamien: "un règlement de paix négocié en accord avec les vœux du peuple vietnamien sans ingérence étrangère, conformément aux accords du Genève".

"Je ne puis encore dire quelle action je prendrai avant d'avoir toutes les pièces en mains."

Le prince Souvanna Phouma a conclu en soulignant que ni l'armée royale, ni les forces neutralistes n'avaient suivi le mouvement du général Thao Ma et que les forces neutralistes étaient toujours fidèles au gouvernement.

légue à l'informatique et en nommant à ces fonctions M. Robert Galley.

Le plan calcul français ne prévoit pas, en effet, pour l'instant la construction de très puissants ordinateurs par l'industrie française, mais surtout une concentration des efforts de cette dernière en vue du lancement sur le marché d'ordinateurs moyens et il vise également à promouvoir une large utilisation des calculateurs en France. Un des buts du plan calcul consiste également à former les techniciens indispensables à l'utilisation pratique des ordinateurs. C'est à cette fin qu'est prévue aussi la création d'un institut de recherche en informatique et automatique.

Bonn: le comité tripartite a abordé l'ensemble des problèmes militaires et politiques de l'Alliance atlantique en présence d'un représentant du secrétaire général de l'OTAN

BONN — Le comité tripartite anglo-américano-allemand, chargé de l'étude des problèmes de stationnement, a tenu jeudi hier matin et hier après-midi une séance constitutive à Bonn. M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN, qui a assisté symboliquement à la première partie de ces travaux, était représenté hier par M. Hockaday directeur du groupe de planification de la défense.

En dépit du désir des britanniques, représentés par M. George Thomson, ministre chargé des affaires européennes et britanniques, de se limiter aux questions des compensations en devises, il a été convenu finalement d'étendre la discussion à l'ensemble des problèmes politiques et militaires. C'est ce que souhaitent les Allemands par la voix de M. Karl Carstens, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Ils ont trouvé à cet effet la compréhension des Américains dont la délégation était dirigée par M. John McCloy, ancien haut-commissaire en Allemagne.

La création de trois sous-comités a été en outre décidée: l'un s'occupera d'évaluer l'importance de la menace qui pèse sur l'Europe, le second des me-

asures à prendre pour y faire face et le troisième des problèmes financiers.

On note toutefois dans les milieux informés que les réunions de jeudi et de vendredi n'ont eu qu'un caractère préliminaire et que seules les questions de procédure ont été abordées. Il paraît donc difficile d'anticiper dans ces milieux, d'avancer un pronostic sur les décisions futures, notamment pour ce qui touche à la réduction des effectifs américains et anglais en Allemagne. On s'attend d'ailleurs à ce que les discussions durent plusieurs mois. Leur terme pourrait cependant être fonction de la volonté des Britanniques d'obtenir des engagements précis dans le domaine financier assez tôt pour pouvoir arrêter leur budget qui prend effet au 1er avril.

La prochaine réunion plénière aura lieu le 9 novembre à Washington et le conseil de l'OTAN sera informé en décembre de l'état des travaux du comité tripartite.

Le gouvernement français souhaite un interrogatoire

PARIS — Le gouvernement français souhaite que l'instruction du lieutenant-colonel Dili, un des principaux inculpés de l'affaire de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, qui s'est livrée mercredi à la justice française, se fasse le plus rapidement possible, indique-t-on dans les milieux proches du gouvernement.

Dans la mesure où le gouvernement peut faire quelque chose, cette affaire qui dépend uniquement de la justice, son action aura pour but de faire accélérer les choses, ajoute-t-on dans les milieux où l'on se montre très soucieux de ne pas voir se prolonger trop longtemps la confusion créée par l'arrivée soudaine du directeur adjoint de la Sûreté marocaine. A cet égard, on rappelle que tout dépend du recours en cassation introduit par le colonel Dili et on formule l'espoir que cette procédure ne s'étendra pas sur une trop longue durée.

Le gouvernement français ne peut qu'être satisfait de tenir l'un des coupables de cette affaire dans laquelle le chef de l'Etat lui-même a donné des instructions pour que "toute la vérité soit faite". L'on ajoute, dans les mêmes milieux, que si, par des stratagèmes divers, on tentait de jeter le discrédit sur la justice française, ces procédés seraient ressentis comme très désagréables. Par ailleurs, on affirme qu'il n'y a pas eu de tractation "ni l'ombre d'une ombre d'une tractation" entre le gouvernement français et le gouvernement marocain qui ait entraîné la décision de Dili de se livrer à la justice. Il y a certes eu de nombreux intermédiaires entre Paris et Rabat, mais Paris est resté sur ses positions, affirme-t-on.

Enfin, l'on déclare ignorer si le général de Gaulle traitera de cette question au cours de la conférence de presse qu'il tiendra vendredi prochain. On tient pour acquis qu'une question lui sera posée à ce sujet et l'on pense généralement dans ces milieux qu'il y répondra.

Début de la conférence de la Nlle-Delhi

LA NOUVELLE DELHI —

"Nous ne sommes pas réunis pour forger une nouvelle alliance mais pour procéder à un échange de vues sur les graves problèmes qui nous concernent", a déclaré hier Mme Indira Gandhi à l'ouverture de la conférence au sommet des 3 grands non alignés à la Nouvelle Delhi. Autour de la table ronde, spécialement construite pour l'occasion, le premier ministre indien, vêtu d'un sari doré, avait à sa droite le président Nasser et le président Tito à sa gauche.

"Le conflit brutal et tragique qui fait rage au Vietnam a ralenti la guerre froide", a déclaré notamment Mme Gandhi qui a précisé qu'il n'y avait qu'une solution au problème vietnamien: "un règlement de paix négocié en accord avec les vœux du peuple vietnamien sans ingérence étrangère, conformément aux accords du Genève".

"Je ne puis encore dire quelle action je prendrai avant d'avoir toutes les pièces en mains."

Le prince Souvanna Phouma a conclu en soulignant que ni l'armée royale, ni les forces neutralistes n'avaient suivi le mouvement du général Thao Ma et que les forces neutralistes étaient toujours fidèles au gouvernement.

Malgré les efforts du Canada le principe du transfert du Conseil atlantique est admis

BRUXELLES — Le transfert du conseil de l'OTAN en Belgique dans un avenir rapproché se confirme. Telle est l'opinion qui circule avec insistance dans les milieux politiques de la capitale belge, à la suite de la venue hier à Bruxelles de M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN, qui a assisté à Bonn à la conférence anglo-germano-américaine sur les problèmes de l'Alliance.

Deux facteurs importants militent en faveur du déplacement du conseil de l'OTAN. D'une part, l'opposition au transfert du conseil hors de Paris exprimée par le Canada et le Danemark semble avoir été définitivement vaincue. D'autre part, la majorité des partenaires de l'Alliance, et en premier lieu les Etats-Unis, persistent à demander pour des raisons stratégiques autant que politiques que le Conseil atlantique suive en Belgique le SHAPE, installé désormais à Casteau à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Bruxelles.

Le Canada a finalement décidé de tenir compte du vœu de la majorité. Même si la discussion de cette question au sein des "14" n'a pas permis de prendre une décision, tout indique que le Conseil permanent le fera.

La discussion sur cette question a permis, souligne-t-on dans les milieux diplomatiques atlantiques, de constater l'importance que le Canada, comme le Danemark d'ailleurs, attache au maintien et au développement d'un réseau de coordination étroit entre la France et ses autres alliés de l'OTAN.

Bien que du côté officiel on persiste à qualifier de "prématurée" l'annonce du transfert de l'organe politique de l'OTAN en Belgique, on considère désormais dans les milieux politiques belges qu'une décision définitive en ce sens ne manquera pas d'être prise lors du prochain conseil atlantique du mois de décembre. Des lors se pose le problème du site susceptible d'accueillir à Bruxelles ou dans ses environs le siège du Conseil.

Cette implantation pourrait se faire en cas d'urgence soit dans les bâtiments provisoires élevés dans un site non-urbain de la périphérie bruxelloise telle la Plaine de Manoeuvres militaires d'Etterbeek, soit pour un certain temps dans des bâtiments actuellement en construction mais destinés principalement à d'autres usages (complexe administratif européen du Berlaymont ou Palais de la radio par exemple) en attendant l'édification définitive d'un bâtiment suffisamment vaste pour abriter le Conseil atlantique.

"Il serait naturel que le Conseil de l'OTAN aille près de Casteau (où sera installé le SHAPE)" a d'ailleurs déclaré hier soir M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN, dans une interview à la télévision belge.

M. Brosio a confirmé que la question du transfert du conseil en Belgique était posée. Certains la considèrent comme urgente, a-t-il dit, mais elle n'est pas encore tranchée.

M. Brosio a ajouté qu'il ne s'agit pas d'une décision "politique", c'est-à-dire qu'elle serait motivée par des considérations militaires et la nécessité d'assurer la coopération entre le SHAPE et le conseil.

MADRID — Une centrale nucléaire de 520 mégawatts (520.000 kilowatts) va être construite en commun par la France et l'Espagne à Vandellors (Catalogne). Les négociations en vue de cette réalisation viennent de se terminer, annonce un communiqué conjoint franco-espagnol publié lundi à Madrid.

D'autre part, une mission technique française viendra à Madrid dans les prochaines semaines pour examiner les questions concernant la télévision en couleurs, qui intéressent les deux pays, précise le communiqué qui a été publié à la suite du voyage à Madrid de M. Alain Peyrefitte, ministre de la recherche scientifique.

Le gouvernement français souhaite un interrogatoire

PARIS — Le gouvernement français souhaite que l'instruction du lieutenant-colonel Dili, un des principaux inculpés de l'affaire de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, qui s'est livrée mercredi à la justice française, se fasse le plus rapidement possible, indique-t-on dans les milieux proches du gouvernement.

Dans la mesure où le gouvernement peut faire quelque chose, cette affaire qui dépend uniquement de la justice, son action aura pour but de faire accélérer les choses, ajoute-t-on dans les milieux où l'on se montre très soucieux de ne pas voir se prolonger trop longtemps la confusion créée par l'arrivée soudaine du directeur adjoint de la Sûreté marocaine. A cet égard, on rappelle que tout dépend du recours en cassation introduit par le colonel Dili et on formule l'espoir que cette procédure ne s'étendra pas sur une trop longue durée.

Le gouvernement français ne peut qu'être satisfait de tenir l'un des coupables de cette affaire dans laquelle le chef de l'Etat lui-même a donné des instructions pour que "toute la vérité soit faite". L'on ajoute, dans les mêmes milieux, que si, par des stratagèmes divers, on tentait de jeter le discrédit sur la justice française, ces procédés seraient ressentis comme très désagréables. Par ailleurs, on affirme qu'il n'y a pas eu de tractation "ni l'ombre d'une ombre d'une tractation" entre le gouvernement français et le gouvernement marocain qui ait entraîné la décision de Dili de se livrer à la justice. Il y a certes eu de nombreux intermédiaires entre Paris et Rabat, mais Paris est resté sur ses positions, affirme-t-on.

Enfin, l'on déclare ignorer si le général de Gaulle traitera de cette question au cours de la conférence de presse qu'il tiendra vendredi prochain. On tient pour acquis qu'une question lui sera posée à ce sujet et l'on pense généralement dans ces milieux qu'il y répondra.

Début de la conférence de la Nlle-Delhi

LA NOUVELLE DELHI —

"Nous ne sommes pas réunis pour forger une nouvelle alliance mais pour procéder à un échange de vues sur les graves problèmes qui nous concernent", a déclaré hier Mme Indira Gandhi à l'ouverture de la conférence au sommet des 3 grands non alignés à la Nouvelle Delhi. Autour de la table ronde, spécialement construite pour l'occasion, le premier ministre indien, vêtu d'un sari doré, avait à sa droite le président Nasser et le président Tito à sa gauche.

"Le conflit brutal et tragique qui fait rage au Vietnam a ralenti la guerre froide", a déclaré notamment Mme Gandhi qui a précisé qu'il n'y avait qu'une solution au problème vietnamien: "un règlement de paix négocié en accord avec les vœux du peuple vietnamien sans ingérence étrangère, conformément aux accords du Genève".

"Je ne puis encore dire quelle action je prendrai avant d'avoir toutes les pièces en mains."

Le prince Souvanna Phouma a conclu en soulignant que ni l'armée royale, ni les forces neutralistes n'avaient suivi le mouvement du général Thao Ma et que les forces neutralistes étaient toujours fidèles au gouvernement.

Début de la conférence de la Nlle-Delhi

LA NOUVELLE DELHI —

"Nous ne sommes pas réunis pour forger une nouvelle alliance mais pour procéder à un échange de vues sur les graves problèmes qui nous concernent", a déclaré hier Mme Indira Gandhi à l'ouverture de la conférence au sommet des 3 grands non alignés à la Nouvelle Delhi. Autour de la table ronde, spécialement construite pour l'occasion, le premier ministre indien, vêtu d'un sari doré, avait à sa droite le président Nasser et le président Tito à sa gauche.

"Le conflit brutal et tragique qui fait rage au Vietnam a ralenti la guerre froide", a déclaré notamment Mme Gandhi qui a précisé qu'il n'y avait qu'une solution au problème vietnamien: "un règlement de paix négocié en accord avec les vœux du peuple vietnamien sans ingérence étrangère, conformément aux accords du Genève".

"Je ne puis encore dire quelle action je prendrai avant d'avoir toutes les pièces en mains."

Le prince Souvanna Phouma a conclu en soulignant que ni l'armée royale, ni les forces neutralistes n'avaient suivi le mouvement du général Thao Ma et que les forces neutralistes étaient toujours fidèles au gouvernement.

Début de la conférence de la Nlle-Delhi

LA NOUVELLE DELHI —

"Nous ne sommes pas réunis pour forger une nouvelle alliance mais pour procéder à un échange de vues sur les graves problèmes qui nous concernent", a déclaré hier Mme Indira Gandhi à l'ouverture de la conférence au sommet des 3 grands non alignés à la Nouvelle Delhi. Autour de la table ronde, spécialement construite pour l'occasion, le premier ministre indien, vêtu d'un sari doré, avait à sa droite le président Nasser et le président Tito à sa gauche.

"Le conflit brutal et tragique qui fait rage au Vietnam a ralenti la guerre froide", a déclaré notamment Mme Gandhi qui a précisé qu'il n'y avait qu'une solution au problème vietnamien: "un règlement de paix négocié en accord avec les vœux du peuple vietnamien sans ingérence étrangère, conformément aux accords du Genève".

"Je ne puis encore dire quelle action je prendrai avant d'avoir toutes les pièces en mains."

Le prince Souvanna Phouma a conclu en soulignant que ni l'armée royale, ni les forces neutralistes n'avaient suivi le mouvement du général Thao Ma et que les forces neutralistes étaient toujours fidèles au gouvernement.

Le gouvernement français souhaite un interrogatoire

PARIS — Le gouvernement français souhaite que l'instruction du lieutenant-colonel Dili, un des principaux inculpés de l'affaire de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, qui s'est livrée mercredi à la justice française, se fasse le plus rapidement possible, indique-t-on dans les milieux proches du gouvernement.

Dans la mesure où le gouvernement peut faire quelque chose, cette affaire qui dépend uniquement de la justice, son action aura pour but de faire accélérer les choses, ajoute-t-on dans les milieux où l'on se montre très soucieux de ne pas voir se prolonger trop longtemps la confusion créée par l'arrivée soudaine du directeur adjoint de la Sûreté marocaine. A cet égard, on rappelle que tout dépend du recours en cassation introduit par le colonel Dili et on formule l'espoir que cette procédure ne s'étendra pas sur une trop longue durée.

Le gouvernement français ne peut qu'être satisfait de tenir l'un des coupables de cette affaire dans laquelle le chef de l'Etat lui-même a donné des instructions pour que "toute la vérité soit faite". L'on ajoute, dans les mêmes milieux, que si, par des stratagèmes divers, on tentait de jeter le discrédit sur la justice française, ces procédés seraient ressentis comme très désagréables. Par ailleurs, on affirme qu'il n'y a pas eu de tractation "ni l'ombre d'une ombre d'une tractation" entre le gouvernement français et le gouvernement marocain qui ait entraîné la décision de Dili de se livrer à la justice. Il y a certes eu de nombreux intermédiaires entre Paris et Rabat, mais Paris est resté sur ses positions, affirme-t-on.

Enfin, l'on déclare ignorer si le général de Gaulle traitera de cette question au cours de la conférence de presse qu'il tiendra vendredi prochain. On tient pour acquis qu'une question lui sera posée à ce sujet et l'on pense généralement dans ces milieux qu'il y répondra.

Début de la conférence de la Nlle-Delhi

LA NOUVELLE DELHI —

"Nous ne sommes pas réunis pour forger une nouvelle alliance mais pour procéder à un échange de vues sur les graves problèmes qui nous concernent", a déclaré hier Mme Indira Gandhi à l'ouverture de la conférence au sommet des 3 grands non alignés à la Nouvelle Delhi. Autour de la table ronde, spécialement construite pour l'occasion, le premier ministre indien, vêtu d'un sari doré, avait à sa droite le président Nasser et le président Tito à sa gauche.

"Le conflit brutal et tragique qui fait rage au Vietnam a ralenti la guerre froide", a déclaré notamment Mme Gandhi qui a précisé qu'il n'y avait qu'une solution au problème vietnamien: "un règlement de paix négocié en accord avec les vœux du peuple vietnamien sans ingérence étrangère, conformément aux accords du Genève".

"Je ne puis encore dire quelle action je prendrai avant d'avoir toutes les pièces en mains."

Le prince Souvanna Phouma a conclu en soulignant que ni l'armée royale, ni les forces neutralistes n'avaient suivi le mouvement du général Thao Ma et que les forces neutralistes étaient toujours fidèles au gouvernement.

Début de la conférence de la Nlle-Delhi

LA NOUVELLE DELHI —

"Nous ne sommes pas réunis pour forger une nouvelle alliance mais pour procéder à un échange de vues sur les graves problèmes qui nous concernent", a déclaré hier Mme Indira Gandhi à l'ouverture de la conférence au sommet des 3 grands non alignés à la Nouvelle Delhi. Autour de la table ronde, spécialement construite pour l'occasion, le premier ministre indien, vêtu d'un sari doré, avait à sa droite le président Nasser et le président Tito à sa gauche.

"Le conflit brutal et tragique qui fait rage au Vietnam a ralenti la guerre froide", a déclaré notamment Mme Gandhi qui a précisé qu'il n'y avait qu

Les Lettres Françaises

Joli Tambour

par Jean ETHIER-BLAIS

Je ne suis pas grand amateur de théâtre. Celui de la vie me suffit. C'est pourquoi plus une pièce est sévère, plus elle me plaît. Le langage hiératique, les gestes étudiés, soumis à la tradition, les yeux qui se lèvent vers le ciel comme ceux d'Adrienne Lecouvreur, toutes les girations, qui tiennent de la danse autant que de la déclamation, me paraissent être l'âme du théâtre. Lorsque je regarde Marie Bell tatonner dans le rôle de Phèdre, il me semble qu'il y a là, malgré les faiblesses insignifiantes, un reste de Bartel, ou de Sarah Bernhardt, ou de Mademoiselle George. C'est la continuité, c'est l'acceptation de l'histoire, c'est le passage des corps, comme une théorie éternelle, qui m'enchantent. Pour le reste, il me suffit de regarder les gens passer dans la rue, de saisir le sourire d'une femme, de voir comment on se donne une poignée de mains. Chez des amis, je regarde circuler la maîtresse de maison, élanée et fusée comme un oiseau, rieuse dans la poésie de ses mouvements. La plus belle de toutes les scènes, c'est chez-soi, devant soi-même ou ses amis, avec un livre ou discutant, se laissant aller, riant ou au bord des larmes. Il me vient parfois des bouffées de bonheur et je suis alors le seul spectateur de ce rire intérieur. Quelles comédies, quelles tragédies se jouent dans le cœur de l'homme! Jean Basile croit lui aussi à tout cela. Il lit un livre consacré aux châtiments en Nouvelle-France. Il se plonge dans le monde mystérieux de la douleur, de la justice, des peines subies, de la torture, du gibet, du bourreau. J'ai lu moi aussi ce livre et je n'ai pas eu l'idée d'en tirer une pièce. Jean Basile se comporte, lui, en homme de théâtre, et il écrit

JOLI TAMBOR (1). L'émotion que l'on a de cette pièce affleure tout au long du texte. C'est une sorte de plaidoyer, contre la mort et contre le malheur. C'est beaucoup plus, à mon avis, que la démonstration que la "matière est là". Si Jean Basile a réagi devant le livre de M. Raymond Boyer, c'est que le sujet même de cet ouvrage correspondait à un besoin profond de son être de s'exprimer dans l'ordre de la justice et des rapports qu'entretiennent avec elle les âmes humaines. Sa pièce, prévent-il le lecteur, n'est pas à thèse et en effet, elle ne l'est pas. Mais elle est un cri contre ce qui est injuste lorsqu'un homme souffre et meurt sans comprendre. Elle constitue aussi un plaidoyer pour laisser vivre la jeunesse. Jean Basile ne cherche pas à convaincre et un personnage comme Etienne de Liret, qui est un juge, n'hésite pas à ironiser sur lui-même. Les personnages de "Joli tambour" ne sont pas des fantoches, encore moins des symboles. Ils vivent dans l'univers du visuel. Le mouvement décrit ce que profère la parole.

En réalité, le propos de Jean Basile n'est ni de coller à la vérité ordinaire des jours, ni de créer des personnages qui forment les spectateurs à s'écarter. Comme cela est vrai, mais bien de susciter un mythe. Il vient à point dans l'histoire littéraire du Canada français. Jean Basile est romancier. Mais c'est surtout un participant. Il sait ce qui se passe autour de lui, il publie une pièce. Cette action, situation dans notre contexte. Elle signifie que la prise de conscience dont nous sommes les témoins, hélas! plus souvent que les acteurs a atteint les couches les

plus profondes de la créativité. Car c'est le théâtre qui exprime l'âme d'une nation jusque dans son tréfonds; c'est toujours lui qu'un peuple choisit lorsqu'il sent que le moment est venu de porter sur lui-même le témoignage qui le jugera dans l'universel. Les nations, et voilà un fait constant, se projettent d'abord dans la poésie, ensuite dans ces fables que l'on appelle romans, enfin dans le théâtre. Et celui-ci ne s'avance sur la place publique que le jour où son message de galvanisation peut être perçu et accepté par tous. C'est pourquoi la parution de "Joli tambour" a une portée symbolique. Cette tragédie fait partie d'un tout. Cette année, huit pièces canadiennes seront présentées pour la première fois à Montréal; chaque mois, un groupe de jeunes animateurs lit des pièces d'ici dans un charmant petit théâtre. Pour tout dire, le théâtre comme moyen collectif d'expression n'a jamais été aussi vivant.

Et, dans ce mouvement, que nous apporte Jean Basile? D'abord, une pièce qui n'est pas facile. Il faut y voir, prévenir-il "une pièce sur le sacrement de pénitence, à la lumière d'un monde qui ne me semble comporter plus que des victimes et des bourreaux, sans que l'on sache d'ailleurs très bien qui est lequel." Et le tambour de Jean Basile, dira-t-on, n'est qu'une victime d'une fatalité. Tout bourreau qu'il est, il croit qu'il se trouve encore des gens pour l'aimer. Et dans une certaine mesure, cela est vrai. Mais le "joli tambour" est un personnage trop complexe pour ne pas susciter chez ceux qui l'entourent des sentiments d'ambivalence. D'abord, c'est un jeune homme pur; du moins il croit l'être. Et puis, nous apprenons

qu'il a violé une petite fille de onze ans. Mais l'a-t-il violée? Le médecin l'affirme, à sa façon, qui est celle de Diofuros; le tambour est tout étonné qu'on transforme en crime ce qui lui paraît naturel. On le condamne à mort. La justice, en Nouvelle-France, en 1750, était expéditive. Il mourrait, s'il y avait un bourreau. On lui offre cette alléchante situation. En butte aux avances sans ambages de ses compagnons de cellule, le jeune tambour accepte de devenir bourreau. Il tuera pour protéger sa vertu. C'est un personnage plein de contradictions. Il entre dans son rôle, il se forge de lui-même une image qui ne correspond pas à la réalité. Il se croit toujours tambour (Monsieur le militaire) alors qu'il a accepté de passer dans l'engrenage de la vie. La beauté physique rend-elle vertueuse? On lui pardonne beaucoup, dans son milieu, parce qu'il est jeune et frais. Le joli tambour, ou le jeune bourreau s'exprime dans un langage excessivement châtié. Il dit que c'est celui de son cœur. Toujours est-il que, bourreau, il s'agit plus ou moins la fiancée du sous-gouverneur de la prison de Québec; celui-ci se venge. Au cœur de la nuit, le bourreau sera pendu, après avoir été roué de coups. On voit que l'histoire est curieuse. Jean Basile y reprend le thème de la responsabilité, qu'il appelle "sacrement de pénitence." Le joli tambour est-il coupable? On le place dans une situation telle qu'il lui est impossible de ne pas devenir ce qui lui répugne le plus d'être. Et pourtant, pourquoi ne meurt-il pas? Il n'en tenait qu'à lui de refuser les attermolements. Il le veut toujours; son langage fleuri plaît; il aime séduire et jusqu'à son confesseur. Des que

paraît le jeune bourreau, il se produit comme une réaction chimique de trouble; chacun est un peu amoureux de lui, avec son nez retroussé, la ses cheveux blonds, et son côté un peu prétentieux. Il y a chez lui de l'institutrice. Il en impose par sa façon d'être au-dessus de son état. C'est le type même du déclassé et la dernière tirade de Chartier, son ennemi, est fort naturelle. On l'aime tout en le haïssant. Des autres personnages de "Joli tambour", c'est celui du Jésuite, le Père de Villery, qui me paraît être de la plus belle venue. Voilà un homme qui est un vrai coupeur de cheveux en quatre. Il rationne sans arrêt, mais il y a, au fond de lui, une source d'amour qui est larie et qui ne demande qu'à jaillir. Son code est celui de la brutalité la plus parfaite, assaisonnée des mièvreries du discours. Il entoure ses victimes, il se repaît du mécanisme de leurs faibles défenses. Personnage fortement marqué, antipathique, mais qui, des qu'il s'agit, domine la scène et ceux qui l'entourent de toute la force d'une personnalité d'une seule coulée.

La pièce elle-même oscille entre les scènes d'explication, d'action et de lyrisme historique. Jean Basile a choisi de dépeindre la société de Québec en 1750. Il joue un peu avec l'histoire, syncopant les faits ici, les laissant se dérouler lentement ailleurs. Les scènes de prisonniers sont fort réussies. Dès que Jean Basile se laisse envahir par le comique des situations et des discours, sa pièce saute et danse. Il a bien senti la mélancolie des Canadiens français et leur besoin de rire de tout. Ce qui plaira, c'est précisément l'utilisation d'une époque pour situer l'évolution psychologique des Canadiens français. Nous n'avons pas beaucoup changé depuis ces temps de violence ironique. Nous nous retrouvons dans nos ancrures. Il n'y a guère que cette différence, s'il faut en croire Jean Basile: ils parlaient mieux que nous. Joli tambour, à quand les trois coups?

(1) Jean Basile: Joli tambour. Éditions du Jour, Montréal, 1966.

Les lettres étrangères par

La Ville et les Chiens

Naim KATTAN

Quand le roman de Mario Vargas Llosa, "La ville et les chiens", fut publié en 1962, il obtint deux prix littéraires en Espagne. Par contre, au Collège Leconte de Lins, au Pérou, on organisa un autodafé. Mille exemplaires du roman furent brûlés en public. On comprend la colère des jeunes cadets dont le collège sert de théâtre à l'action du roman. Rarement a-t-on lu une oeuvre aussi violente, aussi audacieuse où l'on chercherait en vain une trace de complaisance.

Llosa nous décrit la vie dans un collège militaire. Dès leur arrivée, les jeunes cadets âgés de quatorze ou quinze ans, sont accueillis par leurs aînés, ceux des années précédentes, qui leur font subir le "baptême". Les humiliations, les actes les plus repoussants s'abattent sur ces jeunes peu prévenants. Certes, leurs familles les ont placés dans ce collège pour leur bien, afin d'en faire des hommes, pour que leur caractère soit affermi. Les cadets de la première année sont désignés par le pécuniaire de "chiens" et ils sont véritablement traités comme tels. Rien ne les protège dans ce monde fermé où toute transgression à la discipline est sévèrement punie. Mais quelle discipline? Il y en a en vérité deux: celle imposée par la direction et celle que les cadets s'imposent mutuellement. Ils échappent

facilement aux lois des adultes et foulent des pieds toutes les interdictions. Ils s'approprient au marché noir du collège: alcool et cigarettes. Ils se soignent, plusieurs escaladent les murs pour des rendez-vous nocturnes. A leur entrée, les jeunes gens sont conspués de se trouver soudain victimes de cet univers de terreur. Pour s'en défendre, ils n'ont pas le choix, il faut qu'ils acceptent la loi de la jungle. Aussi, les cadets ont fondé un "Cercle" secret. Ceux qui en font partie ne se contentent pas de se défendre, ils contre-attaquent et se vengent.

Le chef de cette bande est surnommé le Jaguar. Il donne l'ordre à l'un de ses subordonnés de voler les questions d'un examen de chimie. Le résultat? Des cadets sont consignés pendant un mois. Ils ne pourront quitter l'enceinte de ce qui leur apparaît comme une prison avant que le responsable du vol ne soit découvert. Or, comme dans toute société où la force et la ruse font prime, il existe des faibles. C'est le cas de celui à qui l'on donne le nom d'Esclave. Il subit les brimades et les railleries de tous ses camarades. Il n'a qu'un ami, Alberto, surnommé le Poète. Ce dernier est la conscience du groupe, c'est en quelque sorte le porte-parole de l'auteur. Il n'est pas plus

innocent que les autres. Pour gagner quelques maigres sous, il vend des petits romans pornographiques dont il est l'auteur. Il défend tant qu'il peut l'Esclave, mais lui aussi se sent coupable envers lui puisqu'il lui soufflé son ami. En ce faisant, il a commis un véritable abus de confiance car l'Esclave, qui a été consigné, un samedi, lui demande de prévenir une jeune fille du peuple, Teresa. Le Poète l'invite au cinéma. Il en est amoureux. Excédé, se sentant en marge de cette société cruelle, l'Esclave dénonce l'auteur du vol des questions de l'examen: Cava. Or, celui-ci est membre du Cercle. Pour se venger, le Jaguar tire, au cours d'un exercice, sur l'Esclave et le tue. C'est alors que les deux sociétés, celle des officiers et celle des cadets s'affrontent. Alberto n'accepte pas la version que donne la direction du collège d'un accident ou d'un suicide. Il sait, lui, que son ami fut délibérément assassiné. Il s'adresse au lieutenant Gamboa qui, parmi tous les officiers, lui semble le plus honnête. Il n'avait pas tort. Le lieutenant veut pousser aussi loin que possible l'enquête. Les supérieurs n'en veulent rien entendre. Ils cherchent à tout prix à éviter les complications. Ils font chanter le jeune cadet. Les romans pornographiques qu'il avait rédigés peuvent lui coûter sa carrière et son

avenir si la teneur en est révélatrice. S'il veut bien oublier son accusation de meurtre à l'égard du Jaguar, on fera les yeux sur ses écrits criminels. Il se soumet et le lieutenant Gamboa est puni pour son entêtement. On l'envoie méditer dans une caserne perdue dans les montagnes.

Les officiers renforcent leur surveillance. Ils confisquent l'alcool et les cigarettes. Les cadets pensent que c'est le Jaguar qui les a "mouchardés". De chef, celui-ci se dégrade en mouton noir de sa section. Il veut assumer son crime, mais il est trop tard. Personne ne le croira. L'affaire est liquidée et l'armée ne change jamais d'avis. Ainsi la discipline des adultes lui apparaît-elle aussi rigoureuse que celle des cadets sauf qu'elle s'abrite derrière des simulacres.

Une phrase revient fréquemment dans ce roman. Ces jeunes gens veulent tous devenir des hommes. Le Jaguar a voulu donner de la virilité aux adolescents de sa section et les parents qui enferment leurs enfants dans cette enceinte rigoureuse veulent les protéger contre les faiblesses de leur âge. Ce que Llosa nous décrit au-delà du collège militaire, c'est un univers où l'enfance n'a pas droit de cité, où l'innocence est assassinée. Ces jeunes gens sont lancés dans

un monde de terreur fait à l'image de celui de leurs aînés. Mais leur monde à eux est plus implacable, plus cruel. Ceux qui n'arrivent pas à entrer dans le jeu ne peuvent qu'éprouver une sensation d'impuissance et d'humiliation radicale. Et pourtant, livrés à eux-mêmes, ces jeunes découvrent quelques lois qui, malgré leur violence, conservent une certaine pureté puisqu'elles obéissent aux dictées de l'instinct. Ils apprennent le sens de l'amitié, de la trahison, de la loyauté, de la force et de la ruse. Les adultes abiment ces sentiments primitifs. Ils leur apprennent la dissimulation, l'hypocrisie, le compromis et la résignation. Llosa nous fait pénétrer dans deux mondes aussi corrompus l'un que l'autre, aussi entachés au départ par l'absence de toute bonté. Est-ce le collège militaire qu'il fait vivre devant nous ou est-ce le groupe qui tient en main le Pérou? C'est tout cela mais c'est aussi une humanité qui émerge de ce qui n'est pas fort et viril: la tendresse, la pitié et surtout l'amour. Avec ce roman, Llosa occupe déjà sa place dans la littérature de l'Amérique latine. On ne peut s'empêcher cependant d'éprouver une certaine gêne par tout le soin qu'il apporte à la technique du roman. Joyce et Faulkner sont passés par là. Mais le roman de Llosa, son thème et son esprit, n'imposent pas les techniques auxquelles il a recours. Aussi ont-elles fait plaisir à l'extérieur. Llosa a trop de talent, de force et de conviction pour qu'il ait besoin de toutes ces fioritures et ces habiletés.

La ville et les chiens, par Mario Vargas Llosa, traduit de l'espagnol par Bernard Lestrangues, Éditions Gallimard, Paris.

Les essais par

Rome convertie?

Jean BASILE

De nombreux livres ont paru ces derniers mois sur Vatican II. Certains s'adressaient aux spécialistes, d'autres tentaient de mettre à la portée du grand nombre l'essentiel des mesures prises à Rome. La seule importance numérique de cette littérature, prouve assez l'attention avec laquelle on suivait (y compris les agnostiques) les travaux des Pères et le désir qu'avait le monde de se tenir au courant, non seulement des décisions prises, mais de la marche du Concile, au fur et à mesure de ses développements.

Henri Fesquet à qui l'on doit déjà quelques livres sur la question du catholicisme moderne, vient de publier un nouvel ouvrage sur le concile, "Rome s'est-elle convertie?" (1). Le titre, évidemment, implique déjà une tentative polémique. Il serait regrettable

cependant d'y voir une insolence volontaire car les propos de l'auteur nous prouvent tout le contraire.

Bien entendu, Henri Fesquet ne cache pas ce qu'il est. Chrétien fervent il a suivi de près les travaux du Concile et a rencontré de nombreuses personnalités de l'Eglise romaine; il est de ceux pour qui l'Eglise doit devenir avant tout "l'Eglise de l'avenir", c'est-à-dire refondre ses structures si cela est nécessaire, pour le moins faire un examen profond de son état actuel par rapport à un monde dont l'évolution s'accélère sans arrêt; il croit que l'avenir du catholicisme dépend en grande partie de cette prise de conscience qui devrait permettre à Rome de se re-définir dans le but d'apporter une réponse satisfaisante aux aspirations authentiques et légitimes des hommes de notre époque.

Son ouvrage se propose aux lecteurs sous l'angle de l'histoire du Concile. Il y rapporte des témoignages; il fait état des différences d'opinions qui s'y sont fait jour; il apporte des précisions tant sur les partisans du Concile que sur ceux qui le considèrent comme "une force saine et dérisoire". Il tente d'en dégager, au niveau des textes les grandes lignes, qui permettront à un "catholicisme nouveau" de s'épanouir.

Le livre se propose également comme une oeuvre de passion. Henri Fesquet n'hésite pas à porter des jugements durs sur un certain catholicisme: "Catholicisme devenu symbole du conservatisme. Quelle imposture". "Aussi longtemps que l'Eglise hiérarchique peut tenir un journal en laisse, elle ne tardera pas

d'élire sur les bienfaits de la presse... Mais gare lorsque les journalistes secouent le joug". "Si l'Eglise post-conciliaire tient ses promesses, elle devra continuer à se débarrasser du narcissisme dont elle a donné si longtemps le fâcheux exemple". etc... Ce genre de phrase se retrouve un peu partout dans l'ouvrage d'Henri Fesquet.

Cela provient en partie de ce que "Rome s'est-elle convertie?" veut d'abord soulever des problèmes concrets, et de le faire en prise directe. On y parle, avec un grand amour, des "nouveaux prêtres"; on y analyse la règle d'or de l'œcuménisme; un chapitre entier est consacré aux relations de la presse et de l'Eglise à la lumière du monde moderne; on y trouve une analyse de la place et du rôle de la femme dans l'Eglise, etc...

C'est en somme un ouvrage assez complet au niveau des problèmes majeurs soulevés au Concile et mis à la portée du non-spécialiste; mais non moins une prise de position non équivoque sur les nombreux problèmes qui se posent encore aujourd'hui.

Il se peut cependant que le ton du livre d'Henri Fesquet fasse rugir quelques traditionalistes. En effet, l'auteur ne montre aucune indulgence pour l'immobilisme, tout en reconnaissant honnêtement que parfois la circonspection est de mise. Il est de ceux, par exemple, qui estiment que c'est l'affaire du Concile de s'occuper du monde, ainsi qu'il le fait dans le Schéma XIII; il fustige ce que l'on a appelé les "intégristes" et que Paul VI a appelé, plus justement, les "non-progressistes". Il signale que "la peur du changement est l'âme du non-progressisme" et que Vatican II, il faut bien l'admettre, "a exorcisé cette peur, véritable maladie infantile du catholicisme". C'est donc sur une note résolument optimiste que se termine le livre d'Henri Fesquet. Pour lui, plus encore qu'en 1958 lorsque arriva Jean XXIII, en 1966, le concile s'est bien présenté comme le printemps annoncé, le coup

(Suite à la page 14)

Une réalisation unique

576 diapositives sur le Canada moderne

CANADA

24.24.

COLLECTION CASANOVA-RIVARD

La première et la seule collection de diapositives en couleurs sur le Canada moderne.

- Une véritable anthologie de la géographie physique, humaine et économique du Canada, composée de 24 séries de 24 diapositives chacune, entièrement réalisées en 1965.
- La collection complète comprend: 10 séries sur le Québec, 6 séries sur les autres provinces, 8 séries sur le Canada général. Elle est présentée dans un coffret de matière plastique.
- Chaque série comprend: une diapo-schéma de repérage, 23 diapositives et un livret de commentaires. Chaque série est présentée dans un portefeuille en matière plastique souple.
- Documentaires rédigés à partir de documents recueillis sur place et soumis à l'avis de M. Louis-Edmond Hamelin, Directeur du Centre d'Etudes Nordiques, Université Laval, avec la collaboration de M. J.-P. Cohadon.
- Canada 24-24, une collection indispensable aux professeurs de géographie du cours secondaire et collégial et des écoles normales.

La collection complète (avec le coffret) ... \$160 net
Les 10 séries sur le Québec \$ 80 net
Les 6 séries sur les autres provinces \$ 30 net
Les 8 séries sur le Canada général \$ 65 net
Le coffret (en supplément) \$ 5 net

DISTRIBUTEUR

ÉDITIONS
C. P. P.

COLIN-
VERONESE

La Centrale audio-visuelle, inc.

260, rue Faillon ouest, Montréal 10 — Tél. 273-1761

COURS DE MATHÉMATIQUES MODERNES

1. MATHÉMATIQUES DU COURS SECONDAIRE

Premier livre U.I.C.S.M. par MM. Beberman et Vaughan — Traduction LIDEC INC. — 75 heures — 5 crédits — pour professeurs de huitièmes et de neuvièmes années — début des cours: première semaine de nov.

2. MATHÉMATIQUES MODERNES I,

(André Calame) — pour professeurs de dixièmes et de onzièmes années — 75 heures — 5 crédits — début des cours: première semaine de nov.

Pour tout renseignement, s'adresser à:

COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS

244 EST, RUE SHERBROOKE
MONTREAL 18



Le livre est fourni gratuitement (édition de rodage) par

1083, Avenue VAN HORNE
OUTREMONT, P.Q.
TEL.: 274-6521

agence du livre français

LITTÉRATURE:

Haute solitude par Léon-Paul Fargue	\$3.10
La mort a changé par Alfred Fabre-Luce	\$5.60
D'autres et moi par François Mauriac	\$4.70
L'attention par Moravia	\$4.80
Histoire d'O par Pauline Réage	\$7.70
Dialogue entre un prêtre et un moribond par le marquis de Sade	\$3.10
Justine ou les malheurs de la vertu par le marquis de Sade	\$4.80
Théâtre par Boris Vian	\$6.75
Lénine et le paysan russe par Maxime Gorki	\$1.95
La Bâtarde par Violette Leduc	\$7.15
Lettres à Juliette Drouet par Victor Hugo	\$7.70

8180 rue Saint-Hubert, Montréal — 271-6888

Tous pour un marabout pour tous

Rome

(Suite de la page 13)

d'envoi de l'Eglise du XXe siècle. Il a eu le mérite d'ouvrir ces portes qui semblaient définitivement closes.

Il faut enfin signaler que "Rome s'est-elle convertie" est d'un esprit de jeunesse remarquable. L'écrivain est brillant romancier et son développement se lit sans fatigue de synthèse en synthèse. Pour "l'homme de la rue", le Concile récent peut sembler quelque chose de lointain; il ne sera plus après la lecture de l'ouvrage. L'angle résolument humaniste dans lequel se place l'auteur rend accessibles des réformes dont le propre, parfois ignoré, est qu'elles contiennent vraiment un enseignement nouveau. Poussant certainement à discuter sur les points de détail, et même sur une interprétation, le livre vaut essentiellement en ce qu'il s'adresse aux laïques catholiques qui n'ont pas cessé, depuis quelque temps, de se poser des questions. On y trouve dérangés les grands motifs qui, selon l'auteur, feront de l'Eglise catholique, la seule Eglise de demain. Sans doute Henri Fesquet pose plus de questions à la lumière de Vatican II, qu'il n'apporte de réponses. Mais lui appartient-il de les apporter? Je crois que ce li-

vre trouvera chez les jeunes et chez tous ceux pour qui le monde est en quête désormais de son unité économique, politique, scientifique et philosophique, des résonances profondes. Il dénonce une espérance qui a certainement mille voix et qui se résume dans le dernier paragraphe de la préface: "Vatican II a défriché. Là où le soc conciliaire est passé, les terres retournées attendent, silencieuses et ardentes, les semailles à venir." Ce sont précisément ces "semailles à venir" que "Rome s'est-elle convertie" tente de dénombrer, invitant chacun, dans son for intérieur, à le faire.

LE CHINOIS D'AFRIQUE

Par Robert Sabatier. Editions Albin Michel. Roman / 348 pages.

Pétri de scènes originales, d'aventures surprenantes, de faits saisissants, ce roman jette une lumière implacable et crue sur un homme de notre temps, avec ses doutes, ses déchirements et son appétit de vivre. Neuvième roman de Robert Sabatier, *Le Chinois d'Afrique*, est façonné d'une fresque romanesque d'un ton nouveau, traversée d'intenses vibrations, où des personnages singuliers animent des situations insolites et révélatrices.

Informations littéraires

Nouveaux "prix Nobel de littérature", qui sont Nelly Sachs et Samuel Agnon

STOCKHOLM. — En décernant le prix Nobel de littérature pour 1966, conjointement "à deux écrivains juifs éminents", l'Académie suédoise, qui constitue le jury du prix, a voulu "rendre justice à leurs apports individuels à tous deux", déclare le communiqué publié par l'Académie, après l'annonce de l'attribution entée officiellement faite, au siège de l'Académie.

"La répartition du prix se justifie tout spécialement dans ce cas puisqu'il s'agit de distinguer deux productions littéraires qui, bien que séparées par l'appartenance linguistique, s'unissent dans une parenté spirituelle qui se complète pour ainsi dire, dans la magnifique effort pour rendre manifeste le patrimoine culturel du peuple juif, par le verbe, et en puisant à une source d'inspiration commune qui, chez eux, s'est révélée vivante et agissante" poursuit le communiqué.

NELLY SACHS

Dans l'exposé des motifs de son choix de Nelly Sachs comme lauréate, l'Académie déclare: "Nelly Sachs, comme bien d'autres écrivains juifs-alle-

mands, a subi le destin de l'exilé. Une intervention suédoise lui a permis d'échapper à la persécution et à la menace de déportation en lui offrant un asile dans notre pays. C'est donc en terre suédoise que, depuis ce jour où une bourrasque de l'histoire l'y chassait, elle a travaillé dans la retraite et acquis la maturité et l'autorité que consacre aujourd'hui le prix Nobel.

"Dans le monde allemand, on salue en elle depuis quelques années un poète d'une authenticité convaincante, à l'ardente vocation. Avec une adhésion, une pénétration poignante, elle a interprété le tragique du peuple d'Israël, qu'elle exprime tantôt dans des lamentations lyriques d'une douloureuse beauté, tantôt dans des "legendes" écrites pour la scène, mystères dramatiques dont la langue symbolique allie une hardiesse moderniste de l'élan créateur aux échos d'une poésie biblique ancestrale."

Dans la poésie de Nelly Sachs, la réaction de l'esprit juif à la souffrance a trouvé son expression la plus intense à notre époque et on peut, de ce point de vue, considérer qu'elle répond éminemment à la haute idée humaine dont

s'inspire le testament d'Alfred Nobel.

Elle a entièrement assumé les données de la foi de son peuple et sa mystique rituelle, pour en faire surgir un univers d'images qui n'étudie aucune vérité, si atroce soit-elle, ce lui des camps de la mort et des usines de cadavres mais qui, en même temps, est dépourvue de toute haine envers les persécuteurs, qui n'est que le témoignage de la pure douleur de l'homme avili.

SAMUEL AGNON

En ce qui concerne le second lauréat du prix, le communiqué de l'Académie déclare:

La réputation de Samuel Agnon d'être le Prince de la littérature hébraïque, à franchi peu à peu les frontières linguistiques, obstacle particulièrement efficace dans ce cas. Ses œuvres les plus importantes sont maintenant accessibles dans d'autres langues et il existe même, en suédois, notamment, une sélection de nouvelles intitulée "Au centre de la mer".

Agnon commença par écrire en yiddish mais ne tarda pas à adopter l'hébreu qu'il mania avec une maîtrise absolue, en une prose dense et

sonore, remarquablement expressive. Dès l'âge de 20 ans, il quitta la ville de ses pères, en Galicie orientale, où il s'était formé à de savantes disciplines, comme il sied au descendant d'une ancienne famille de notables. Sa vocation l'attira vers la Palestine où il peut aujourd'hui jeter un regard en arrière sur la longue période de lutte que représentait l'édification de la nation et où le sionisme culturel trouva en lui un de ses plus éminents défenseurs.

La narration, chez lui, est un art où la réalité et la légende se côtoient. L'une de ses histoires les plus caractéristiques est intitulée "Le troussage de la mariée", récit dont l'humour ingénieux et truculent en fait un homologue juif de Don Quichotte et de Til Eulenspiegel. Mais le point culminant de son œuvre est peut-être le roman intitulé "Hôte pour une nuit" dans lequel il relate une visite à la ville de son enfance, Ruzhica, ravagée par la guerre, et où l'on voit le narrateur essayer vainement d'amener les fidèles à se recueillir dans la synagogue.

Ecrit en réaliste, mais ce qu'il ajoute de mystique à tout ce qu'il crée pare les scènes les plus grises, les plus cruelles d'une insolite poésie qui évoque souvent les motifs inspirés à Chagall par l'Unité de l'ancien Testament. Créateur profondément original, qui possède de remarquables dons d'humour et de sagesse, il exprime, très vulgairement, une réalité essentielle juive.

LE BRUIT DES AMOURS ET DES GUERRES

Par Luc Bérimont. Editions Robert Laffont. Roman / 343 pages.

Il s'agit ici d'un roman piécés de la mémoire, chez un volontaire de tous les combats, en butte aux résurgences de ses "campagnes" sentimentales ou casquées. De l'idée qu'il se fait de son époque, de ses expériences et de la projection qu'il se donne du monde présent, passé et à venir. Un livre chaleureux et amical. Lire de ces livres de souvenir et de réflexion comme nous en avons besoin aujourd'hui.

à prix populaire marabout en vente partout

JEUDI PROCHAIN

Notre supplément littéraire

"LE DEVOIR" publiera, jeudi prochain, son supplément littéraire de rentrée.

Les lecteurs y trouveront de nombreux articles, analyses, entretiens, textes de création, etc. ...

Gatien Lapointe, marque sa rentrée littéraire en publiant dans nos pages des poèmes inédits tirés de deux recueils à paraître. Il nous a confié également la publication d'un texte en prose "Le Pari de ne pas mourir" où il définit son art d'écrire.

Au chapitre de la création littéraire, signalons notamment un conte de Roch Carrier, "L'Escarboucle", le premier chapitre du prochain roman d'André Maillet, "Westmount", des pages du prochain roman d'Hélène Ovrard, une d'Alce Pozanska Parizeau, etc. ...

Paul Toupin publiera un texte consacré au "Cosmopolitisme de Montréal", Pierre Baillargeon, un article intitulé "Trio".

Reportage littéraire et artistique avec "Le Journal de Hongrie" de Naim Kattan qui vient de faire un voyage dans les pays de l'Est et y a rencontré de nombreux écrivains, hommes de théâtre, philosophes, etc. ...

Claire Martin, qui vient d'obtenir le Prix de la province pour son autobiographie d'enfance, fera pour nos lecteurs un tour d'horizon des réactions que son livre a suscitées.

Nous avons également consacré quelques pages à "La mode canadienne-française" à Paris. Sans vouloir épuiser le sujet, nous avons interrogé quelques écrivains et quelques éditeurs sur ce problème, nous avons demandé à des collaborateurs de nous donner leur avis. Parmi eux, citons Jean-Guy Pilon qui revient de France, François Hertel dont ce sera la "retraite" dans les journaux montréalais, Yves Berger qui analyse les données vues de France.

Comme chaque année, enfin, nous avons voulu rendre hommage à un écrivain parmi les moins jeunes. Cette année, il s'agit de Léo-Paul Desrosiers qui prépare deux nouveaux ouvrages. Nous publierons donc deux inédits de cet auteur, avec une étude sur l'homme et l'œuvre par Julia Richer.

Ce supplément sera publié, rappelons-le, dans notre édition de jeudi prochain, le 27 octobre.

MM. les dépositaires, les institutions, etc., sont priés de bien vouloir placer leurs commandes au "DEVOIR", service du tirage.

ACHETEUR LIBRAIRE

Pour un poste dans une importante librairie universitaire de Montréal.

Fonctions: Travaux comportant l'achat de volumes scolaires dans des maisons d'éditions de différents pays.

Qualifications: Connaissances générales du commerce des volumes et des fournisseurs.

Salaire selon qualifications et années d'expérience. Programme complet de bénéfices marginaux.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet à:

C.P. 465, LE DEVOIR, MTL.

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES:

— Précis de Géométrie Analytique (L. Thibault, Ing.)
— Volumes Nos 19 (Approuvé) et 20.
— Géométrie Plane (L. Thibault, Ing.)
— Volumes Nos 1 et 2.

Distributeur M. NOEL LEMIEUX, 19, ave Bégin, Lévis
(Manuels utilisés dans un grand nombre d'institutions)

MICHEL FILLIOL

"Tous les beaux livres"

vous propose une édition exceptionnelle

"LES FABLES" de La Fontaine

en 3 volumes illustrés de 60 miniatures Lemarié
une des belles réussites de la bibliophilie contemporaine

Liste de BEAUX LIVRES disponibles sur demande

4386, ave Van Horne — Montréal

Sur rendez-vous: tél.: 737-6075

"... mérite qu'on la lise attentivement"

— Marcel Rioux, directeur du département de sociologie de l'Université de Montréal.

LES ETUDIANTS A LA UNE

enquête sociologique sur la situation du journalisme étudiant en 1964-65, par Serge Carlos

\$1.50

En vente aux comptoirs du livre, aux coopératives étudiantes ou à la PRESSE ETUDIANT-NATIONALE, 101 ouest, boul. St-Joseph, Montréal 15.

Payable par chèque ou mandat-poste.

Joindre \$0.08 pour frais postaux.

OUVERTURE JEUDI PROCHAIN

Programme officiel du Salon du livre de Québec

Jeudi le 27 octobre

17h. — Ouverture officielle sous la présidence du ministre des affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay. (sur invitation).
20h. — Dîner d'ouverture au restaurant "La Bastogne" (cartes disponibles au secrétariat).

Vendredi le 28 octobre

JOURNÉE DE LA FEMME

Sous la présidence d'honneur de Mme Gilles Lamontagne, journée organisée par madame Antoine Roy, présidente de la Société d'étude et de conférences de Québec.

14h. — Réunion annuelle statutaire de l'Association des écrivains canadiens.
14h. — Conférence de madame Jeannine Beaubien sous les auspices de la Société d'étude et de conférences de Québec.
16h. — Lancement de "La Petite Fille du printemps" de Monique Corriveau, "Lis-moi la baleine" de Suzanne Martel, "Le Nid de la corneille" de Suzanne Rocher et "Théâtre musical" de Suzanne Howard-Demers par Les Editions Jeunesse au stand de la Société d'étude et de conférences de Québec. (sur invitation).
17h. — Lancement du "Rapport Parent" en format de poche par les Editions Fides, distributeur exclusif pour le ministère de l'éducation. (sur invitation).
20h. — Lancement du "Précis méthodique de grammaire française" de Houziaux-Berge-

ron-Laferrère par les Editions Pédagogie. (sur invitation).

Samedi le 29 octobre

MATINÉE DES JEUNES

(Organisée par Mlle Aline Belisle et Mme Antoine Roy).

JOURNÉE DES BIBLIOTHECAIRES

(Sous les auspices de la section de Québec de l'Ass. can. des bibliothécaires de langue française).
13h.30 — Marionnettes du Théâtre de l'Estoc. "Au secours Timothée" de Monique Corriveau.
14h. — L'Heure du Conte (madame Françoise Poirier-Globeney).
14h.30 — Les Marionnettes du Théâtre de l'Estoc.
15h. — L'Heure du Conte.
15h.30 — Les Marionnettes du Théâtre de l'Estoc.
16h.30 — Prix de présence: tirage de volumes pour les jeunes.

17h. — Lancement d'"Étoile du destin" de Sylvie Francoeur par les Editions Nocturnes.
17h. — Réception du président du Salon du livre aux bibliothécaires.
18h. — Lancement de "Les Temps du Carcajou" d'Yves Thériault par l'Institut Littéraire.

Dimanche le 30 octobre

JOURNÉE DE LA FAMILLE

(Organisée par Mme Jacqueline D. Rioux, présidente de la Librairie Garneau Ltée).
12h. — Messe du Salon du li-

vre en la chapelle du Patro Roc-Amador.

14h. — Spectacle de mimes par Marjolaine.
20h. — Lancement de "Femme fictive, femme réelle" de Suzanne Paradis par les Editions Garneau.
20h.30 — Le folklore canadien chanté par le Chœur Claire-Fontaine, sous la direction de François Provencher.

Lundi le 31 octobre

JOURNÉE DE LA PÉDAGOGIE ET DES ÉCRIVAINS

(Organisée par Mme Simone Russier et M. Charles-Marie Boissonneault).
14h. — Visite des éducateurs et des étudiants au Salon du livre.
20h. — Rencontre avec les écrivains.

Mardi le 1er novembre

JOURNÉE DE LA POÉSIE

(Préparée par Mme Alice Lemieux-Levesque, présidente de la Société des poètes de Québec).
15h. — Rencontre avec les poètes et lectures de poèmes.
20h. — Poésie et chanson — Le Chœur Claire-Fontaine interprétera Gilles Vigneault, Gilbert Bécaud, Jean Ferré, Emile Nelligan, etc.
21h. — M. Guy Frégault, sous-ministre des affaires culturelles du Québec, invité à clore le Salon, proclamera le lauréat du Prix du Maurier, offert par M. Henri W. Joly, président de B. Houde & Grothe Limitée.

Le colloque Nelligan à l'université McGill

Les 17, 18 et 19 novembre prochain aura lieu à l'édifice Stephen Leacock de l'université McGill un colloque consacré à l'œuvre poétique d'Emile Nelligan par le professeur Luc Lacourcière de l'université Laval.

Des personnalités marquantes du monde littéraire du Canada français ont accepté de participer à ce colloque. Citons: M. Roger Duhamel, M. Luc Lacourcière, à qui l'on doit une édition définitive des œuvres de Nelligan, Mlle Nicole Deschamps, M. Maurice Lebel, le R. P. Yves Garon, M. Henri Jones, le R. P. Robert Vigneault, s.m., M. André Va-

chon, le R. P. Réjean Robitoux, o.m.l., M. Jacques Braut, et M. Gérard Bessette, professeur à l'université Laval et auteur d'un ouvrage célèbre sur Nelligan.

Cette manifestation sera accompagnée d'une exposition iconographique et bibliographique au Peterson Hall, 3460 rue McTavish, durant le mois de novembre. Le public est invité à ces journées d'études qui sont placées sous les auspices de la Société des Amis d'Emile Nelligan. De plus amples renseignements seront fournis ultérieurement.

chon, le R. P. Réjean Robitoux, o.m.l., M. Jacques Braut, et M. Gérard Bessette, professeur à l'université Laval et auteur d'un ouvrage célèbre sur Nelligan.

Cette manifestation sera accompagnée d'une exposition iconographique et bibliographique au Peterson Hall, 3460 rue McTavish, durant le mois de novembre. Le public est invité à ces journées d'études qui sont placées sous les auspices de la Société des Amis d'Emile Nelligan. De plus amples renseignements seront fournis ultérieurement.

...AUX ÉDITIONS DU JOUR

VIENT DE PARAÎTRE... LES ACTIVITÉS POSITIVES DES ASSOCIATIONS

PARENTS-MAÎTRES

Par JOFFRE CHARPENTIER (Préface d'Aurèle Laplante)

● Un livre indispensable aux membres des Associations parents-maîtres.

EN VENTE PARTOUT A \$2.00. Distributeur: La Cie de distribution de La Patrie, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal — (Tél.: 861-8571)

ABONNEZ-VOUS SANS PLUS TARDER

français
anglais
histoire 10e et
géographie 11e
géo. analytique
& trigonométrie

TESTS OBJECTIFS

au niveau secondaire, à l'usage des maisons d'enseignement du Québec pour la période scolaire 1966-1967

• Une présentation nouvelle • Un programme structuré par sujet • Un guide théorique pour les matières scientifiques • Clefs de corrections distinctes dans toutes les matières • TOUS CES TESTS SONT en tout point conformes aux exigences du Ministère de l'Éducation du Québec. Ils vous sont expédiés un mois à l'avance. Un (1) abonnement annuel comporte trente (30) tests hebdomadaires de vingt (20) questions et trois (3) TESTS DE REVISION (Noël, Pâques, fin mai) de quarante (40) questions à l'exception de l'histoire et la géographie qui comportent quinze (15) TESTS BI-MENSUELS de vingt (20) questions et trois (3) TESTS DE REVISION.

Abonnements pour classe seulement • Tous les abonnements sont rétroactifs à septembre 66

Éditions Vaudreuil Inc.

168, boulevard Hardwood, Dorion P.Q.

Tél.: Dorion: 234-4044
Montréal: 453-8359



VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR
Dirigé par Jacques Hébert
3411 ST-DENIS, MONTRÉAL
V.I. 9-2228

Toutes les mathématiques
(11e Sc. M.) (11e Sc. L.)
INCLUDES

physique
chimie
biologie
botanique

147-
LE MOUVEMENT CO
PRESENT
"Festival Be
Ce soir et de
"Fin de P

OPÉRATION: Baisse des prix

Enquête de
Solange CHALVIN
et Renée ROWAN

Selon un recensement effectué sur la foi des dépêches reçues au cours de la semaine, soit par des agences de presse, soit par des associations féminines, près d'UN MILLION de femmes à travers le Canada endossent le mouvement de boycottage des prix des denrées alimentaires. Des milliers ont boycotté surtout en Ontario et au Québec les supermarchés et magasins à chaîne, encourageant l'épicerie indépendante, d'autres s'employaient à boycotter les produits les plus chers, certaines ont réduit leurs achats au plus strict minimum s'approvisionnant directement chez les cultivateurs de leurs régions ou au marché de plein air, d'autres enfin font du piquetage devant les magasins.

Ce mouvement de protestation collective — sans doute le plus fort que nous ayons connu depuis les restrictions de la dernière guerre — s'inscrit dans un vaste mouvement de guerre à la hausse des prix dans la majorité des pays d'Europe — dont la France, la Suisse, la Belgique, l'Italie sans compter bien sûr nos voisins américains. Il s'agit d'une sorte de prise de conscience collective du consommateur que le professeur Jean Meynaud, particulièrement au courant de ces questions, nous explique dans une entrevue, ici dans cette même page.

Pendant que les consommateurs protestent et essaient de s'organiser, les propriétaires des supermarchés com-

raissent devant le comité parlementaire chargé d'étudier les hausses de prix et, rejettent le blâme sur les consommateurs. Ils les accusent tout simplement d'être responsables des hausses des prix des denrées alimentaires.

Elles veulent des terrains de stationnement, de la musique en poussant leur chariot, même du tapis sur le mur pour ménager leurs pieds fatigués, du cellophane sur les légumes et 36 formats de boîtes de savon. Nous leur donnons tout cela... plus des timbres-primés... alors qu'elles acceptent de payer la note sans mot dire. Ces services sont très coûteux!

Qui — des ménagères ou des agents de publicité — ont demandé toutes ces fantaisies qui haussent bien sûr le coût des aliments? L'invention des timbres-primés n'est pas née dans l'esprit d'aucun consommateur mais bien dans celui d'une compagnie qui s'est fabriquée de toutes pièces une raison de prospérer. Le consommateur canadien ou québécois a-t-il des moyens d'agir contre cette forme d'exploitation pure et simple? A-t-il tout simplement la force nécessaire pour réagir contre la vie chère? Le boycottage est-il un moyen efficace pour alerter les autorités gouvernementales? Pourquoi les coopératives de consommation sont-elles à peu près inexistantes au Québec? Nous avons posé toutes ces questions à un professeur de sciences politiques. Avec lui et avec les consommatrices en colère, nous tentons de faire le point. A vous maintenant de prendre position dans votre milieu respectif et de trouver des formules originales qui pourraient être efficaces dans cette baisse de prix des denrées alimentaires que toute la population souhaite sans doute.

— Jean Meynaud

"C'est par des démarches collectives qu'il sera possible aux consommateurs de faire pression sur les pouvoirs publics"

(une entrevue de Solange CHALVIN)

"Ignorant ou trompé, impuissant ou isolé, le consommateur risque d'être victime d'une situation où, seuls, les producteurs gagnent à tout coup. C'est seulement par des démarches collectives — comme celles auxquelles nous assistons présentement au Québec — qu'il sera possible d'obtenir l'information indispensable pour mettre en application des ripostes adéquates, notamment par pressions sur les pouvoirs publics". C'est l'auteur du livre qui a obtenu l'an dernier le prix de la Coopération, M. Jean Meynaud, professeur au département de sciences politiques de l'université de Montréal qui nous définit ainsi le rôle du consommateur face aux hausses répétées des prix, en particulier des denrées alimentaires.

Le phénomène de "guerre des prix" n'est pas neuf. Plus une société s'industrialise, plus les consommateurs doivent lutter pour obtenir à bon compte des biens de consommation. Il est bien connu que plus un pays s'enrichit, plus le pouvoir d'achat du consommateur diminue, nous dit M. Meynaud. Cette colère des consommateurs québécois est présente à l'heure actuelle dans la majorité des pays riches. La France, la Suisse, la Belgique, les États-Unis et même l'Italie la vivent en même temps que nous.

"Il y a, voyez-vous, explique le professeur, au bout de la chaîne des paysans mécontents, mal payés qui coûtent

pourtant cher à l'État qui doit les subventionner pour faire échec à l'industrialisation et à l'autre bout la chaîne des consommateurs également mécontents parce qu'ils n'arrivent pas à se procurer à des tarifs raisonnables les biens de consommation qu'ils jugent indispensables. Au milieu, il y a deux industries florissantes, celles de l'alimentation et de l'électronique. Comment réduire l'écart qui existe entre ces deux chaînes? Personne n'a encore trouvé de solution idéale. Il y a cependant quelques moyens mis au service du consommateur pour obtenir le respect de ses droits. Le premier est l'organisation. Le consommateur doit s'organiser, structurer ses efforts et faire pression.

Prise de conscience rare

Le réveil du consommateur canadien est un moment rare. Cette prise de conscience collective peut être déterminante à condition qu'elle ne soit pas menée par des amateurs. Les grèves de consommateurs ne sont pas fréquentes et malheureusement leurs succès peu notables. On assiste depuis des années, à une véritable apathie du consommateur qui se laisse tout doucement exploiter par un système économique qui comporte de multiples tabous qui aboutissent tous à un seul but: élever la dépense de l'acheteur sans que celui-ci ait conscience de l'exploitation qu'il subit.

Parmi ces moyens employés par l'acheteur, M. Meynaud cite: la tendance à ne pas donner aux objets — en particulier les voitures — les appareils électriques — la solidarité permise par la technique en vue d'en hâter le renouvellement; la tendance à modifier continuellement les modèles; la tendance à apporter des perfectionnements ou embellissements sans utilité réelle pour le client mais qui permettent de vendre plus cher; les exemples: emballages luxueux, multiplicité de formats, musique dans les supermarchés, tapis, emballage inutile des fruits et légumes, etc. Et ici, en Amérique, poursuit le professeur Meynaud qui est français, il y a en plus, l'exploitation éhontée des timbres-primés.

Ce sont à de tels abus que devrait d'abord s'attaquer le consommateur. Il est plus facile d'exiger collectivement une loi interdisant par exemple les timbres-primés que d'exiger un contrôle des prix. Cette dernière mesure est d'ailleurs une arme dangereuse car à tout contrôle des prix se jumelle un contrôle des salaires. Quant au contrôle des profits des entreprises, celui-ci est à peu près impensable en régime ca-

pitaliste et nuitrait au développement du système économique en vigueur ici.

La coopération, moyen révolutionnaire

Si la pression des consommateurs bien organisés sur les pouvoirs publics a quelque effet bénéfique à condition que l'action se fasse non pas sur la baisse des prix en général mais bien sur des abus précis, l'action la plus utile pour les consommateurs reste encore l'implantation et le développement de contre-pouvoirs, c'est-à-dire par exemple des coopératives de consommation. C'est à mon avis, nous dit M. Meynaud, le moyen le plus révolutionnaire — bien qu'extrêmement difficile à appliquer — à la disposition des consommateurs.

M. Meynaud se dit très étonné que le Québec n'ait pas encore mis en place des coopératives de consommation surtout en province où elles auraient beaucoup plus de chance de s'implanter rapidement.

"A Montréal, l'aventure lui semble périlleuse". On trouve-vez-vous, nous dit-il, les capitaux nécessaires pour bâtir des coopératives de consommation susceptibles de répondre aux besoins de la population? Il ne faut pas oublier que le consommateur québécois est très exigeant et ne s'accommodera pas facilement — pour quelques sous de moins — d'un minimum de confort. Il a l'habitude de stationner sa voiture à proximité du magasin, de choisir des céréales séchées selon le format qui lui plaît et selon les goûts des nombreux membres de sa famille, d'acheter tout aussi bien des ampoules électriques que de la pâte dentifrice en passant par un hochet de bébé ou un rôti de bœuf au même endroit.

Les coopératives de consommation devront nécessairement au début de leurs opérations, imposer aux consommateurs des restrictions tout au moins dans l'éventail des produits offerts. Je me demande, nous dit M. Meynaud, si nous sommes prêts à accepter de tels sacrifices? C'est-à-dire que 25 à 30% de son revenu en alimentation, c'est-à-dire qu'il absorbe les hausses de prix sur tous les autres produits sans dire mot. Il n'est pas aussi simple que le mouvement actuel de protestations voudrait nous le montrer.

Le gouvernement doit intervenir

Pour que le gouvernement arrive par des lois à freiner et

même à interdire certains abus, il faut que les consommateurs exercent des pressions collectives auprès de leurs représentants, puis enfin qu'ils exercent un pouvoir moral sur les affaires peuvent appliquer un certain nombre de mesures protégeant le consommateur. Mais il ne faudrait pas croire au miracle et s'imaginer que d'autres pressions — celles des milieux d'affaires — ne s'exerceront pas tout autant sur les gouvernements que celles des consommateurs.

Des limites de temps et d'espace nous obligent à résumer en quelques feuillets la conversation que nous avons eue avec le professeur Meynaud. Ajoutons toutefois que la publicité et les sommes colossales que déploient les fabricants et propriétaires de magasins d'alimentation, en publicité, scandalisent particulièrement M. Meynaud et sont pour lui, l'une des sources principales des hausses de prix. Il nous a cité comme exemple le budget global de publicité de la maison Procter & Gamble qui serait de \$200 millions en comparaison du budget global des Nations unies et de l'Unesco qui atteindraient à peine \$800 millions. Comparativement, les deux chiffres constituent pour le professeur un scandale inadmissible dans une société dite civilisée.

La Voix des femmes appuie les combattantes de l'inflation

Plusieurs associations féminines indépendantes appuient les consommatrices qui boycottent les prix des aliments. Il nous est impossible de donner une liste exacte de certaines de ces associations faisant partie de la Fédération des consommatrices et ayant par conséquent, déjà engagé leurs membres dans le boycottage des supermarchés et magasins à chaînes. Des membres isolés d'autres associations nous ont téléphoné pour nous faire connaître leur ap- pui, sans que l'exécutif de leur association ait pris position officiellement. Nous reproduisons ici, une lettre de la VOIX DES FEMMES donnant son accord à ce mouvement de baisse des prix.

"Les membres de la VOIX DES FEMMES appuient le boycottage des prix que les consommatrices ont entrepris ces jours derniers. L'inquiétude de nos partages des prix, est une inquiétude que nous partageons. Cependant, il ne faudrait pas oublier que l'augmentation continue des prix depuis un an est due à l'inflation et que le facteur déterminant de cette inflation est la guerre au Vietnam. L'économie du Canada étant intimement liée à celle des États-Unis, nous sommes donc, nous aussi, en pleine inflation.

Les membres de la VOIX DES FEMMES savent très bien que l'augmentation du prix des aliments ne représente qu'une donnée du problème de l'inflation. Néanmoins, nous appuyons l'action entreprise par les consommatrices du Canada dans l'espoir que la population tout entière réalisera que l'augmentation du coût de la vie est la conséquence qu'a eue sur l'économie de notre continent la guerre du Vietnam."

ENQUÊTE ECLAIR

Pour ou contre

le boycottage des supermarchés ?

Le boycottage des supermarchés et magasins à chaîne décrié par les "combattantes de l'inflation" au sein de la Fédération des consommatrices du Québec s'étend de plus en plus tout autant à Montréal qu'à Québec. Nous avons d'ailleurs appris, de source officielle, que ce boycottage qui a été décrété jusqu'au 27 octobre inclusivement se transformera en d'autres moyens d'action après cette date mais se poursuivra de façon systématique pour faire baisser les prix. En effet, plusieurs corps intermédiaires auraient déjà offert de collaborer à la création d'une Co-

opération de consommation dans le but de faire échec aux hausses des denrées alimentaires. Une conférence de presse qui aura lieu à Québec le 27 octobre prochain dictera aux consommatrices les projets futurs de la Fédération qui n'entend pas terminer ici ses protestations.

Nous avons demandé, au téléphone, à des femmes qui ne font PAS partie de cette Fédération ce qu'elles pensaient du boycottage des magasins comme mesure de protestation contre la hausse des prix. Voici leurs témoignages:

Jeanne Dansereau — 6 enfants
budget-nourriture : environ \$56 par semaine

— Tout tourne autour des caprices du consommateur qui sont admirablement exploités par le commerçant.

Non, je n'ai pas boycotté mon supermarché; de toute façon je n'y fais qu'un tiers de mes achats (les épiceries). Parce que j'ai un congélateur, j'achète la viande en grande quantité à la fois, ce qui me permet d'économiser. J'achète fruits et légumes dans les marchés de plein air. Avec huit personnes à nourrir, il y a longtemps que j'ai boycotté les aliments de luxe; il est grand temps que les consommateurs apprennent que les caprices se paient: aliments congelés, jolis emballages, fruits et légumes déjà nettoyés, musique et grand confort dans les supermarchés, etc.

Marie Barbeau — 3 enfants
budget-nourriture : entre \$40 et \$45 par semaine

— Oui, j'ai boycotté les supermarchés: les femmes finiront par faire baisser les prix.

Je l'ai fait dans un esprit de solidarité et je continuerai de le faire cette semaine parce que je crois que cette mesure collective peut finalement porter des fruits. J'y vois toutefois plusieurs inconvénients: stationnement à payer, marché échelonné sur 3 ou 4 magasins au lieu d'un ce qui m'a pris environ trois heures au lieu d'une (et cela ne m'arrange pas parce que je travaille), prix plus élevés chez les épiciers indépendants même si je surveille de près les aubaines, etc.

J'ai toujours favorisé la formule du marché en plein air pour les fruits et légumes et l'étal du boucher pour la viande. De ce côté, ma politique n'a pas changé car je crois à la surveillance de près les aubaines, etc.

Mme Vianney Bélanger — 8 enfants de 5 à 23 ans
budget-nourriture : environ \$60 à \$65 par semaine

Oui, j'ai boycotté mon supermarché et me propose de le faire encore cette semaine malgré les sacrifices que cela m'impose: pas de parc de stationnement, une épicerie de quartier où je m'y retrouve difficilement et qui ne dispose pas de tous les produits auxquels je suis habituée, etc. Je fais dans un geste de solidarité même si je ne suis pas absolument convaincue que l'on doive pénaliser les supermarchés, car ils ne sont certainement pas les seuls responsables. Je pense à toutes ces sommes qu'on dépense en annonces publicitaires et en emballages d'une part, et d'autre part, je serais curieuse de connaître les profits que réalisent les grandes compagnies de produits alimentaires puisqu'on dit que ceux des supermarchés ne dépassent pas une marge de 2,5 p.c.

Le boycottage aura servi à éveiller l'attention du gouver-

Simone Chartrand — 8 personnes à table
budget-nourriture : environ \$75 par semaine

— Nous sommes tous complices depuis la ménagère jusqu'au supermarché.

Non, je n'ai pas boycotté les supermarchés parce que je ne fréquente jamais les magasins à chaîne. J'encourage depuis toujours l'épicerie indépendante de mon quartier qui paie ses taxes comme moi, même si j'en souffre individuellement parce que je paie plus cher chez lui que dans les supermarchés.

Je reste toutefois persuadée que les supermarchés ne sont pas seuls les responsables. C'est tout notre système capitaliste, nous sommes tous complices — ménagères, épiciers, grandes compagnies de produits alimentaires, supermarchés et chaînes de magasins. C'est un enchaînement.

Le boycottage des supermarchés aura tout de même servi à éveiller l'opinion du consommateur, à l'amener à réa-

liser ce qu'il aurait dû faire depuis longtemps. Cette action n'aura servi à rien si on ne continue pas à étudier ces problèmes d'inflation et à réclamer en tant que groupe. Mais il est difficile de faire bouger les Canadiens français: ils ne sont pas membres de quelque chose. Il faut se grouper en association pour défendre des principes et non seulement en temps de "crise", autrement cela demeure un geste sans conséquence.

Je suis en faveur d'un planonnement gouvernemental en ce sens que les gouvernements devraient mettre un hola aux compagnies qui approvisionnent les supermarchés et les chaînes de magasins. Il faudrait enquêter sur les profits de ces grandes compagnies de produits alimentaires.

Je continuai cette semaine le boycottage du supermarché malgré les inconvénients en cours car je crois que les pressions massives des femmes finiront par faire baisser les prix. Si vous lisez les annonces dans les journaux depuis quelques jours, vous vous rendez compte que plusieurs magasins à chaîne multiplient les "spéciaux" pour attirer ou retenir leur clientèle.

Il faudrait, à mon avis, que les femmes s'unissent avec les syndicats pour exercer des pressions auprès des gouvernements. Il faudrait également faire des pressions auprès des caisses populaires Desjardins et de l'Union catholique des cultivateurs afin d'obtenir des coopératives de consommation. Cela pourrait être une solution à ce problème de la hausse des denrées alimentaires.

De point de vue de la ménagère, une autre solution est celle de couper tous les aliments de luxe: gâteaux, déjà préparés, tartes prêtes à manger, coupes de viande dispendieuses, produits de ménage dont on peut facilement se passer, etc. Si on cesse d'acheter ces produits, ils s'accumuleront sur les tablettes et à l'étal du boucher. On finira bien par être obligé de baisser les prix.

Je souhaite vivement qu'une loi gouvernementale oblige les supermarchés et tous les magasins en général à supprimer les timbres-primés qui haussent à n'en pas douter le coût des denrées alimentaires. Qu'on nous donne un escompte sur la marchandise achetée plutôt que des "billets cadeaux". Pendant la plupart du temps, on n'a nul besoin mais qui tentent les femmes.

— Une femme à sa retraite qui vit seule dans une pièce et demie et n'a pour tout revenu que \$100 par mois.

Je n'ai pas boycotté les supermarchés parce que je n'ai ni la santé, ni les forces de faire deux ou trois magasins pour trouver ce dont j'ai besoin. Mais que ce soit dans les magasins à chaîne ou dans une épicerie indépendante, je n'arrive plus à joindre les deux bouts. Toute ma vie j'ai eu le crayon à la main pour établir des budgets. Non seulement je dois maintenant couper sur les produits de luxe, mais sur toutes les petites choses que j'ai

Marguerite Brail — 7 enfants de 12 à 4 ans
budget-nourriture : environ \$55 par semaine

— Non, je n'ai pas boycotté le supermarché, mais je boycotte tous les produits de luxe.

En fait, je voulais être solidaire des autres ménagères. Je suis entrée vendredi dernier dans une épicerie indépendante de mon quartier. J'ai fait consciencieusement le tour du magasin. J'ai examiné les étalages et me suis vite rendu compte que tous les gros formats brillaient par leur absence et que les prix en général semblaient plus élevés. Mon budget ne me permet pas cette forme de boycottage et je suis revenue à celle que je pratique depuis plusieurs mois. Couper de ma liste d'achats (je ne fais jamais un marché sans une liste) tous les produits que je ne considère pas essentiels mais que nous pourrions nous offrir auparavant: fromages fins, champignons frais, "Ritz", toutes les petites choses à grignoter entre les repas, etc. Pour la cuisine, je me sers de margarine au lieu de beurre,

mais: pain Melba, biscuits fins, fruits (sauf les pommes et les bananes, parfois du raisin), le steak pour ne manger que du bœuf haché, etc. Je surveille les spéciaux et n'achète que le strict nécessaire, sinon l'essentiel pour ne pas y laisser ma peau.

J'approuve ce mouvement de boycottage et souhaite que le gouvernement prenne les mesures voulues pour plafonner les prix et aider davantage les pauvres gens.

Le boycottage des supermarchés aura sûrement réussi à éveiller l'opinion du consommateur et celle du gouvernement. Il faut espérer que cela aura des suites.

L'Ass. progressiste-conservatrice appuie le boycottage

GRANBY — "J'appuie l'action entreprise par les Combattantes de l'inflation et le comité contre l'inflation de la Fédération des consommatrices du Québec qui en protestant contre les hausses fréquentes des prix dans le domaine des denrées alimentaires veulent maintenir l'équilibre dans le budget de la famille canadienne, et surtout veulent connaître les raisons qui motivent ces augmentations".

Voilà en substance la réponse qu'a faite M. Paul-O. Trépanier, président de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, à un télégramme signé par Mmes Ursula Krueger et Gertrude Grenier, présidentes des organismes mentionnés plus haut et dans lequel elles lui demandent sa collaboration.

M. Trépanier entend saisir l'excuse de l'alle québécoise du parti progressiste-conservateur de cette question, lors de la réunion qui aura lieu à Québec à la fin du mois. Il suggère alors une résolution devant être présentée au congrès national du parti, en novembre, visant à la formation d'un comité dont la tâche sera d'étudier les divers aspects du coût des denrées à travers le pays. Le fruit des études de ce comité et ses recommandations pourraient par la suite être insérées dans le programme du parti.



UNE CHALEUREUSE INVITATION
aux personnes âgées à venir visiter

LA RESIDENCE D'ANJOU
6020, boul. Joseph-Renaud
Ville d'Anjou

Nous vous donnons tout spécialement rendez-vous pour
dimanche le 23 octobre 1966
de 2:00 p.m. à 8:00 p.m.

Pour renseignements
352-4670

AVIS IMPORTANT

L'Association des gardes-malades et infirmiers auxiliaires de la province de Québec, ayant ré-étudié les demandes parvenues à son secrétariat, accepte d'admettre dans ses rangs les garçons ayant suivi des cours théoriques et pratiques dans les hôpitaux.

Ces candidats devront se soumettre aux conditions suivantes:

- 1— Avoir une 7ème année ou équivalente.
- 2— Faire parvenir leur demande au secrétariat avant le 1er décembre 1966. Cette demande d'admission comprendra:
 - a) le dernier diplôme obtenu
 - b) heures et notes de cours par l'école;
 - c) références de l'hôpital où ils sont présentement employés;
 - d) frais d'admission: \$5.00 étude dossier, \$10.00 frais d'examen.
- 3— Subir et réussir un examen écrit et un examen pratique de l'Association. Les questions de l'examen écrit porteront sur Anatomie, Physiologie, technique, déontologie, pharmacologie, microbiologie, nutrition et diététique, pathologie médicale et chirurgicale, urologie, orthopédie.

Les questions de l'examen pratique seront d'ordre technique.

N.B. Les demandes reçues antérieurement ont été conservées au secrétariat. Les candidats ayant déjà versé le \$5.00 pour l'étude du dossier doivent s'abstenir de refaire une deuxième demande.

Après cette période limite, aucun candidat ne sera accepté à moins de se conformer aux normes de la Commission des Ecoles de Gardes-Malades Auxiliaires pour l'obtention d'une licence de la province de Québec.

Mme Thérèse B. Mongeau, secrétaire-registratrice de l'Association des G.M.A.

Premiers succès des ménagères américaines

NEW YORK — La guerre des prix entreprise par les Américaines prend de plus en plus d'ampleur: elle s'est étendue à une dizaine de villes. Des gérants de supermarchés ont déjà commencé à annoncer des réductions de prix. Les produits touchés sont notamment les préparations de gâteaux, réduction de six cents la boîte; le beurre d'arachides, réduction de six cents le pot; les jus de fruits en boîte, réduction de sept cents; les soupes en boîtes, réduction de quatre cents; la sauce-vinaigrette, réduction de huit cents, et les aliments pour bébés, réduction de trois cents.

On remarquera que les prix qui ont subi des baisses sont ceux de produits en conserves. Cela s'explique facilement, les propriétaires des supermarchés étant dans tous les cas cités plus haut fabricants de ces mêmes produits.

Une loi destinée à protéger les ménagères contre les méthodes déloyales employées dans l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation a enfin été votée au Congrès après cinq ans de vains efforts. Un projet de loi sur l'interdiction des timbres-primés aurait également été présenté au Sénat américain.

Ces premiers succès des ménagères américaines dans leur lutte contre la hausse des prix et les profits déraisonnables stimuleront-ils les consommatrices canadiennes?

L'information sportive

Jack Brabham espère terminer une année de champion en champion demain au 5e Grand Prix de l'automobile de Mexico

Quatre conducteurs à l'assaut de la 2ème place
Nouveaux records prévus
Rodriguez y avait péri en 64

MEXICO — Dix-neuf pilotes prendront part, demain, au cinquième Grand Prix automobile de Mexico, neuvième et dernière épreuve de l'année comptant pour le championnat du monde des conducteurs (formule un) et doté de \$8,000 de prix dont \$3,000 pour le vainqueur.

Comme pratiquement chaque année, cette course, disputée sur le plat mais sinuex autodrome de la Magdalena Mixhuca d'un développement de 5 km, à couvrir 65 fois (325 km) ne sera pas décisive quant à l'attribution du titre mondial puisque l'Aus-

tralien Jack Brabham se l'est déjà assuré avant même de disputer le Grand Prix des États-Unis, à Watkins Glen le 2 octobre dernier.

Par contre, la deuxième place se jouera sur le circuit mexicain, et quatre pilotes peuvent prétendre se l'octroyer: l'Autrichien Jochen Rindt (Cooper-Maserati) actuellement deuxième avec 22 points, et les trois Britanniques John Surtees (Cooper-Maserati) 2e avec 19 points, Graham Hill (BRM) 4e avec 17 points et, enfin, Jim Clark (Lotus) 5e avec 16 points. La seule fois que le titre de disputa à Mexico, ce fut en 1964 lorsque John Surtees sur "Ferrari" se l'attribua alors que l'Américain Dan Gurney remportait le Grand Prix.

Les Ferrari absentes

Pour succéder à l'Américain Richie Ginther qui triompha sur "Honda" l'an dernier, avec la moyenne record de 151,700 kmh, les plus sérieux candi-

dates, outre l'Américain lui-même, seront en grand nombre bien que, pour la première fois, aucune "Ferrari" ne soit alignée au départ.

Duel Brabham - Clark

Parmi les grands favoris, l'Australien Jack Brabham, au volant de sa "Brabham Spéciale", le champion du monde, sera le plus en vue, car ce dernier aura à cœur de couronner en beauté une exceptionnelle saison. Ses principaux adversaires seront, en premier lieu, l'Écossais Jim Clark qui renoua avec la victoire sur le circuit de Watkins Glen, il y a quelques semaines où Brabham dut abandonner et, évidemment, tous les candidats outre Clark, à la deuxième place du championnat mondial. Il ne faut pas non plus négliger les chances du Mexicain

Pedro Rodriguez (Lotus) qui n'a jamais réussi à inscrire son nom au palmarès de l'épreuve au cours de laquelle, il y a maintenant deux ans, son frère Ricardo trouva la mort.

Comme dans la plupart des grands prix cette année, avec la nouvelle "formule un" qui autorise des cylindres allant jusqu'à trois litres, les records du circuit seront vraisemblablement battus, tout d'abord la moyenne (151,700 kmh par Richie Ginther sur Honda) et le record du tour (moyenne 155,440 kmh par Dan Gurney également en 1965).



J. Brabham veut la crème et le gâteau

MEXICO — Le pilote australien Jack Brabham, assuré du titre de champion du monde des conducteurs cette année, a déclaré au cours d'une conférence de presse hier à Mexico qu'il mettrait tout en œuvre pour remporter le grand prix mexicain dimanche, neuvième et dernière épreuve de l'année comptant pour le championnat du monde. "Il me plairait autant de gagner la première que la dernière course du championnat", a assuré l'Australien qui pilotera sa "Brabham Repco" sur le circuit de la Mixhuca.

"Le circuit me plaît et c'est un des meilleurs du monde", déclare-t-il encore, précisant que pour lui, le plus dangereux était le Nurburgring et le circuit de Spa où s'est disputé le grand prix de Belgique.

Interrogé enfin sur le facteur qui permet à un pilote de remporter une course, l'Australien répondit: "La chance n'a rien à y voir, pour gagner il faut un bon moteur, une bonne équipe de techniciens et aussi... un bon pilote".

Une couronne ou deux à décerner demain au football collégial?

Couronnera-t-on deux nouveaux champions des divisions est et ouest de la section senior de la ligue Intercollegiale de football dès demain? Voilà la question de l'heure.

A la lumière des résultats de dimanche dernier, on sait que dans la section ouest, les Lions du Séminaire de philosophie sont la seule équipe encore invincible, avec une fiche de cinq victoires contre aucun échec, suivi des Cactus du collège Notre-Dame, avec un record de quatre-uns.

Or, par un curieux effet du hasard, ces deux équipes s'affrontent dans l'un des huit matches à l'affiche, dimanche, au stade Newman.

Dans la section est, les Kodiaks du Mont St-Louis, victorieux dans le match de l'année jusqu'à ce jour, dimanche dernier, au collège Notre-Dame, mènent toujours au classement, avec dix points.

Cependant, ils n'ont pu s'échapper des Pistolets du Sé-

minaire de Joliette, qui demeurent sur leurs talons, avec neuf points.

Les deux équipes tentent de succéder aux Aigles d'or du collège des Érudites au titre de champions de la section et s'affrontent dimanche.

Voici la liste des activités pour la fin de semaine:

DIMANCHE
(section senior)
Mont St-Louis à Joliette (Joliette) 2 h.
Grasset à St-Hyacinthe (St-Hyacinthe) 2 h.
St-Viateur à Valleyfield (Valleyfield) 2 h.
Shawinigan à Ste-Thérèse (Ste-Thérèse) 2 h.
Eudistes à Brossard (Rigaud) 2 h.
Cornwall à Ste-Marie (St-Marie) 2 h.
Notre-Dame à Ste-Marie (St-Marie) 2 h.

Séminaire de philosophie (parc Newman) 2 h.
Trois-Rivières à Assomption (parc St-Donat de Montréal) 2 h.

Te souvent-il, mon mari?

TORONTO. — Depuis bientôt 12 ans, Mme Thomas King, de Chicago, ne possède pas de patins à glace. Il n'y a rien de particulièrement anormal, dirait-on. A moins de préciser que Mme King est Barbara Ann Scott, championne olympique canadienne de patinage de fantasia dont le nom était célèbre dans les années 50.

Née à Ottawa, Mme King se trouvait à Toronto récemment et elle confia qu'elle avait acheté des patins à son dernier. Ce n'était, a-t-elle précisé, pour participer à un film commercial de publicité destiné à la télévision. Elle affirme que nul ne la reconnaîtrait maintenant, et pourtant, les Canadiens n'auraient pas de mal à retrouver la blonde et gracieuse championne qui fit la gloire olympique de son pays en 1948. Elle pourrait assurément porter encore son costume d'autrefois puisque son poids est toujours le même: environ 103 livres.

Mais Barbara Ann prétend qu'elle est devenue sédentaire et qu'elle ne reviendra jamais sur sa décision d'abandonner le patinage. "J'ai, dit-elle, le meilleur mari au monde et j'entends le conserver". C'est en 1954 qu'elle épousa Tom King, publiciste à Chicago. Ils ont deux chevaux qui ont remporté des trophées, des trophées que l'on peut admirer dans leur salon, tout à côté de ceux que Barbara Ann avait gagnés il y a une quinzaine d'années.

CLASSEMENT

LIGUE CANADIENNE
Hamilton à Montréal
Rimouski à Québec

LIGUE CANADIENNE
Ottawa à Toronto
Vancouver à Winnipeg

LIGUE NATIONALE
Atlanta à Green Bay
Dallas à Cleveland

LIGUE NATIONALE
Detroit à San Francisco
Los Angeles à Chicago

LIGUE NATIONALE
Minneapolis à Baltimore
Pittsburgh à New York

LIGUE AMÉRICAINNE
Kansas City à Denver
Miami à Houston

LIGUE AMÉRICAINNE
Oakland à New York
San Diego à Boston

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

CLASSEMENT
LIGUE CANADIENNE
CONFÉRENCE DE L'EST

CONFÉRENCE DE L'OUEST

En Montréal dans tout ça? — jamais!

EVANSVILLE, Ind. — Les représentants de 11 villes ont discuté ici hier la formation d'une troisième ligue majeure de baseball.

Les délégués avaient été invités par M. Walter Dilbeck, riche agent d'immobilier de cette ville.

Don Walker, secrétaire-trésorier de l'équipe de baseball de Portland, de la ligue de la Côte du Pacifique, a déclaré à la réunion que plusieurs centres métropolitains étaient prêts à passer dans une ligue majeure de baseball.

Lincoln Hackim, d'Akron, Ohio, président du American Amateur Baseball Congress, a affirmé que les joueurs amateurs étaient assez nombreux pour suffire à l'expansion.

Le groupe se réunira à nouveau aujourd'hui afin de discuter en détail la possibilité de former une troisième ligue.

Dilbeck a révélé qu'une autre réunion sera tenue à Chicago au début du mois prochain afin d'accepter les demandes d'admission.

Une remise de peine

PARIS. — Le gérant du boxeur américain Ernie Burford, qui devait rencontrer Jacques Marty le 31 octobre au Palais des Sports, vient d'informer les organisateurs que son poulain, victime d'une elongation musculaire au cours de son entraînement, ne sera pas disponible à la date prévue. De ce fait, les organisateurs du Palais des Sports re-

mettent leur réunion, primitivement fixée au 31 octobre, à la date du 7 novembre et recherchent un nouvel adversaire pour Jacques Marty.

Des contacts ont été immédiatement repris avec le gérant du boxeur californien Sonny Miles, qui avait été primitivement retenu pour cette rencontre. Une décision définitive sera prise mardi.

L'effet s'en fait toujours sentir!

BERLIN — Le match de boxe professionnel entre l'ex-champion du monde des poids lourds, Floyd Patterson (E.-U.) et le champion d'Europe de la catégorie l'Allemand Karl Mildenberger, qui devait avoir lieu le 10 décembre à Francfort ou à Londres, devra être retardé de 4 semaines. Le médecin de la Fédération allemande de boxe professionnelle, le Dr Weber, a en effet conseillé à Mildenberger de prolonger la période de repos qu'il a entamée après sa rencontre avec Cassius Clay.

Une réplique de R. Andrews

Le publiciste de la Ligue Nationale de Hockey, M. Ron Andrews, a fait les commentaires suivants sur la déclaration de M. Martineau, affirmant que le repêchage universel serait une injustice.

"Demandez à n'importe quel s'il désire jouer dans la LNH où le salaire moyen est d'en-

viron \$16,400 par année, ou dans la LAH où la moyenne se situe entre \$8,000 et \$9,000. M. Martineau a-t-il questionné les joueurs?"

M. Andrews a ajouté que la Ligue nationale, la plus importante ligue de hockey, devrait bénéficier du premier choix au sujet des jeunes joueurs prometteurs.

Benvenuti massacre Di Benedetto ahuri

ROME — L'Italien Nino Benvenuti a conservé son titre de champion d'Europe des poids moyens en triomphant du champion de France Pascal Di Benedetto par abandon à l'appel de la onzième ronde.

En dépit de son courage, et de son esprit d'initiative qui le contraignait à prendre des risques, le champion de France subit une assez sévère défaite. En effet, Nino Benvenuti tout en ne parvenant pas à trouver la bonne distance se montra supérieur notamment dans les échanges de prés cependant qu'il se servait efficacement de son direct du gauche lorsque Di Benedetto réussissait à le tenir à mi-distance. Di Benedetto, dans ce domaine, ne put rivaliser d'adresse avec le tenant du titre dont la supériorité à partir de la septième reprise, ne fit que s'accroître au fil des minutes.

A la septième reprise Benvenuti prit l'initiative du match. A partir de cet instant Di Benedetto ne put que ramener contre-attaquer et dut au contraire se défendre d'une rauche pied. L'Italien enleva la 8ème puis la 9ème reprise au cours de laquelle Di Benedetto se plaignit d'avoir été touché bas.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE
Comptables agréés
2345 est, Bélanger
Montréal — 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencé
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADLON, C.A.
ARNDT H. VIAU, C.A.
S. J. G. G. VIAU, C.A.
JEAN-PIERRE VIAU, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Desrosiers, C.A.
J. F. Lavoie, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
G. M. Long, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
L. Graves, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
D. Huard, C.A.

Chasseurs qui chassent — sachez que

QUEBEC — Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Gabriel Loubier, vient de recevoir un rapport du service de la protection de son ministère laissant craindre que, bien que la chasse au chevreuil ne fasse que débiter dans certaines zones, le nombre d'accidents survenus jusqu'à maintenant à la chasse dépasse tout ce qu'on avait eu à déplorer à ce chapitre au cours des saisons précédentes. Ce rapport, forcément incomplet puisqu'il reste à parvenir le propre rapport de la Sûreté provinciale, révèle que jusqu'à maintenant on a officiellement

enregistré neuf accidents mortels et neuf non mortels.

Devant une telle recrudescence d'insouciance et d'irresponsabilité de la part de chasseurs, pour un bon nombre des novices, le ministre prie instamment les pères et mères de famille de même que les organismes intermédiaires, associations sportives, clubs de chasse et de pêche, clubs sociaux, chambres de commerce et associations médicales, d'appuyer la campagne de sécurité amorcée par son ministère.

"La sécurité à la chasse devient, d'insister M. Loubier, l'affaire de tous et de chacun. Il faut de toute nécessité que cessent ces accidents, la plupart du temps simplement bêtes et stupides, qui auraient pu, dans la grande majorité des cas, être si facilement évités."

"On ne saurait déployer trop d'efforts pour tenter de mettre un frein à ces tragédies qui risquent de dégénérer en hécatombes."

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

Lisez et faites lire
"Le Devoir"

DACTYLOGRAPHES

Notre bureau, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à St-Alexandre, PRES CRAIG VUE, y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, sculptures de meubles de bureau, etc., etc., en somme.

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONnement
Notre bureau, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à St-Alexandre, PRES CRAIG VUE, y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, sculptures de meubles de bureau, etc., etc., en somme.

ASSURANCES

POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJ

L'information sportive

Les champions de la Coupe Stanley commencent ce soir la défense de leur titre

Le Canadien fait ce soir l'ouverture officielle de sa saison au Forum de Montréal et aura, pour l'occasion, les Bruins de Boston comme adversaires.

Les Bruins rajeunis ont débuté sur le bon pied mercredi dernier en infligeant un cinglant revers de 6-2 aux Red Wings de Détroit, finalistes de la coupe Stanley l'an dernier.

Le Tricolore sera sans les services de deux de ses vedettes alors que Dick Duff et Gilles Tremblay devront se contenter de regarder la partie en spectateurs en raison de blessures subies il y a quelques jours. Ces deux joueurs seront également absents pour la partie

de demain soir à Boston.

Les Maple Leafs de Toronto font également leur début officiel de saison dans la Ville-Reine et affrontent ce soir les Rangers de New York. Tout comme le Canadien, Toronto a son contingent de blessés.

L'ailier Frank Mahovlich, malgré une blessure aux côtes, a laissé savoir au pilote Punch Imlach qu'il serait prêt à occuper son poste régulier, mais il n'est pas absolument sûr qu'Imlach l'envoie dans la mêlée.

L'autre source de préoccupation pour Imlach demeure le fait que trois de ses étoiles n'ont pas encore signé leurs contrats pour la saison qui débute ce soir.

Ce sont: le joueur de centre Bob Pulford, l'instable Eddie Shack et le rapide joueur de centre Dave Keon.

Les autres points d'interrogation dans le camp des Leafs sont: Bobby Baun et Marcel Pronovost ainsi que Red Kelly. Tous sont blessés et le pilote Imlach devra probablement faire des prodiges avec les joueurs qui lui restent pour venir à bout de présenter une équipe convenable.

Les autres parties au calendrier de la fin de semaine, dans la ligue Nationale, sont: Chicago à Détroit, ce soir; dimanche, Montréal joue à Boston, Toronto à New York et Detroit à Chicago.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Aucune partie
LIGUE AMÉRICAINNE
Québec à Baltimore
Buffalo à Providence
LIGUE JR A D'ONTARIO
St. Catharines à Niagara Falls
Peterborough à Kitchener
LIGUE JR A DU QUÉBEC
Shawinigan à Thetford
A J O U R D ' H U I
LIGUE NATIONALE
Boston à Montréal
New York à Toronto
Chicago à Détroit
LIGUE AMÉRICAINNE
Baltimore à Hershey
Cleveland à Pittsburgh
Providence à Springfield
LIGUE JR A D'ONTARIO
London à Oshawa
DIMANCHE
LIGUE NATIONALE
Montréal à Boston
Toronto à New York
Detroit à Chicago
LIGUE AMÉRICAINNE
Cleveland à Buffalo
Hershey à Providence
Québec à Rochester

CLASSEMENT

LIGUE AMÉRICAINNE (DIVISION EST)									
G	P	N	Pp	Pc	Pts	G	P	N	Pp
Québec	2	0	1	12	6	5	3	1	0
Hershey	2	1	0	8	4	4	2	0	1
Springfield	2	0	0	11	3	4	1	0	0
Baltimore	1	2	0	8	11	2	0	1	2
Providence	0	2	0	7	19	0	0	0	0

(DIVISION OUEST)									
G	P	N	Pp	Pc	Pts	G	P	N	Pp
Pittsburgh	3	1	0	15	14	6	3	1	0
Rochester	1	1	0	6	5	2	0	1	2
Cleveland	0	1	2	2	1	1	0	3	4
Buffalo	0	3	0	4	15	0	0	0	0

LIGUE PROVICIALE SR									
G	P	N	Pp	Pc	Pts	G	P	N	Pp
Victoriaville	2	0	0	10	3	4	1	0	0
Dumfriesville	1	0	1	8	5	3	0	2	0
S-Hochstadt	0	2	0	0	13	0	0	0	0
Sherbrooke	0	2	0	0	13	0	0	0	0

LIGUE JR "A" DU QUÉBEC									
G	P	N	Pp	Pc	Pts	G	P	N	Pp
St-Rivières	4	0	0	25	19	8	2	2	0
Sherbrooke	2	2	0	16	15	4	0	0	0
Toronto	2	3	0	18	20	4	1	0	0
Shawinigan	2	3	0	18	20	4	1	0	0
Quebec	1	1	0	8	8	2	0	0	0
Thetford	1	1	0	8	8	2	0	0	0
Dumfriesville	1	3	0	14	19	2	0	0	0

Quand un champion s'épaule

BERLIN — Le Russe Leonid Jabotinski, 28 ans, a brillamment conclu hier soir les championnats du monde d'haltérophilie de Berlin-est, en démontrant non seulement qu'il était le concurrent le plus lourd de la compétition mais aussi le meilleur. Ce fils de paysan ukrainien devenu officier de l'armée rouge après avoir appris le métier d'ouvrier métallurgiste, et qui occupe actuellement un poste d'instituteur à Kharkov, a confirmé qu'il était le digne successeur de son compatriote Youri Vlassov, qu'il détrôna en 1964 à Tokyo.

Josselin vainqueur

BORDEAUX — Au cours d'une réunion de boxe qui s'est déroulée hier soir à Bordeaux, le champion des poids mi-moyens d'Europe, le Français Jean Josselin, a battu l'Uruguayen Eduardo Battista par arrêt de l'arbitre, sur blessure, à l'appel de la 9e reprise.

Les Alouettes espèrent une victoire mais les amateurs en doutent un peu

La question à savoir où les Alouettes de Montréal et les Tiger Cats de Hamilton disputeront leur match de semi-finale sans retour (sudden death) de l'est du Canada pourrait bien être réglée ce soir à l'heure du souper.

En effet les Alouettes reçoivent la visite des Tiger Cats cet après-midi au stade Molson et ces derniers pourraient s'assurer définitivement la deuxième place au classement s'ils triomphaient.

Cette victoire anticipée des Tiger Cats leur donnerait le privilège de jouer la première partie des séries éliminatoires sur leur propre terrain le 5 novembre prochain.

L'autre partie au calendrier de la ligue canadienne, dans l'est, met aux prises les Rough Riders d'Ottawa, déjà assurés du championnat de la Conférence de l'est, et les Argonauts de Toronto éliminés de la course aux grands honneurs depuis longtemps.

Ottawa doit rencontrer le vainqueur de la série Hamilton - Montréal dans une autre série de deux joutes au total des points. Le gagnant de cette dernière série sera alors déclaré champion de l'est du Canada et affrontera le représentant de l'ouest dans la classique de la coupe Grey.

Il existe toujours la possi-

lité pour les Alouettes de terminer au deuxième rang, mais il faudrait pour cela qu'ils l'emportent aujourd'hui sur Hamilton et sur Ottawa la semaine prochaine, pendant que Hamilton perdrait ses deux dernières joutes.

Cela placerait Hamilton et Montréal sur un pied d'égalité, avec chacun 14 points, mais en raison de deux victoires en trois matches, les Alouettes seraient officiellement déclarées deuxième. Mince les chances, comme dirait l'autre!

Deux autres victoires donneraient aux Alouettes une fiche de 7-7, ce qui serait leur meilleure carte depuis 1958.

Yankee Rum et Golden Blend dans un tête-à-tête serré

Plusieurs amateurs se demandent, dans les cercles de courses sous harnais, si l'Américain H. A. Meadowland commence à se ressentir des effets d'une saison assez chargée, ou si les deux dernières piètres performances ne sont qu'accidentelles.

H.A. Meadowland est ce poulain de 3 ans appartenant à Ron Feagan qui a été sensationnel l'an dernier dans sa lutte contre Golden Blend, et qui a fait de même cette année. À ses deux derniers départs, H.A. Meadowland a fait des manques, et même s'il s'agissait d'un cheval de classe, le président des juges Don Perfect a exigé que le cheval

se qualifie derrière la barrière des départs.

On soutient, dans certains milieux, que le cheval, lent au départ, doit absolument espérer une allure rapide à l'attache pour retrouver son allure et pouvoir démontrer sa forme dans la deuxième demi-mille. Si le temps est lent au départ, d'autres chevaux de la course peuvent arriver aussi rapidement que lui au fil. C'est de cette façon que le poulain de Feagan a été battu cette année.

Mais avec la présence de Timely Knight dans la course de \$6,000, demain après-midi, H.A. Meadowland retrouvera peut-être sa forme des beaux

jours alors qu'il y aura certainement beaucoup de rapidité au cours du premier demi-mille. Timely Knight formera une inscription double avec Flying Raid. Ce dernier partira de la première échelle et Timely Knight de la 8e. Golden Blend sera de la partie de même que Yankee Rum, auquel le handicapeur Bill Slack a accordé une cote matinale de 3-1, ce qui en fait un surprenant deuxième choix aux dépens de Golden Blend et de H.A. Meadowland. Mais Yankee Rum a terminé 22 fois au nombre des trois premiers dans ses 25 courses cette année. Dusty H. Forbes, Baron Adios et Mr. Champ B. complèteront le peloton.

Une course de \$10,000 est également à l'affiche, on le sait, il s'agit de l'Ambie consolation au prix d'automne, qui réunira à nouveau Tac-tile, Dancing David, Ack Ack, Gee Lee Hanover et Cap Hanover... mais sans Bret. Ce soir, Gilles Lachance tentera de piloter Meteor II à sa 3e victoire en 4 courses à Blue Bonnets.

Mr. Boot, avec Hervé Filion, Nancy Brook B. Success Do et Danny Song A. sont les autres concurrents de la course dont l'enjeu est de \$6,000. Premier départ ce soir à 8h15 et demain après-midi à 2h15.

Tendre tendon

LONDRES. — Brian Curvis, champion de l'Empire britannique et ancien champion d'Europe des poids mi-moyens saura aujourd'hui s'il peut continuer la boxe. Blessé au tendon d'Achille, contraint de renoncer à son match contre Curtis Cokes pour le titre mondial, Curvis passera aujourd'hui devant ses médecins et décidera à l'issue des examens s'il se fait opérer un plâtre pour huit mois, comme ce fut le cas lors de sa première blessure.

G. Martineau ratifie la formule Campbell

QUEBEC — Le gérant général des As de Québec, de la ligue Américaine de hockey, M. Gérard Martineau, a déclaré aujourd'hui dans une entrevue à Québec qu'en ce qui le concerne, il est prêt à ratifier la formule permettant à Carl Brewer, de porter les couleurs de l'équipe nationale du Canada.

Brewer, propriété des Leafs

L'altitude à Mexico problème individuel

MEXICO — Le colombien Alvaro Mejia, un directeur d'usine de 26 ans, vainqueur des deux épreuves les plus attendues et les plus redoutées: le 5,000 mètres mardi en 14'20" et le 10,000 mètres jeudi en 30'10" a été la grande attraction des épreuves d'athlétisme sur lesquelles s'est achevée la deuxième semaine des sports de Mexico.

Les spécialistes de la médecine sportive venus en grand nombre pour analyser les réactions de l'organisme humain en altitude, ont, pour la plupart, confirmé les enseignements déjà tirés lors de la première édition de la semaine des sports l'an dernier, à savoir que l'adaptation de l'athlète à la pression atmosphérique en altitude est un phénomène tout à fait individuel et qu'une période d'adaptation standard fixée généralement à trois semaines, ne peut être la panacée.

Certains athlètes de premier plan, comme le belge Gaston Roelants ou la polonaise Irena Kirzstein affirmant qu'il ne leur a pas fallu plus de huit jours pour qu'ils réagissent normalement durant et après l'effort alors que d'autres, comme le tunisien Mohammed Gamoudi, médaillé d'argent du 10,000 mètres à Tokyo ou l'américain Tommie Smith pensent que trois semaines seront insuffisantes pour qu'ils se sentent, physiquement, comme en basse altitude.

Le fait peut paraître normal pour le tunisien, spécialiste des longues distances et qui s'entraîne dans les 10,000 mètres sur les pentes de Roelants, mais il est assez étonnant de la part de Smith qui, sans la moindre opposition jeudi remporta avec facilité le 200 mètres en 20"3, soit à trois dixièmes de son record du monde, sur une mauvaise piste.

Pas le temps de récupérer

C'est la grande difficulté qu'il a à récupérer après chaque course, même de 100 mètres, qui inquiète l'Américain et ce phénomène, selon lui, sera le problème principal pour ceux qui, à Mexico, auront à discuter plusieurs courses en un espace de temps relativement court.

En fait, l'avis que formule le Dr Albert Dirix, médecin du comité olympique belge paraît le plus réaliste: "pour les jeux olympiques de Mexico, les responsables ont encore le temps de définir la période d'adaptation de chacun de leurs athlètes à cette altitude, à l'aide jus-

tement de ces semaines sportives et d'en tenir compte pour 1968, chaque organisme réagissant différemment".

Les Américains ne sont pas totalement de l'avis du médecin belge et l'entraîneur de l'équipe nationale des États-Unis, M. Stan Wright pense qu'il n'existe qu'un seul et unique secret: "la condition physique". "Je n'ai pas assisté à des scènes pénibles ou à quelques tragédies sur cette piste comme on nous l'avait fait croire que ce sont les athlètes avant tout les plus en forme qui gagneront, altitude ou pas. Les champions olympiques ne seront pas les premiers venus", nous affirma-t-il.

D'autres sont persuadés qu'une longue période d'adaptation supérieure à trois semaines, est le meilleur moyen d'acclimatation. C'est le cas du tunisien Mohammed Gamoudi et il prend l'exemple d'Alvaro Mejia: "ce Colombien vit et s'entraîne à Bogota, à 2,640 mètres, toute l'année et ici il nous battra toujours car j'affirme que, malgré tous les stages, je ne suis pas ici dans mon état normal. Alignez nous, avec Roelants et Mejia demain à 2,000 mètres plus bas et vous verrez qui gagnera, sûrement pas le Colombien".

Les 200 panaches de Grand'Mère

C'est demain que sera jugé par les biologistes, à compter de 1 hre p.m., à l'hôtel de ville de Grand'Mère le fameux "concours de panaches". De nombreuses personnalités de la région ainsi que de l'extérieur viendront à Grand'Mère pour assister à la présentation de leur présence cet événement touristique majeur.

Aniline à Laurel

LAUREL, Maryland — Le cheval russe "Aniline" participera à la course Washington International qui aura lieu le 11 novembre à Laurel, près de Washington.

M. Eugheny Dolmatov, directeur des courses de l'URSS, s'est mis récemment en rapport avec M. Joseph Cascarella, v.-président du champ de courses de Laurel et lui a mentionné la possibilité d'inviter l'URSS à inscrire un cheval à cette course qui est dotée de \$150,000 de prix. M. Cascarella a décidé d'inviter "Aniline".

Ce cheval de 5 ans avait terminé troisième au Washington International en 1964. Il devait à nouveau participer à cette course l'an dernier, mais ne fut pas envoyé à Washington. Aucune explication ne fut donnée alors. "Aniline" a gagné les 4 courses dans lesquelles il a



Le sourire de la confiance même! Henri Richard semble dire ici, à Claude Provost, à la veille de la partie d'ouverture de la saison au Forum, ce soir, contre les Bruins: "C'est vrai, Claude, que Bobby Hull a quatre points d'avance sur toi au classement des compteurs, mais n'oublie pas que tu as une partie de plus que lui à jouer!"

LA FUSION

Si le président dit oui, ça y est

WASHINGTON. — Le président des États-Unis demeure le seul obstacle, et c'en est un d'importance secondaire, au projet de fusion des ligues américaine et nationale de football.

Les deux ligues profession-

nelles les plus importantes des États-Unis, toutefois, n'attendent probablement pas pour mettre en branle leur puissante machine immédiatement en vue de la joute pour le championnat mondial en janvier — l'un des aspects importants de

la fusion — car il est presque certain que le président Johnson approuvera la loi sur le football adoptée à ce sujet par le Congrès vendredi.

Le Sénat, qui comptait seulement à ce moment six de ses membres, a approuvé le projet de loi accordant une exemption restreinte aux lois contre les cartels ou monopoles, par un scrutin à mains levées. La Chambre des représentants avait donné son appui à la mesure jeudi soir, alors que l'opposition n'avait soulevé aucune objection.

Le projet de loi se rendra maintenant sur le pupitre de M. Johnson pour qu'il y appose sa signature à son retour à Washington. Cette signature semble n'être plus maintenant qu'une formalité, étant donné que le projet d'intégration des deux ligues se place bien dans le cadre du projet de loi sur la taxation anti-inflationniste de l'administration américaine qui est si cher au président Johnson.

Repêchage

L'un des aspects les plus importants de la législation permettra aux deux ligues de tenir des séances de repêchage communes, éliminant ainsi les enchères et le versement de bonis et de salaires exorbitants aux joueurs des collèges, sans que ces derniers aient même subi d'essais.

Le sénateur démocrate de la Louisiane, M. Russell B. Long, qui a mené la campagne au Sénat à l'appui du projet, a souligné que l'expansion de la loi anti-cartels n'a de valeur que pour l'entente entre les deux ligues de football. Il a ajouté que la grande ligue, qui sera créée par l'accord, n'aura pas une plus grande immunité contre les lois sur les monopoles que chacune des deux ligues, prises respectivement.

Eve sur les links

Voici le classement détaillé du championnat du monde de golf féminin par équipes à l'issue de la 2e journée:

- 1 — ETATS-UNIS: 289 coups. Première journée, 145. Deuxième journée, 144. (Barbara Boddie 71, Anne Welts 73, Shelley Hamlin 75).
- 2 — FRANCE: 297 (147-150). Catherine Lacoste 73, Claudine Cros 77, Brigitte Varangot 79.
- 3 — CANADA: 298 (150-148). Marlene Streit 71, Gayle Moore 77, Gail Hitchens 78.
- 4 — BELGIQUE: 301 (150-151). Corinne Reybroeck 75, L. Van der Bergh 76, M. Engel Jacquet 84.
- 5 — AFRIQUE DU SUD: 302 (152-150). Jackie Mercer 72, Jill Kennedy 78, Judy Angel 87.
- 6 — ITALIE: 304 (146-158). Marina Regher 78, Isa Goldschmidt 80, Marion Tadini 83.
- 7 — Ex aequo — HOLLANDE: 309 (159-150). Anneke Van Riemsdyk 75, Annie Van Lanschot 75, Annie Eschauzyk 81; et SUÈDE: 309 (154-165). Liv Forsell 73, Nina Rehnqvist 82, Birgit Forsman 86.

Tombés sous les balles

QUEBEC — Le ministre du Tourisme, de la chasse et de la pêche a rapporté, hier que selon des chiffres préliminaires le nombre d'originaux tués dans le Québec pendant la dernière saison de chasse s'est élevé à 6,456.

La saison s'est terminée dimanche dernier, le 16 octobre, ayant débuté le 24 septembre, le 1er octobre et le 8 octobre selon des zones déterminées. Un porte-parole du ministère a précisé que le chiffre de 6,456 pourra s'élever d'un autre mille possiblement lorsque tous les animaux tués auront été enregistrés.

Il s'écoulera quelques semaines avant que les chiffres définitifs ne soient publiés.

L'an dernier le nombre d'originaux abattus s'était élevé par 8,480.

Selon les chiffres préliminaires publiés pour cette année, le nombre de mâles abattus a été de 3,632, celui des femelles de 2,413 et celui des jeunes de 411.

C'est au Temiscamingue que la chasse aurait été la plus fructueuse avec un total de 1,024 originaux abattus.

La région de Sherbrooke vient au dernier rang avec 22 seulement.

L'an dernier c'est dans la région d'Abitibi-Est que l'on avait abattu le plus grand nombre d'originaux avec un total de 1,020.

pris le départ cette année. Il n'a perdu qu'une course en 1965 et l'année précédente avait subi sa seule défaite dans le Washington International.

Le cheval russe partici-

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALLEMENT

- 1-Mouvement rapide de paupière
- 2-Le soleil nous la fournit — Echassier
- 3-Activité fébrile — Possessif
- 4-Propre — Sot
- 5-Ne dis pas vrai — Existe
- 6-Direction — Elle a un goût acide
- 7-Qui a quelqu'un derrière lui — Fins de journées
- 8-Enduite d'huile — Dont les facultés sont affaiblies
- 9-De feu — Variété
- 10-Négation — Pour la courrière
- 11-Palier — Ecarter
- 12-Plantera des graines—Pour dire la messe

VERTICALEMENT

- 1-Faites en secret
- 2-Glisse sur la neige — Connu — Pour coucher
- 3-Copie — Dans la matinée
- 4-Est allongé — Pure
- 5-Toutefois — Infinitif
- 6-Plantes qui amènent des démaisonnements
- 7-Affection du cuir chevelu—Mer
- 8-On y trouve de l'eau — Convient
- 9-Donne la liste des plats — A distance — Voyelles

Solution d'hier

Horizontalement : —

- 1-SUPERCHERIE
- 2-ANIMAL — VU
- 3-VIREVOLTE
- 4-AVATAR — ETC
- 5-NET — LEPRE — UT
- 6-TREVE — ERRENT
- 7-ESSORENT
- 8-SE — MIRONS
- 9-LITTÉRATURE
- 10-ÉLOI — RE — ET
- 11-RENGAINE
- 12-ESSEN — TUTEUR

Verticalement : —

- 1-SAVANTES — ERE
- 2-UNIVERSELLES
- 3-PIRATES — IONS
- 4-EMET — VOLTIGE
- 5-RAVALER — AN
- 6-CLORE — EMERI
- 7-PERIRENT
- 8-ENTERRENT — EU
- 9-ETERNITE
- 10-IV — ATOUT
- 11-EU — UN — NR — OU
- 12-SOTTISES

FORUM

DIMANCHE LE 23 OCTOBRE

A 8 HEURES P.M.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

PETERBOROUGH

-VS-

CANADIENS

PRIN: SIEGES RESERVE: Loges

Encore



Jean Drapeau
maire de Montréal, chef du Parti Civique

Cher ami,

C'est pour vous que nous avons travaillé. Si vous êtes satisfait des réalisations et du programme du Parti Civique de Montréal, dites-le-nous, dimanche, le 23 octobre.

Prenez quelques minutes pour prouver que vous êtes fier de ce que nous avons accompli en six ans.

Vous êtes fier de Montréal? Dites-le-nous en votant!

Jean Drapeau

DISTRICT SNOWDON



Gerry Snyder



Lucien H. Gagné



Abraham Cohen

DISTRICT SAINTE-ANNE



Albert Caplette



Yves Magnan



Joseph J. Mell

DISTRICT SAINT-HENRI



Angelo Anfossi



Guy Lacoste



Yvon Lamarre

DISTRICT NOTRE-DAME-DE-GRÂCE



James N. Bellin



Jacques Brisebois



Euclide Laliberté

DISTRICT SAINT-ÉDOUARD



Jean Labelle



Horace Montpetit

DISTRICT ROSEMONT



J. Benoit Bourque

DISTRICT SARAGUAY



Léonard Leblanc

Ensemble

C'est l'unité qui a fait le succès... C'est l'unité qui le fera encore

Chers amis,

Voter est un devoir civique. Il est des circonstances où ce devoir est particulièrement impérieux.

Au moment où Montréal tente de se façonner une grande destinée, il est essentiel de marquer son accord et de le marquer de façon éclatante.

Montréalais, allons voter! Dans tous les districts: pour Jean Drapeau à la mairie et pour les candidats du Parti Civique de Montréal.

Léon Durocher

**LE PARTI CIVIQUE
DE MONTRÉAL**

